

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2021

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Le présent document contient des déclarations prospectives portant sur des événements attendus ainsi que sur notre performance financière et notre performance opérationnelle. Les déclarations prospectives incluent toutes les déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Elles comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos plans et nos attentes concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et les réponses face à cette pandémie, nos attentes concernant la consommation de données mobiles et la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, ainsi que notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *prévoir*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Par leur nature, les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes intrinsèques et elles se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les déclarations prospectives. Une mise à jour des hypothèses sur lesquelles reposent nos perspectives pour l'exercice 2021 est présentée à la *rubrique 9, « Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, du présent rapport de gestion.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que la performance ou les événements réels diffèrent considérablement des déclarations prospectives formulées dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- La pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur nos clients, sur nos fournisseurs, sur les membres de notre équipe et sur nos collectivités, ainsi que les changements engendrés par la pandémie dans notre entreprise et nos activités, notamment l'offre et la demande à l'égard des produits et services que nous offrons et les réseaux de distribution au moyen desquels nous offrons ces produits et services.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion, notamment : la possibilité que le gouvernement permette le regroupement de concurrents dans notre industrie ou, à l'inverse, les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs, y compris l'annonce, par le gouvernement fédéral en mars 2020 (laquelle a été réitérée en juin 2020), de mesures visant une réduction de 25 %, au cours des deux prochaines années, des tarifs liés aux forfaits mobiles postpayés Apportez votre propre appareil comprenant de 2 Go à 6 Go de données des entreprises de services mobiles nationales; les lois fédérales et provinciales en matière de protection des consommateurs et la possibilité de la réintroduction par le gouvernement fédéral d'une loi sur la protection de la vie privée dans le but de donner aux consommateurs de nouveaux droits en matière de protection de la vie privée et d'imposer de nouvelles pénalités monétaires en cas de non-conformité compte tenu du fait que le projet de loi C-11, *Loi de 2020 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique*, n'a pas été adopté en raison de la prorogation du Parlement dans le cadre des récentes élections fédérales; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de communications au Canada; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'appliquer le *Code sur la vente en gros*, qui vise à s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination, l'utilisation et le transfert de licences de spectre (p. ex., la bande de fréquence de 3 500 MHz), le coût, la disponibilité et l'échéancier de libération du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant les cadres de délivrance de licences de spectre et de la politique du spectre, les enchères de spectre et l'attribution du spectre; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs, y compris les règlements fédéraux américains relatifs à certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale, et l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei Technologies Co. Ltd. et à ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis, ainsi que les décisions prises par d'autres gouvernements étrangers, qui pourraient entraîner une pénurie générale des jeux de puces et des autres équipements; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé. Les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités,

ainsi que les contrats que nous concluons [particulièrement ceux de TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »)] exigent que nous nous conformions ou que nous facilitions la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, à l'échelle tant locale qu'internationale. Se reporter à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*, ci-dessous.

- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée qui se différencie de celle qu'offrent nos concurrents, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures de réseau en évolution; l'intense concurrence, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer les nouveaux services qu'ils offrent et, dans certains cas, des services moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense concurrence soutenue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, exerce des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par abonné (le « MFMMA ») actuel et futur, sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA »), sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les conditions du marché, les mesures prises par le gouvernement, les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de voix et les services de données, les forfaits liés aux services de voix et aux services de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi pour les services de données; les regroupements, les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les ajouts d'abonnés, les pertes d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la capacité de TELUS International à livrer concurrence aux entreprises de services professionnels offrant des services de consultation, aux entreprises de technologies de l'information dotées de capacités numériques, et aux entreprises traditionnelles offrant des services fournis par des centres de contact et des services d'impartition des processus d'affaires qui accroissent leurs capacités afin d'offrir des services numériques générant des marges et une croissance plus élevées; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux agents d'indemnisation, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et des services connexes, aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada, ainsi qu'à assurer la prestation de services de soins de santé virtuels, de services de santé préventifs et de services d'intervention en cas d'urgence personnelle; et en ce qui concerne TELUS Agriculture, bien que nous offrions un vaste éventail de solutions par rapport aux autres fournisseurs de technologies agricoles, notre capacité à livrer concurrence à des entreprises offrant des services ciblés en matière de logiciels et d'IdO.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services de voix fixes locaux et interurbains traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMMA et des PMMA, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services; les solutions de technologie auto-installées.
- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes patrimoniaux; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications [les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP ») et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande]; notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.

- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, y compris pour composer avec les variations des niveaux d'utilisation découlant des restrictions imposées en réponse à la pandémie de COVID-19; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz qui ont eu lieu en juin et en juillet 2021, l'annonce relative à la mise en place d'une seconde consultation visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, qui devraient avoir lieu en 2023 selon le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, et les enchères de spectre des ondes millimétriques, qui devraient débiter en 2024. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes patrimoniaux et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à effectuer et à intégrer des acquisitions au sein de nos activités et de notre culture, à procéder à des dessaisissements ou à établir des partenariats de manière fructueuse et au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; ainsi que notre capacité de gérer efficacement l'expansion de notre infrastructure et de notre équipe.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès ou les tentatives d'accès non autorisés à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux ou à ceux de nos clients ou de nos fournisseurs, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change, ainsi que l'exposition à divers risques liés à l'économie, au commerce international ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial. Se reporter également à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations techniques et les bris d'infrastructures; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les phénomènes météorologiques extrêmes; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19 actuelle); l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière. Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS International sont décrits dans les documents publics déposés par cette dernière sur les sites SEDAR et EDGAR, et comprennent notamment ce qui suit : la vive concurrence de la part de sociétés qui offrent des services semblables à ses services; la capacité de TELUS International à croître et à maintenir sa rentabilité, la technologie et les attentes de ses clients évoluant plus rapidement que sa gamme de services et le rythme auquel elle met au point ses outils et ses processus internes; le maintien par TELUS International de sa culture au fur et à mesure qu'elle prend de l'expansion; l'incidence de la conjoncture économique et géopolitique sur les entreprises de ses clients et la demande pour ses services; le fait qu'une partie importante des produits d'exploitation de TELUS International est générée par un nombre restreint de clients importants; la consolidation continue dans plusieurs des marchés verticaux dans lesquels TELUS International offre des services pourrait entraîner la perte d'un client; la capacité de TELUS International à attirer et à retenir des membres de l'équipe compétents pour soutenir ses activités;

l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les résultats financiers de TELUS International; l'incidence défavorable sur TELUS International, advenant le cas où certains contractuels seraient considérés comme des employés, et les coûts liés à la défense, au règlement ou à la résolution de toute poursuite future (y compris les demandes d'arbitrage) liée au classement des contractuels indépendants; la capacité de TELUS International à trouver et à saisir des occasions d'acquisition, à intégrer les entreprises acquises et à réaliser les avantages de telles acquisitions et à gérer les risques connexes; des cyberattaques ou la communication non autorisée d'informations qui donnerait accès à des informations et données sensibles ou confidentielles des clients de TELUS International ou de leurs clients finaux pourraient ternir sa réputation et miner la confiance des clients; l'entreprise pourrait ne pas croître comme TELUS International l'anticipe actuellement à la suite de réactions négatives du public concernant l'impartition de ses services à l'étranger, de la législation proposée ou pour une autre raison; des facteurs indépendants de la volonté de TELUS International pourraient nuire à sa capacité à répondre aux attentes des clients quant à ses services de modération de contenu, et les membres de son équipe responsable de la modération de contenu pourraient être aux prises avec des troubles émotionnels ou cognitifs dans le cadre de leur travail; TELUS International n'a pas d'historique d'exploitation en tant que société distincte cotée en bourse. La principale monnaie de présentation de TELUS International est le dollar américain, et l'apport à nos résultats consolidés découlant des résultats positifs tirés de notre secteur ECPN pourrait être neutralisé par l'appréciation du dollar canadien (notre monnaie de présentation) par rapport au dollar américain. Le cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (les « actions à droit de vote subalterne de TELUS International ») pourrait être volatil et susceptible de fluctuer en raison d'un certain nombre de facteurs indépendants de sa volonté, y compris des variations réelles ou anticipées de la rentabilité; des faits nouveaux généraux d'ordre économique, social ou politique; des variations des conditions au sein de l'industrie; des modifications de la réglementation en matière de gouvernance; l'inflation; la situation générale sur les marchés des valeurs mobilières; et d'autres événements significatifs. TELUS International pourrait choisir de publier ses cibles ou de fournir d'autres projections relatives à ses activités et elle pourrait être incapable d'atteindre ces cibles, ce qui pourrait entraîner une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International. Une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International découlant de ces facteurs ou d'autres facteurs pourrait entraîner une diminution de la juste valeur des actions à droit de vote multiple de TELUS International détenues par TELUS.

- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle (y compris la rétention des membres de l'équipe par suite des importantes acquisitions effectuées récemment dans des domaines d'activité émergents pour nous) et le niveau d'engagement de nos employés ainsi que l'incidence de toutes conventions collectives non résolues sur le niveau d'engagement ou sur d'autres aspects de nos activités, notre capacité à maintenir notre culture unique tout en accroissant l'envergure de nos activités, le risque que certains de nos contractuels indépendants soient considérés comme des employés, une réaction imprévue à notre politique en matière de vaccination contre la COVID-19 ou la réouverture de nos bureaux administratifs, de même que la santé de notre équipe.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, de réduire le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA afin qu'il se situe dans la fourchette visée, compte tenu des besoins en liquidités liés aux enchères de spectre, et/ou notre capacité à maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, les fluctuations de l'économie canadienne ou de l'économie mondiale, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours de nos actions ordinaires sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou que notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux ou la mise en application rétroactive de nouvelles lois; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.

- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à valider des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les risques liés au climat (comme les phénomènes météorologiques extrêmes ou d'autres catastrophes naturelles), les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à des épidémies ou à des pandémies, y compris la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourraient accroître ou accentuer ces facteurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers et la pandémie de COVID-19 actuelle ainsi que la réponse des secteurs public et privé à cette pandémie; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités; les notations de crédit des dettes souveraines et leur incidence sur le coût d'emprunt; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale de la dynamique du commerce entre les grandes économies mondiales.
- La consommation d'énergie, y compris : notre capacité à trouver et à mettre en œuvre des solutions pour réduire la consommation d'énergie et adopter des sources d'énergie plus propres; notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie; notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de GES qui en découlent dans le cadre de nos activités (notamment sous l'effet des programmes et initiatives axés sur nos bâtiments et réseaux); ainsi que d'autres risques liés à la réalisation de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030.

Ces risques sont décrits plus en détail à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, et à la *rubrique 10, « Risques et gestion des risques »*, de notre rapport de gestion annuel 2020. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

Un grand nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou de nos attentes ou de nos connaissances actuelles. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les déclarations prospectives formulées dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives formulées dans le présent document décrivent nos attentes; elles se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et elles pourraient être modifiées après cette date. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives.

Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion sont assujetties à la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le 5 novembre 2021

Table des matières

Rubrique	Description
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2021	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS 5.5 Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation 7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement 7.4 Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques et jugements 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications
10. Risques et gestion des risques	
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières 11.2 Indicateurs opérationnels

© TELUS Corporation, 2021. Tous droits réservés. Certaines appellations de produits et de services mentionnés dans le présent rapport sont des marques de commerce. Les mentions MC, MD ou ® désignent les marques appartenant à TELUS Corporation ou à ses filiales. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

1. Introduction

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris, notamment, celles concernant l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et notre situation financière sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de notre situation financière et de notre performance financière consolidées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2021, à savoir les états du résultat net et du résultat global, les états de la situation financière, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ainsi que les PCGR du Canada. L'utilisation du terme normes IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer notre performance, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR (sedar.com). Les documents que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, y compris notre formulaire 40-F, sont disponibles sur le site EDGAR (sec.gov). Des renseignements supplémentaires concernant notre filiale TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »), y compris une analyse de ses activités et de ses résultats, sont présentés dans les documents publics de TELUS International disponibles sur les sites SEDAR et EDGAR.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 5 novembre 2021.

Sauf indication contraire, les résultats du troisième trimestre de 2021 (période de trois mois close le 30 septembre 2021) et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats du troisième trimestre de 2020 (période de trois mois close le 30 septembre 2020) et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, nous avons retraité de manière rétrospective notre structure de présentation de l'information sectorielle. Ce changement découle de la convergence croissante et continue des technologies, faisant en sorte que les différences entre l'accès aux services mobiles et aux services fixes tiennent davantage au point d'accès par les clients qu'au réseau central, de l'importance grandissante des services liés à l'expérience client propulsée par le numérique, ainsi que de l'évolution de l'information présentée régulièrement à notre principal décideur opérationnel aux fins de la répartition des sources de financement et de l'évaluation de la performance. Se reporter à la *rubrique 5.1, « Généralités »*, pour de plus amples renseignements.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les facteurs économiques d'ordre plus général qui touchent nos clients et notre société, ainsi que la nature concurrentielle de nos activités.

COVID-19

Comme il est fait mention à la *rubrique 1.2* de notre rapport de gestion annuel 2020, la pandémie de COVID-19, qui a débuté au premier trimestre de 2020, a continué d'avoir des répercussions considérables à l'échelle mondiale au cours de 2020 et depuis le début de 2021. Depuis le début de la pandémie, nous nous sommes constamment donné comme priorité de garder les Canadiens connectés et d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des membres de notre équipe, de nos clients et de nos collectivités. Notre équipe de direction continue de bénéficier des conseils de notre Comité de gestion des opérations d'urgence (le « CGOU ») et du comité consultatif des questions médicales de TELUS.

Nous nous attendons à ce que la pandémie continue de se répercuter sur nos activités au moins jusqu'en 2022. Le tout dépendra de facteurs à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, y compris les progrès accomplis en matière de vaccination et la prolifération potentielle de variants préoccupants de la COVID-19. Au cours du troisième trimestre de 2021, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada a déclaré qu'une quatrième vague de la pandémie sévissait au Canada. Par la suite, le 8 octobre 2021, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada a indiqué que la quatrième vague semblait s'être stabilisée à l'échelle du Canada.

Nous nous sommes engagés à prioriser la santé et la sécurité des membres de notre équipe et de nos clients. Ainsi, au cours du trimestre, nous avons annoncé notre politique en matière de vaccination contre la COVID-19 pour tous les membres de notre équipe au Canada. À l'heure actuelle, nous prévoyons rouvrir nos bureaux administratifs canadiens en janvier 2022. Grâce à la souplesse de notre programme Styles de travail^{MD} qui a été lancé en 2006 et offre aux membres de notre équipe des modalités de travail flexibles pour tenir compte de leurs préférences en matière de travail, ces derniers pourront choisir à quelle fréquence ils viendront travailler dans l'un de nos bureaux administratifs, dans la mesure où ils souhaitent s'y présenter.

En ce qui a trait aux activités de TELUS International, notre objectif vise à faire en sorte que les membres de l'équipe puissent retrouver un environnement de travail traditionnel dans les bureaux pour autant que les autorités gouvernementales et sanitaires locales estiment que cela puisse se faire de façon sécuritaire. Ce retour variera toutefois considérablement dans chaque secteur géographique, en fonction des progrès accomplis dans chaque région en matière de vaccination.

Estimations concernant l'économie

Nos estimations concernant notre environnement, y compris la croissance de l'économie, les taux de chômage et le nombre de mises en chantier d'habitations, constituent une part importante des hypothèses sur lesquelles nous nous basons pour établir nos objectifs. La mesure dans laquelle ces estimations nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

	Croissance de l'économie (points de pourcentage)		Chômage (points de pourcentage)			Mises en chantier d'habitations (en milliers d'unités)		
	Taux de croissance estimé du produit intérieur brut (PIB)	Notre estimation du taux de croissance du PIB ¹	Taux de chômage		Notre estimation du taux de chômage annuel ¹	Nombre annuel désaisonnalisé des mises en chantier d'habitations ²		Notre estimation du nombre annuel de mises en chantier d'habitations sur une base non ajustée ¹
			Pour le mois de			Pour le mois de		
	2021	2021	Septembre 2021 ³	Septembre 2020 ³	2021	Septembre 2021	Septembre 2020	2021
Canada	5,1 ⁴	5,4 ⁵	6,9	9,0	7,6 ⁵	251	209	270 ⁵
C.-B.	6,0 ⁶	5,6 ⁵	5,9	8,4	6,6 ⁵	36	32	47 ⁵
Alberta	6,7 ⁶	6,0 ⁵	8,1	11,7	8,7 ⁵	26	26	32 ⁵
Ontario	5,0 ⁶	5,1 ⁵	7,3	9,5	8,0	101	81	96 ⁵
Québec	4,2 ⁶	6,1 ⁵	5,7	7,4	6,3 ⁵	63	53	72 ⁵

- 1 Les hypothèses sont présentées au 20 septembre 2021 et sont basées sur une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources.
- 2 Source : Statistique Canada. Tableau 34-10-0158-01; Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, toutes les régions, pour le Canada et les provinces, désaisonnalisé au taux annuel, mensuel (x 1 000).
- 3 Source : Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada en septembre 2021 et en septembre 2020, respectivement.
- 4 Source : Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2021 publié par la Banque du Canada.
- 5 Données mises à jour dans notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2021.
- 6 Source : ministère des Finances de la Colombie-Britannique, First Quarterly Report, septembre 2021; Conseil du Trésor et ministère des Finances de l'Alberta, 2021 – 22 First Quarter Fiscal Update and Economic Statement, août 2021; ministère des Finances de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2021-2022, 12 août 2021; ministère des Finances du Québec, budget 2021-2022, mars 2021, respectivement.

1.3 Faits saillants – données consolidées

Remboursement par anticipation des billets échéant en 2022

Le 17 août 2021, nous avons procédé au remboursement par anticipation de la totalité de nos billets à 2,35 % de série CT échéant le 28 mars 2022 d'une valeur de 1 milliard de dollars. La prime au titre du remboursement par anticipation de titres de créance à long terme comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021 s'est chiffrée à environ 10 millions de dollars avant impôt (0,01 \$ par action après impôt). Par suite de ce remboursement par anticipation, nous n'avons plus de billets de TELUS Corporation arrivant à échéance en 2022.

Faits nouveaux concernant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») a tenu des enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz du 15 juin 2021 au 23 juillet 2021. Nous avons acquis 142 licences, pour un total de 16,4 MHz de spectre pour un prix d'achat total d'environ 1,95 milliard de dollars. Si nous combinons ce spectre au spectre acquis dans le cadre de transactions privées avant la tenue des enchères, nous détenons maintenant 25 MHz de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz à l'échelle nationale, et 40 MHz dans les marchés clés, à un prix moyen de 2,53 \$/MHz/personne vivant dans une zone de licence. Conformément aux modalités de l'enchère, une proportion de 20 % (389 millions de dollars) a été payée à ISDE à la date d'échéance, soit le 13 août 2021, le solde devant initialement être payé le 4 octobre 2021. Le 22 septembre 2021, ISDE a tenu une nouvelle consultation portant sur le Plan normalisé de réseaux hertziens 520 qui touche le déploiement du spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz et a annoncé l'émission de licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz après avoir déterminé si des modifications devaient être apportées au PNRH-520; comme la date d'émission des licences a été reportée, la date d'échéance du solde a été repoussée à une date indéterminée. Nous attendons que ISDE nous informe de l'échéance du solde et du calendrier d'émission des licences.

Acquisition de Blacksmith Applications

Le 22 septembre 2021, nous avons acquis une participation de 100 % dans Blacksmith Applications Holdings Inc., une entreprise de prestation de services de gestion, d'optimisation et d'analytique aux fournisseurs d'aliments, de boissons et de biens de consommation. L'acquisition complète nos solutions de données intelligentes et a été réalisée en vue de contribuer à leur croissance.

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
États consolidés du résultat net						
Produits d'exploitation et autres produits	4 251	3 981	6,8 %	12 386	11 403	8,6 %
Bénéfice d'exploitation	692	617	12,2 %	2 022	1 935	4,5 %
Bénéfice avant impôt	498	430	15,8 %	1 418	1 354	4,7 %
Bénéfice net	358	321	11,5 %	1 035	989	4,7 %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	345	307	12,4 %	1 011	947	6,8 %
Bénéfice net ajusté ¹	392	356	10,1 %	1 099	1 072	2,5 %
Bénéfice par action (BPA) (en dollars)						
BPA de base	0,25	0,24	4,2 %	0,76	0,75	1,3 %
BPA de base ajusté ¹	0,29	0,28	3,6 %	0,83	0,84	(1,2) %
BPA dilué	0,25	0,24	4,2 %	0,75	0,74	1,4 %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,3162	0,29125	8,6 %	0,9436	0,87375	8,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	1 361	1 284	6,0 %	1 338	1 270	5,4 %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 322	902	46,6 %	3 511	3 541	(0,8) %
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 464)	(1 176)	24,5 %	(3 477)	(3 958)	(12,2) %
Acquisitions	(311)	(549)	(43,4) %	(461)	(1 760)	(73,8) %
Dépenses d'investissement ²	(991)	(741)	33,7 %	(2 589)	(2 162)	19,8 %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(177)	(76)	132,9 %	982	503	95,2 %
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés ³ (en milliers)				16 615	15 690	5,9 %
Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ¹ (« BAIIA »)	1 496	1 390	7,6 %	4 408	4 158	6,0 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	35,2	34,9	0,3 pt	35,6	36,5	(0,9) pt
Coûts de restructuration et autres coûts ¹	63	58	8,6 %	142	188	(24,5) %
BAIIA ajusté ^{1,4}	1 559	1 456	7,1 %	4 552	4 292	6,0 %
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	36,6	36,5	0,1 pt	36,7	37,8	(1,1) pt
Flux de trésorerie disponibles ¹	203	161	26,1 %	734	1 217	(39,7) %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)				3,19	3,21	(0,02)

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

- Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».
- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
- Le total du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, d'abonnés des appareils connectés, d'abonnés à Internet, d'abonnés aux services de voix résidentiels, d'abonnés aux services de télévision et d'abonnés aux services de sécurité qui sont actifs à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide d'informations tirées du système de facturation et d'autres systèmes sources. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, nous avons, conformément aux changements visant notre structure de présentation de l'information sectorielle, apporté un ajustement sur une base rétrospective au 1^{er} janvier 2020 de manière à retrancher les produits tirés des services de réseau internes ainsi qu'environ 29 000 abonnés du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et des statistiques opérationnelles connexes [le montant facturé mensuel moyen par abonné (« MFMMMA »), les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA ») et le taux de désabonnement]. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, par suite d'un examen approfondi des comptes de clients dans un système patrimonial de prestation de services aux abonnés qui doit être mis hors service, nous avons ajusté, sur une base rétrospective, le nombre d'abonnés à nos services Internet de manière à retrancher 16 000 abonnés.
- Le BAIIA ajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts (se reporter à la rubrique 11.1 pour les montants des coûts de restructuration et autres coûts), les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, ainsi que le retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »).

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation et autres produits consolidés** ont augmenté de 270 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 983 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

Les produits tirés des services se sont accrus de 296 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 862 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de la croissance des produits tirés des services Internet et des services de données de troisième vague, ainsi que de la hausse des produits tirés des autres services de données fixes tenant à la croissance du nombre d'abonnés, aux mises à niveau des vitesses Internet des clients et à l'accroissement des services; de l'augmentation des produits tirés du secteur ECPN découlant des acquisitions d'entreprises, et de la croissance interne tenant à la fois aux nouveaux clients et à l'accroissement des services offerts aux clients existants; de la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles; et de la croissance des produits tirés de services de santé.

Les produits tirés de l'équipement ont diminué de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 en raison de la baisse des volumes de remplacement d'appareils découlant essentiellement du caractère non récurrent de l'intensification de la demande liée aux appareils au troisième trimestre de 2020, de même que des problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement mondiale, y compris des contraintes liées aux stocks d'appareils mobiles à l'échelle de l'industrie qui ont commencé à émerger au troisième trimestre de 2021, ainsi que de la baisse des produits tirés de l'équipement fixe. Les produits tirés de l'équipement ont augmenté de 235 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, résultats qui reflètent les volumes plus élevés de remplacement d'appareils, ainsi que la proportion plus élevée de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les autres produits ont diminué de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 en raison principalement de la baisse des profits nets liés à la vente de certains actifs. Les autres produits ont diminué de 114 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison essentiellement du caractère non récurrent de la réduction et du retrait subséquent d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN à la période comparative.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation et autres produits, se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International »*.

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 75 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 87 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. En excluant l'incidence d'un profit non récurrent de 71 millions de dollars au retrait au deuxième trimestre de 2020 d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN, le bénéfice d'exploitation s'est accru de 158 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Ces augmentations sont attribuables à la croissance des marges liées aux services Internet et aux services de données de troisième vague, ainsi qu'à l'augmentation des marges liées aux autres services de données fixes tenant à la croissance du nombre d'abonnés et à l'accroissement des services; à la croissance des produits tirés des services de réseau découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et des appareils connectés; à la hausse des marges liées à l'équipement mobile; à l'apport plus élevé provenant du secteur ECPN; ainsi qu'à la baisse des créances douteuses. Ces résultats ont été neutralisés en partie par la hausse des charges au titre des avantages du personnel et par la réduction des services de voix fixes patrimoniaux et des services de données fixes patrimoniaux. La croissance au cours des neuf premiers mois de 2021 reflète également la baisse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre découlant de la pandémie, facteur partiellement contrebalancé par les répercussions continues dilutives de la pandémie, y compris la réduction des marges liées aux services d'itinérance tenant aux restrictions de voyage. (Se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés »*, pour de plus amples renseignements.)

Le BAIIA, qui comprend les coûts de restructuration et autres coûts, les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, ainsi qu'un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN, a augmenté de 106 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 250 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

Le BAIIA ajusté, qui exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières et un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN, a augmenté de 103 millions de dollars, ou 7,1 %, au troisième trimestre de 2021, et de 260 millions de dollars, ou 6,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2021; ces résultats reflètent les facteurs ayant influé sur le bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus. (Se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté de 68 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 64 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021 en raison de la hausse du bénéfice d'exploitation, partiellement contrebalancé par l'accroissement des coûts de financement. (Se reporter à « *Coûts de financement* », à la *rubrique 5.3.*)
- La charge d'**impôt sur le résultat** a augmenté de 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 18 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 25,4 % à 28,1 % au troisième trimestre de 2021, en raison principalement de l'augmentation des montants non déductibles à la période considérée et d'ajustements liés à l'impôt comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures. Le taux d'imposition effectif, qui s'est établi à 27,0 % pour les neuf premiers mois de 2021, est demeuré relativement inchangé par rapport au taux d'imposition effectif des neuf premiers mois de 2020.
- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a augmenté de 38 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 64 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, résultats qui découlent de l'incidence après impôt de l'augmentation du bénéfice d'exploitation et de la hausse des coûts de financement.

Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et d'un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 36 millions de dollars, ou 10,1 %, au troisième trimestre de 2021, et de 27 millions de dollars, ou 2,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2021.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	345	307	38	1 011	947	64
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :						
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt	44	43	1	97	132	(35)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	(5)	(2)	(3)	(19)	(3)	(16)
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	8	(8)	2	17	(15)
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, après impôt	8	—	8	8	14	(6)
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN, après impôt	—	—	—	—	(35)	35
Bénéfice net ajusté	392	356	36	1 099	1 072	27

- Le **BPA de base** a augmenté de 0,01 \$, ou 4,2 %, au troisième trimestre de 2021, et de 0,01 \$, ou 1,3 %, au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de l'incidence après impôt de l'augmentation du bénéfice d'exploitation et de la hausse des coûts de financement, ainsi que de l'incidence de l'augmentation du nombre d'actions ordinaires en circulation.

Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme ainsi qu'un profit au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN. Le BPA de base ajusté a augmenté de 0,01 \$, ou 3,6 %, au troisième trimestre de 2021, et a diminué de 0,01 \$, ou 1,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2021.

Rapprochement du BPA de base ajusté

(en dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BPA de base	0,25	0,24	0,01	0,76	0,75	0,01
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :						
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt, par action	0,03	0,03	—	0,07	0,10	(0,03)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat, par action	—	—	—	(0,01)	—	(0,01)
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, par action	—	0,01	(0,01)	—	0,01	(0,01)
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, après impôt, par action	0,01	—	0,01	0,01	0,01	—
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN, après impôt, par action	—	—	—	—	(0,03)	0,03
BPA de base ajusté	0,29	0,28	0,01	0,83	0,84	(0,01)

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** se sont établis à 0,3162 \$ au troisième trimestre de 2021, ce qui reflète une hausse de 8,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le 4 novembre 2021, le conseil a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 0,3274 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation, payable le 4 janvier 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2021. Le dividende déclaré pour le quatrième trimestre reflète une augmentation de 0,0162 \$ par action, ou 5,2 % par rapport au dividende par action de 0,3112 \$ déclaré à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance du dividende décrit à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* ».
- Au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2021, le total du **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 925 000. Cela représente une hausse de 3,9 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, une hausse de 20,2 % du nombre d'abonnés des appareils connectés, une hausse de 6,5 % du nombre d'abonnés aux services Internet, une hausse de 4,4 % du nombre d'abonnés aux services de télévision et une augmentation de 13,0 % du nombre d'abonnés aux services de sécurité, résultats neutralisés en partie par une baisse de 3,4 % du nombre d'abonnés aux services de voix résidentiels. (Se reporter à la *rubrique 5.4*, « *Secteur Solutions technologiques de TELUS* », pour de plus amples renseignements.)

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation** ont augmenté de 420 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 en raison essentiellement du calendrier des paiements au titre des licences de spectre tenant au fait qu'une portion des acomptes provisionnels au titre de l'impôt au premier semestre de 2020 et des paiements au titre des licences de spectre au premier trimestre de 2020 ont été reportés au troisième trimestre de 2020, ainsi qu'aux autres variations du fonds de roulement. La diminution de 30 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2021 tient en grande partie aux autres variations du fonds de roulement et à l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat découlant de la hausse des paiements à l'étranger et de l'augmentation des acomptes provisionnels reflétant la hausse de l'estimation du bénéfice imposable pour 2021 par rapport à 2020. (Se reporter à la *rubrique 7.2*, « *Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation* ».)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement** ont augmenté de 288 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 en raison des dépôts en trésorerie liés aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 481 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, ce qui est principalement attribuable au nombre moins élevé d'acquisitions et à leur moins grande envergure moyenne. Les acquisitions ont diminué de 238 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 1 299 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison des paiements en trésorerie plus élevés effectués au titre des acquisitions d'entreprises au cours des neuf premiers mois de 2020, principalement l'acquisition de Competence Call Center (« CCC ») ainsi que de Mobile Klinik et d'AFS Technologies Inc., toutes deux acquises au troisième trimestre de 2020. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 250 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 427 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de l'accélération des investissements dans notre réseau 5G, dans nos réseaux à large bande et dans la numérisation en vue d'accroître la capacité et la fiabilité des systèmes, de même que de l'achat anticipé d'équipement afin d'atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés. (Se reporter à la *rubrique 7.3*, « *Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement* ».)

- Les **flux de trésorerie affectés aux activités de financement** ont augmenté de 101 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, ce qui reflète principalement la diminution des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements par anticipation et à l'échéance, ainsi que l'augmentation des paiements en trésorerie au titre des dividendes. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté de 479 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, le produit net en trésorerie tiré du premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») de TELUS International effectué au premier trimestre de 2021 ayant servi à réduire la dette en vertu de la facilité de crédit de TELUS International. L'incidence du produit tiré du PAPE de TELUS International a été partiellement contrebalancée par l'incidence du produit tiré de l'émission de titres de capitaux propres au premier trimestre de 2021, qui a été inférieur au produit tiré de notre émission de titres de capitaux propres au premier trimestre de 2020, puisque nous avons émis environ 6 millions d'actions ordinaires de moins au premier trimestre de 2021. [Se reporter à la *rubrique 7.4, « Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement »*.]
- Le ratio de la **dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 30 septembre 2021 était de 3,19 fois, en baisse par rapport à 3,21 fois au 30 septembre 2020, puisque l'incidence de l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts a excédé l'incidence de l'augmentation de la dette nette, compte non tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 qui ont entraîné une baisse du BAIIA. Au 30 septembre 2021, les acquisitions d'entreprises au cours des 12 derniers mois ont donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,29, et l'acquisition de licences de spectre a donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,27. (Se reporter à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*, et à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Les **flux de trésorerie disponibles** ont augmenté de 42 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, résultat qui tient principalement au moment auquel ont eu lieu les paiements d'impôt sur le résultat, une portion des acomptes provisionnels au premier semestre de 2020 ayant été reportés au troisième trimestre de 2020, tel qu'il a été permis par plusieurs paliers gouvernementaux dans le cadre des mesures prises pour composer avec la pandémie; à la hausse du BAIIA et au moment auquel ont eu lieu le remboursement du financement des appareils et la comptabilisation des produits connexes, ainsi qu'à notre programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS^{MD}. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des dépenses d'investissement liées à l'accélération prévue des dépenses d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 483 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021 en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement, comme il est mentionné précédemment; de la hausse des paiements en principal au titre des contrats de location; et de l'augmentation des paiements d'impôt, comme il est mentionné à la rubrique « *Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation* ». Les changements de méthodes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, tels que IFRS 15 et IFRS 16, n'ont pas d'incidence sur notre définition des flux de trésorerie disponibles, pour laquelle il n'existe aucune définition analogue dans l'industrie. (Se reporter aux calculs à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »*.)

2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2020.

3. Priorités de la société pour 2021

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Accorder une importance accrue à nos clients, à nos collectivités et à notre vocation sociale en respectant notre promesse de marque : *Créons un futur meilleur*^{MC}

- Au cours du troisième trimestre de 2021, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Branché pour l'avenir afin de soutenir les personnes marginalisées durant la pandémie mondiale et nous avons étendu l'admissibilité aux programmes de manière à soutenir les personnes qui en ont le plus besoin.
 - Notre programme Internet pour l'avenir^{MD} a accueilli près de 2 000 nouveaux foyers ce trimestre, portant ainsi à plus de 97 000 le nombre de membres de familles à faible revenu, de personnes vivant avec un handicap et de jeunes adultes quittant leur famille d'accueil qui ont accès à un service Internet à faible coût depuis le lancement du programme en 2016.

- Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir^{MD}, nous offrons des forfaits pour services mobiles subventionnés aux jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil, ainsi qu'à plus de 2,2 millions de personnes âgées à faible revenu au pays qui reçoivent le Supplément de revenu garanti. Nous avons offert ce programme s'adressant aux jeunes adultes et aux personnes âgées à plus de 900 Canadiens ce trimestre. Depuis que nous l'avons lancé en 2017, plus de 26 000 Canadiens marginalisés ont bénéficié de notre programme Mobilité pour l'avenir.
- En octobre 2021, nous avons élargi notre programme Santé pour l'avenir^{MC} afin de l'offrir dans la région de Niagara, en Ontario. En collaboration avec notre partenaire, REACH Niagara, nous fournissons aux personnes marginalisées et défavorisées de la région, y compris les travailleurs agricoles migrants, les nouveaux arrivants et les réfugiés, un accès aux soins primaires, tout en soutenant la formation de la prochaine génération de travailleurs de la santé.
- Nos cliniques de santé mobiles, qui desservent 14 collectivités partout au Canada, ont pris en charge 7 600 visites de patients ce trimestre, portant ainsi à 85 000 le nombre cumulatif de visites pour des soins primaires à ces cliniques depuis la création de notre programme Santé pour l'avenir en 2019.
 - La plupart des cliniques mobiles offrent directement des services de soutien en réponse à la crise de COVID-19 et fournissent maintenant aussi des services de vaccination. Depuis le début de la pandémie, nos cliniques de santé mobiles ont effectué 26 000 évaluations liées à la COVID-19 et administré plus de 7 500 vaccins.
- En collaboration avec La Marche des dix sous du Canada, nous avons continué de donner aux personnes vivant avec un handicap la possibilité d'obtenir des évaluations individuelles personnalisées, ainsi que des recommandations, de la formation et du soutien sur mesure en matière d'appareils mobiles par l'entremise de notre programme Technologies pour l'avenir^{MC}. Jusqu'à présent, nous avons offert un soutien à près de 4 000 Canadiens qui sont atteints d'un handicap et qui ont besoin d'une assistance professionnelle pour utiliser ou contrôler de façon autonome leur appareil mobile en leur permettant de bénéficier du programme et du rabais d'accessibilité de TELUS.
- La Fondation TELUS pour un futur meilleur^{MC} et les Comités d'investissement communautaire de TELUS ont affecté les subventions de 2021 aux initiatives caritatives qui viennent en aide aux jeunes à risque et aux autres personnes marginalisées. Au cours des neuf premiers mois de 2021, la Fondation TELUS pour un futur meilleur a distribué 4,2 millions de dollars sous forme de subventions des Comités d'investissement communautaire afin de soutenir 307 projets caritatifs locaux, et 2,2 millions de dollars afin de soutenir 26 initiatives caritatives nationales, territoriales ou provinciales.
- Cet automne, nous avons fait don de 14 000 sacs à dos contenant des fournitures scolaires essentielles à des écoles locales de partout au Canada afin d'aider les élèves dans le besoin. Depuis 2006, nous avons fait don de 180 000 sacs à dos dans le cadre de notre programme annuel Des outils pour les jeunes, créant un futur meilleur pour les enfants alors qu'ils retournent en classe.
- Le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur^{MC} a été reconnu comme l'un des meilleurs projets Clean50 en raison de sa contribution au capitalisme propre au Canada. L'organisme canadien Clean50 récompense les figures de proue en matière de durabilité au pays pour leur apport au cours des deux années précédentes. La place du Fonds parmi les finalistes mondiaux du prix pour l'impact social, qui est décerné dans le cadre de l'événement Responsible Business Awards de Reuters Events, a également été confirmée. Au cours des neuf premiers mois de 2021, le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur a effectué dix investissements, dont Fresh City, un épicier omnicanal de Toronto qui vend des produits biologiques, et EliteGamingLIVE, une plateforme de technologie éducative de Baltimore.
- En septembre, nous avons lancé notre engagement en matière de réconciliation, élaboré en partenariat avec les peuples autochtones de partout au pays, ainsi qu'en soutien à ceux-ci. Notre engagement en matière de réconciliation reflète l'évolution de notre passion indéfectible pour des collectivités plus saines et solidaires et notre volonté de comprendre l'histoire que nous partageons, de nouer des relations durables et significatives avec les peuples autochtones, et de prendre des mesures constructives qui s'harmonisent avec les cadres de réconciliation dirigés par des Autochtones.
- Dans le cadre de notre accord d'achat d'énergie (« AAE ») visant l'énergie renouvelable conclu avec la centrale de Brooks Solar située en Alberta, la production d'électricité solaire s'est élevée à plus de 18 000 MWh au cours des neuf premiers mois de 2021, et des activités commerciales dans le cadre de trois AAE supplémentaires devraient débuter en 2022.

Utiliser les technologies de pointe de TELUS pour favoriser une croissance supérieure dans les services mobiles, résidentiels et d'affaires

- La société Opensignal, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, nous a décerné des distinctions au cours du troisième trimestre de 2021.
 - Dans le rapport *Mobile Network Experience: Canada Report* publié en août 2021, nous avons remporté la première place dans six des sept catégories, nous nous sommes classés au premier rang dans quatre catégories (expérience vidéo, expérience d'application vocale, expérience des vitesses de téléchargement et expérience des vitesses de téléversement), et nous nous sommes classés *ex æquo* au premier rang dans deux catégories (expérience au chapitre des jeux et expérience au chapitre de la couverture 4G). Notre vitesse dans la catégorie de l'expérience des vitesses de téléchargement est de 73,9 Mbps, ce qui est 5,8 % et 28,6 % plus rapide que la vitesse des entreprises s'étant classées aux deuxième et troisième rangs, respectivement.
 - Dans le rapport *Canada 5G Experience Report* publié en août 2021, nous nous sommes classés *ex æquo* au premier rang en ce qui a trait à l'expérience vidéo 5G, aux vitesses de téléchargement 5G et aux vitesses de téléversement 5G.
- Pour une cinquième année consécutive, nous avons remporté le prix Speedtest remis par Ookla (dont le siège social est situé aux États-Unis) pour le réseau mobile le plus rapide au Canada, selon les données des premier et deuxième trimestres de 2021.

- En juillet, nous avons annoncé le lancement du Service de sécurité infonuagique géré de TELUS, qui prend en charge une stratégie de cybersécurité intégrée en misant sur des contrôles unifiés et une visibilité complète de l'infrastructure des clients. Mis sur pied en collaboration avec le chef de file de la cybersécurité, Palo Alto Networks, le Service de sécurité infonuagique géré de TELUS propose une solution complète pour sécuriser les données quel que soit l'endroit où les clients exercent leurs activités.
- En juillet, nous avons investi dans Radicle, une société de Calgary qui a développé une plateforme de crédits carbone destinée aux acheteurs et aux vendeurs de crédits carbone. Nous explorons différentes formes de partenariats potentiels pour aider Radicle à étendre ses activités à d'autres secteurs d'activité et régions, et favoriser l'atteinte de notre objectif de carboneutralité d'ici 2030.
- En août, nous avons annoncé que les clients sont désormais en mesure de contrôler et de surveiller leur système Maison connectée de TELUS et de divertissement en mode mains libres à l'aide de commandes vocales offertes par la nouvelle compétence de l'assistant domestique TELUS sur Alexa d'Amazon. Les clients peuvent donc maintenant utiliser les commandes vocales en mode mains libres pour configurer des fonctionnalités Maison connectée, notamment activer leur panneau de contrôle, verrouiller et déverrouiller les portes, régler le thermostat, et allumer et éteindre les lumières.
- En août, nous avons fait un investissement dans Quintessence Labs, une société dont le siège social est situé en Australie et qui a introduit sur le marché de la cybersécurité des solutions de cryptographie postquantique et de génération de nombres véritablement aléatoires prêtes à la commercialisation. Nous réalisons des investissements stratégiques dans des sociétés qui nous protégeront, nos clients et nous, contre les cyberennemis qui pourront vraisemblablement percer les codes des technologies de chiffrement actuelles au cours des cinq à dix prochaines années.
- En septembre, nous avons annoncé la conclusion d'un accord pluriannuel avec General Motors Canada (« GM ») qui permettrait de connecter les véhicules de prochaine génération de GM à notre réseau 5G. Nous travaillons avec GM au développement de capacités de réseau mobile hautement performantes qui sauront répondre aux besoins uniques d'un futur où les véhicules seront entièrement électriques et autonomes. Les premiers véhicules de GM offrant une connectivité intégrée à notre réseau 4G LTE et 5G devraient être lancés au cours de l'année automobile 2025.
- En septembre, nous avons annoncé que nous procédions à un déploiement accru de nos Solutions d'immoTique en utilisant notre technologie pour simplifier les activités quotidiennes, réduire les coûts et rehausser l'expérience des résidents. En partenariat avec Arlington Street Investments, nous transformons un nouvel aménagement de commerces de détail spécialisés et d'immeubles locatifs résidentiels situé sur la 17th Avenue, à Calgary, en un aménagement faisant appel aux Solutions d'immoTique TELUS. Les résidents et les responsables de l'exploitation des immeubles ont donc l'esprit tranquille, sachant que leur immeuble est sécuritaire, durable et connecté.
- De concert avec Hilo, la filiale d'Hydro-Québec qui offre des services d'énergie intelligente complets pour les résidences et les entreprises, nous avons lancé un projet pilote dans la ville de Québec qui vise à regrouper nos technologies domotiques et de sécurité avec les solutions de maison intelligente de Hilo afin d'aider à rendre les maisons du Québec plus intelligentes et écologiques, tout en permettant à leurs résidents de faire des économies.

Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS Santé et TELUS Agriculture pour établir des actifs d'importance

- Les solutions de soins virtuels de TELUS Santé et Mes Soins TELUS Santé ont connu une adoption considérable en cette période de pandémie de COVID-19 qui se poursuit. Ces solutions ont aidé les Canadiens à demeurer en sécurité à la maison et à éviter les endroits à risque plus élevé tels que les cliniques et les urgences lorsque cela était possible, ce qui a libéré de la capacité dans le système de soins de santé pour répondre à la pandémie. Nos deux solutions de soins de santé virtuels fournissent à des millions de Canadiens l'occasion d'obtenir virtuellement des soins de santé et de santé mentale de première ligne, d'un bout à l'autre du pays, et elles sont également offertes aux Canadiens qui n'ont pas accès à un médecin de famille ou à ceux qui ont besoin de soins médicaux en dehors des heures d'ouverture.
- Notre solution Compagnon Santé connectée^{MC}, qui offre des services d'intervention d'urgence personnels, continue de soutenir la santé et le bien-être des personnes âgées partout au Canada. La COVID-19 affecte les personnes âgées de façon disproportionnée, et la solution Compagnon Santé connectée aide les personnes âgées à rester en contact avec des services de soutien en cas d'urgence; elle offre également une solution de soins à distance aux personnes qui sont incapables de fournir un soutien physique à des personnes âgées qui leur sont chères. Au cours du deuxième trimestre de 2021, nous avons lancé le service Compagnon TELUS Santé pour Apple Watch (désormais offert aux locuteurs francophones et anglophones, partout au Canada), un service de surveillance en cas d'urgence disponible 24 heures sur 24, sept jours par semaine qui est issu de la combinaison du service national d'intervention de Compagnon Santé connectée de TELUS Santé avec l'interface (API) de détection des chutes et d'autres fonctions de surveillance proactive des montres Apple Watch.
- Durant la pandémie, la chaîne Healthy Living Network de TELUS a également offert aux abonnés au service Télé OPTIK un contenu informationnel et intéressant concernant la prévention de la COVID-19 et le bien-être, et les aide à demeurer actifs et en santé à domicile en leur proposant du contenu de premier plan portant sur plus de 1 250 sujets tels que la condition physique, le yoga, la nutrition et la santé mentale, qu'ils peuvent consulter gratuitement, louer, ou télécharger. Au quatrième trimestre de 2020, nous avons annoncé la création d'un partenariat avec Calm, le premier du genre dans le monde, qui nous permettra d'offrir du contenu de premier plan en matière de santé mentale sur la chaîne Healthy Living Network de TELUS, afin d'aider les Canadiens à composer avec le stress lié à la pandémie. Nous offrons du contenu gratuit à tous les abonnés aux services Télé OPTIK et Pik TV^{MD}, ainsi qu'un contenu en accès limité supplémentaire avec notre forfait thématique Calm sur Télé OPTIK, qui donne accès à des méditations guidées et des exercices respiratoires, ainsi qu'à des histoires destinées aux adultes pour aider à s'endormir disponibles sur l'application Calm. Nous sommes la seule entreprise de télécommunications canadienne à avoir créé un partenariat avec Calm, et nous sommes la première entreprise de télécommunications qui offre le contenu de Calm avec ses services de télévision et qui offre des abonnements dans le cadre de l'échange de points Récompenses TELUS^{MD}.

- Au début du troisième trimestre de 2020, TELUS Santé a commencé à donner à des cliniciens canadiens les moyens de faire des visites virtuelles auprès de leurs patients en intégrant une fonction de vidéoconférence à sa solution de dossiers médicaux électroniques (« DME ») au Canada. Cette fonction permet aux cliniciens de s'occuper à distance de leurs patients et de maintenir la continuité des soins de santé et la mise à jour des dossiers de santé. Au 30 septembre 2021, plus de 484 000 consultations avaient été effectuées au moyen de la solution Visite virtuelle intégrée au DME de TELUS, depuis son lancement.
- En septembre, nous avons investi dans RecoveryOne, une société qui appuie directement nos efforts en matière de qualité des soins de santé virtuels puisqu'elle offre une solution logicielle complète visant à optimiser le parcours unique d'un patient pendant son rétablissement après une chirurgie musculosquelettique. Cette société californienne fera de nous son partenaire canadien privilégié.
- En juillet, TELUS Agriculture, de concert avec Rabobank, une banque alimentaire et agricole mondiale, a fait l'acquisition de Conservis. Cette dernière intègre des technologies de l'agriculture disparates dans une seule interface simplifiée permettant de gérer les activités agricoles. L'amélioration de la rentabilité de l'exploitation agricole et la facilitation d'un partage efficace des données agricoles entre partenaires de confiance sont essentielles à la viabilité et à la sécurité de notre système alimentaire. Grâce à notre partenariat avec Rabobank et à la technologie offerte sur la plateforme de Conservis, nous ferons de la gestion financière des fermes un processus plus efficace et créerons de nouvelles occasions pour nos clients dans l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire.
- En septembre, nous avons acquis les actifs de Herdtrax Inc., un logiciel en ligne de pointe pour la gestion intégrée des registres de bovins qui permet aux utilisateurs de saisir des données à la naissance de l'animal, puis au fil de chaque événement qui survient durant sa vie. Herdtrax poursuivra son travail afin de combler le manque d'informations disponibles pendant la vie d'un animal, en permettant de faire le suivi et de partager des caractéristiques de façon à faciliter les décisions de gestion dans l'industrie du bœuf. TELUS Agriculture a déjà intégré Herdtrax avec Feedlot Health Management Services; les agriculteurs peuvent donc partager des informations avec des acheteurs, et contribuent du même coup à optimiser l'efficacité de la production des parcs d'engraissement et des éleveurs de veaux et la santé générale des animaux en appuyant la prise de décisions fondées sur les données.
- Comme il est indiqué à la *rubrique 1.3*, nous avons acquis Blacksmith Applications Holdings Inc. qui, à titre de fournisseur de solutions SaaS (logiciel-service) pour la gestion, l'optimisation et l'analytique de la stimulation du commerce (TPx), offre des services aux fabricants de biens de consommation et aux acheteurs au détail. Grâce à l'acquisition de Blacksmith Applications, TELUS Agriculture dispose maintenant d'un éventail complet de capacités TPx et d'analytique qui renforcent sa position en tant que chef de file du marketing dans cette industrie. Nos solutions complémentaires présentent un potentiel élevé de ventes croisées avec les clients d'Exceedra, d'Ignition et de Muddy Boots. Ensemble, nous aspirons à offrir aux acheteurs de détail et aux fournisseurs d'aliments, de boissons et de biens de consommation une solution de premier plan sur le marché.

Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS International pour établir un actif d'importance

- En juillet, TELUS International a acquis Playment, un fournisseur de premier plan situé à Bangalore offrant des services et des outils de vision par ordinateur et d'annotation de données spécialisés dans l'imagerie 2D et 3D, la vidéo et la détection et télémétrie par ondes lumineuses (« LiDAR »). La transaction fait suite à l'acquisition par TELUS International de Lionbridge AI en décembre 2020 et a permis à la société d'élargir sa position de chef de file mondial en ce qui a trait aux capacités d'annotation de données d'échelle, de créer davantage d'occasions de perfectionner les systèmes d'IA et de fournir des solutions plus complexes aux clients des domaines des technologies, des grandes entreprises et des méga-entreprises de services à grande échelle. Aujourd'hui, la société exploite cette division sous la dénomination TELUS International AI Data Solutions, et cette dernière compte sur une communauté IA mondiale de plus de un million d'annotateurs et de linguistes et offre l'une des plus importantes plateformes d'annotation de données du genre à l'échelle mondiale.
- TELUS International a été qualifiée de leader par le cabinet de recherche mondial Everest Group dans son évaluation *Customer Experience Management (CXM) – Service Provider Landscape with Services PEAK Matrix Assessment 2021*. Elle remporte ainsi un titre de leader pour la troisième année consécutive. TELUS International a également été reconnue par Fast Company comme l'un des meilleurs lieux de travail pour les innovateurs (Best Workplaces for Innovators) et a reçu un prix Achievers 50 Most Engaged Workplaces.
- En juillet, TELUS International a annoncé le lancement d'Intelligent Insights, une plateforme indépendante du fournisseur qui permet de surveiller et de gérer les solutions et les robots logiciels servant à l'automatisation robotisée des processus (« ARP »). Grâce à Intelligent Insights, les entreprises peuvent assurer un suivi de leurs activités numériques sur une seule plateforme afin de contrôler l'efficacité et les réductions de coûts et déceler les occasions d'innovation, offrant ainsi aux clients les outils dont ils ont besoin pour trouver le meilleur équilibre entre l'automatisation et les interventions humaines pour leur entreprise.
- En août, TELUS International a ouvert son troisième établissement aux États-Unis, soit un nouveau centre de prestation en matière d'expérience client à North Charleston, en Caroline du Sud. La société prévoit créer environ 1 200 emplois d'ici 2022 à North Charleston, agrandissant une équipe déjà forte de plus de 2 400 employés aux États-Unis qui soutiennent actuellement les programmes d'expérience numérique des clients et de transformation numérique à partir de Las Vegas, au Nevada, et de Folsom, en Californie. Le nouvel établissement offrira une expérience client axée sur la haute technologie et une forte interaction humaine à des marques mondiales de premier plan.
- En septembre, TELUS International a conclu un placement secondaire majoré effectué par voie de prise ferme de 14 400 000 actions à droit de vote subalterne, au prix de 34,00 \$ US par action, par certains actionnaires, y compris Baring Private Equity Asia. TELUS Corporation n'a pas participé au placement. De plus, en raison de la forte demande des investisseurs, les preneurs fermes ont exercé intégralement l'option leur permettant de souscrire 2 160 000 actions à droit de vote subalterne supplémentaires auprès des actionnaires vendeurs. Par suite du placement, TELUS Corporation et Baring Private Equity Asia détiennent environ 70,9 % et 25,9 %, respectivement, des droits de vote combinés de TELUS International et environ 55,1 % et 20,1 %, respectivement, de la participation économique.

4. Capacités

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant la croissance de la consommation de données mobiles, notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2020.

4.2 Ressources opérationnelles

Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») a tenu, du 15 juin 2021 au 23 juillet 2021, des enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz. Nous avons réussi à obtenir 142 licences de spectre pour les services sans fil en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Compte tenu du spectre que nous avons acquis dans le cadre d'une transaction privée au cours du premier trimestre de 2021, nous détenons maintenant 25 MHz de spectre dans la bande de 3 500 MHz à l'échelle nationale et 40 MHz dans nos marchés clés. En nous assurant de posséder le spectre de bande moyenne crucial nécessaire pour mettre en œuvre une connectivité 5G transformationnelle de prochaine génération au profit des Canadiens, nous pouvons continuer à offrir la fiabilité, la vitesse, la couverture et la faible latence du réseau de premier ordre dont les citoyens ont besoin pour obtenir de meilleurs résultats dans un monde numérique.

Depuis le milieu de 2013 et jusqu'au 30 septembre 2021, nous avons investi plus de 5,6 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions privées, y compris des transactions effectuées au premier trimestre de 2021, dans le cadre desquelles nous avons obtenu les droits d'utilisation des licences de spectre des SSFE-4 de la part des titulaires de licences initiaux, et des transactions effectuées au deuxième trimestre de 2021, dans le cadre desquelles nous avons acquis du spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz, en plus des transactions visant l'acquisition de spectre dans la bande de 3 500 MHz dont il fait mention ci-dessus. Par suite de ces investissements, nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif principal visant à accorder la priorité aux clients.

La consommation de données mobiles augmente rapidement et devrait continuer d'augmenter à un rythme soutenu dans le cadre de la transition de l'industrie à la technologie 5G; nous avons en conséquence effectué des investissements afin d'accroître la couverture, la capacité et la qualité de notre réseau de premier ordre pour prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles dans un pays diversifié sur le plan géographique. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles connectée directement à notre technologie à fibres optiques, afin d'améliorer la couverture et la capacité utilisée au lancement de notre réseau 5G.

Au 30 septembre 2021, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, soit un résultat inchangé par rapport au 30 septembre 2020. Nous avons continué d'investir dans le lancement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait plus de 96 % de la population canadienne au 30 septembre 2021, soit un résultat relativement inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent. De plus, notre réseau 5G lancé en juin 2020 couvrait 64 % de la population canadienne au 30 septembre 2021.

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec, et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens dans ces collectivités. Pour ce faire, nous avons notamment accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques dans ces collectivités. En outre, nous avons accru les vitesses des services Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K et les capacités 4K HDR, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services de données groupés, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de désabonnement. Notre technologie à fibres optiques représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui a permis le déploiement de la technologie 5G, comme il est fait mention ci-dessus. Nos gammes de services de sécurité résidentielle et d'entreprise intègrent des fonctions de sécurité et de contrôle de sécurité avec les appareils intelligents.

Au 30 septembre 2021, plus de 2,6 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec étaient couverts par nos installations à fibres optiques, qui leur fournissent un accès immédiat à notre technologie à fibres optiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à plus de 2,4 millions de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au troisième trimestre de 2020.

Au 30 septembre 2021, environ 12 % de nos abonnés aux services de télévision et Internet de notre réseau PureFibre étaient desservis par des lignes de cuivre, soit une baisse par rapport à 15 % au 30 juin 2021. La majorité des abonnés restants devrait essentiellement passer à TELUS PureFibre^{MD} d'ici la fin de 2022.

Nous offrons divers services et solutions de soins de santé, y compris des soins de santé virtuels, des pharmacies virtuelles, des dossiers médicaux électroniques (« DME »), des systèmes de gestion d'officine, des solutions de gestion du règlement des demandes, des dossiers de santé personnels, des solutions de suivi des patients à distance, des services d'intervention d'urgence personnels, des services de soutien en santé mentale, des soins de base exhaustifs et des services de mieux-être des employés, ainsi que des services de conservation du contenu portant sur la santé pour les Canadiens.

Nos solutions de technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire comprennent la gestion agricole, la gestion agronomique de précision, la gestion de la santé des troupeaux des parcs d'engraissement, des services d'interface de programmation d'applications (API) et des services d'intégration d'applications, la gestion de la conformité, la traçabilité des aliments et l'assurance de la qualité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, des solutions de gestion de données et des solutions logicielles aux fins de la stimulation du commerce et de la réalisation des activités de vente au détail.

Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »)

Notre secteur ECPN offre des services qui appuient le cycle de vie complet de la transformation numérique de nos clients. Nous permettons à nos clients d'adopter plus rapidement les technologies numériques de prochaine génération pour obtenir de meilleurs résultats. Les solutions et services offerts trouvent leur pertinence sur de multiples marchés, y compris les services de technologies de l'information (« TI ») pour la transformation numérique des systèmes d'expérience client et la gestion de l'expérience client numérique.

Notre secteur ECPN a mis au point un modèle de prestation agile à l'échelle mondiale pour soutenir l'expérience client propulsée par le numérique de prochaine génération. La quasi-totalité de nos sites de prestation de services sont reliés par une infrastructure de classe transporteur soutenue par des technologies d'informatique en nuage, ce qui permet la mise en place d'équipes virtuelles réparties à l'échelle mondiale. L'interconnexion de nos équipes ECPN et la capacité de modifier de manière transparente les interactions entre les canaux physiques et numériques permettent à nos équipes ECPN d'adapter notre stratégie de prestation à l'évolution des besoins de nos clients.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment notre ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».)

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En mai 2019, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 7 % à 10 % entre 2020 et la fin de 2022, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. L'indication à long terme au chapitre du ratio de distribution lié aux actions ordinaires est calculée comme représentant 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2022 ou que nous ne modifierons pas ce programme d'ici 2022. (Se reporter à la Mise en garde concernant les déclarations prospectives – Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022, ainsi qu'à la rubrique 10.13, « Financement, dette et dividendes », de notre rapport de gestion annuel 2020.)
- Le 4 novembre 2021, le conseil a décidé de déclarer un dividende pour le quatrième trimestre de 0,3274 \$ par action, payable le 4 janvier 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2021. Le dividende pour le quatrième trimestre de 2021 reflète une augmentation cumulative de 0,0162 \$ par action, ou 5,2 %, par rapport au dividende par action de 0,3112 \$ déclaré à l'exercice précédent.
- Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet pour les dividendes versés à compter du 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les fonds propres à un escompte de 2 %. Au cours du troisième trimestre de 2021, relativement aux dividendes versés le 2 juillet 2021, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis environ 6 millions d'actions ordinaires aux fins de ce régime, pour un montant de 157 millions de dollars. Pour les dividendes versés le 1^{er} octobre 2021, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés, qui est calculé comme une participation à ce régime de 158 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionnariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 37 %.
- TELUS International entend conserver tous les fonds disponibles et tout bénéfice futur afin de soutenir l'exploitation et de financer la croissance et le développement de ses activités. Ainsi, TELUS International n'entend pas déclarer ni verser de dividendes en trésorerie sur ses actions de participation dans un avenir prévisible.

Racheter des actions ordinaires

- Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021 et jusqu'à la date du présent rapport de gestion, nous n'avons racheté ni annulé aucune action en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Le papier commercial émis et en cours était de 1 528 millions de dollars au 30 septembre 2021 et était intégralement libellé en dollars américains (1 199 millions de dollars US), par rapport à 731 millions de dollars (574 millions de dollars US) au 31 décembre 2020, et à 427 millions de dollars (320 millions de dollars US) au 30 septembre 2020.
- Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International payables à un consortium se composant d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) se chiffraient à 877 millions de dollars US au 30 septembre 2021, par rapport à 1 428 millions de dollars US au 31 décembre 2020, et à 820 millions de dollars US au 30 septembre 2020. La facilité de crédit de TELUS International est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 30 septembre 2021, soit un résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2020 et au 30 septembre 2020.

Maintenir la conformité aux objectifs financiers

- Maintenir des notations du crédit de première qualité de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 5 novembre 2021, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée. (Se reporter à la rubrique 7.8, « Notations du crédit ».)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,20 à 2,70 fois – Au 30 septembre 2021, ce ratio, qui était de 3,19 fois, sortait de la fourchette cible, en raison principalement de la diminution du BAIIA tenant à la pandémie de COVID-19, ainsi que des acquisitions d'entreprises et de l'acquisition des licences de spectre. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de 600 MHz tenues en 2019, pour les récentes enchères de spectre dans la bande de 3 500 MHz tenues en 2021 et pour les prochaines enchères de licences de spectre, de même que l'incapacité à prédire l'incidence de la pandémie de COVID-19, l'évaluation de cette indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette visée sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené en deçà de 2,70 fois à moyen terme (par suite des récentes enchères de spectre tenues en 2021 et lorsque les prochaines enchères de spectre auront eu lieu, en 2023 et en 2024), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

- Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution lié aux actions ordinaires présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés des quatre trimestres les plus récents, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, et sur les flux de trésorerie disponibles; il est présenté à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 30 septembre 2021, le ratio était de 110 % et sortait de la fourchette cible, en raison principalement i) de la diminution du BAIIA découlant de la pandémie; et ii) de notre programme de dépenses d'investissement accélérées prévues afin de prendre en charge nos dépenses d'investissement dans le réseau à large bande, le déploiement de notre infrastructure TELUS PureFibre et l'accélération de la mise en œuvre de notre réseau 5G. En excluant l'incidence de notre programme de dépenses d'investissement accéléré, le ratio était de 75 % au 30 septembre 2021. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)
- Maintenir des liquidités disponibles d'au moins 1 milliard de dollars – Au 30 septembre 2021, les liquidités disponibles sur une base consolidée s'élevaient à environ 3,6 milliards de dollars. (Se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* » et à « *Risque de liquidité* » à la *rubrique 7.9*.)

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats d'exploitation

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant nos attentes liées à la croissance du montant facturé mensuel moyen par abonné (« MFMMMA ») des téléphones mobiles et des produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles, aux tendances au chapitre des produits et services liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de rétention, aux marges liées à l'équipement, à la croissance du nombre d'abonnés et aux futures tendances. Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront, compte tenu, notamment, des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions connexes sur l'économie. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation, particulièrement le BAIIA ajusté, sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes afin de tenir compte de la cessation de la distinction historique entre les secteurs des services mobiles et des services filaires découlant de la convergence des technologies, au niveau des mesures de performance distinctes qui sont régulièrement communiquées à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel). Avant que l'Organisation mondiale de la Santé qualifie la COVID-19 de pandémie, nous comptons procéder à une transition vers une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle au cours de l'exercice 2020; avec prise d'effet au trimestre clos le 31 mars 2021, nous avons appliqué notre nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle et nous avons retraité les montants comparatifs sur une base comparable. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction.

Le secteur Solutions technologiques de TELUS comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement découlant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui incluent les produits tirés du protocole Internet, des services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées et des services fondés sur l'infonuagique; les produits tirés des logiciels, des services de gestion de données et des technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire axées sur l'analytique de données; les produits tirés des services de sécurité résidentielle et d'entreprise); certaines solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé; les produits tirés des services de voix et des autres services de télécommunications; les ventes d'équipement.

Le secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »), dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend l'expérience client numérique et la transformation de la capacité numérique, y compris les solutions d'intelligence artificielle (« IA ») et de gestion du contenu, qui sont fournies par TELUS International.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019
Produits d'exploitation et autres produits	4 251	4 111	4 024	4 060	3 981	3 728	3 694	3 858
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services ¹	1 660	1 609	1 548	1 766	1 632	1 458	1 412	1 681
Charge au titre des avantages du personnel ¹	1 095	1 051	1 015	958	959	911	873	809
Dotations aux amortissements	804	793	789	789	773	725	725	678
Total des charges d'exploitation	3 559	3 453	3 352	3 513	3 364	3 094	3 010	3 168
Bénéfice d'exploitation	692	658	672	547	617	634	684	690
Coûts de financement avant la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	184	203	207	190	187	184	192	175
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	10	—	—	—	—	18	—	—
Bénéfice avant impôt	498	455	465	357	430	432	492	515
Impôt sur le résultat	140	111	132	86	109	117	139	136
Bénéfice net	358	344	333	271	321	315	353	379
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	345	335	331	260	307	290	350	368
Bénéfice net par action ordinaire :								
Bénéfice par action de base (BPA)	0,25	0,25	0,25	0,20	0,24	0,23	0,28	0,30
BPA de base ajusté ²	0,29	0,26	0,27	0,22	0,28	0,25	0,32	0,32
BPA dilué	0,25	0,25	0,25	0,20	0,24	0,23	0,23	0,30
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,3162	0,3162	0,3112	0,3112	0,29125	0,29125	0,29125	0,29125
Information supplémentaire :								
BAIIA ²	1 496	1 451	1 461	1 336	1 390	1 359	1 409	1 368
Coûts de restructuration et autres coûts ²	63	38	41	71	58	70	60	40
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	1	1	2	8	3	6	5
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN	—	—	—	—	—	71	—	—
BAIIA ajusté ²	1 559	1 490	1 503	1 409	1 456	1 361	1 475	1 413
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 322	1 250	939	1 033	902	1 462	1 177	829
Flux de trésorerie disponibles ²	203	210	321	218	161	511	545	135

1 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

2 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Tendances

La COVID-19 a été qualifiée de pandémie en mars 2020 et a eu des répercussions importantes sur nos activités. La pandémie nous empêche tout comme nos clients de mener nos activités de façon conventionnelle dans certains secteurs. Bien que nous nous attendions à ce que la pandémie continue de se répercuter sur nos activités au moins jusqu'en 2022, nous nous sommes adaptés, et nous adaptons constamment, à de futurs modèles d'exploitation.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des produits consolidés reflète la croissance du secteur TTech, y compris i) les produits tirés de la croissance des services de données fixes en ce qui a trait aux produits d'exploitation tirés des services Internet et des produits de troisième vague, aux produits tirés des services de télévision, aux produits tirés des services de sécurité résidentielle et d'entreprise, aux produits tirés des technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et à d'autres offres en matière d'applications évoluées; ii) les produits tirés des services de réseau mobile découlant de la croissance du nombre d'abonnés et de l'accélération des connexions à l'Internet des objets (« IdO »), qui ont en grande partie diminué en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 telles que la baisse des produits tirés des services d'itinérance liée aux restrictions de voyage et la réduction des activités de magasinage habituelles des clients dans les commerces de détail depuis la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos commerces de détail ayant débuté en mars 2020 et s'étant poursuivie pendant presque tout le deuxième trimestre de 2020, ce qui a empêché les clients de se rendre

en personne pour remplacer leur appareil ou choisir des forfaits mobiles de niveau supérieur; et iii) certains produits tirés des soins de santé, y compris la solution de gestion des régimes d'assurance maladie, la solution Dossier Collaboratif Santé, la solution de gestion d'officine et la solution de pharmacie virtuelle, ainsi que la solution Soins virtuels de TELUS Santé. Tous ces secteurs ont vu leurs activités neutralisées en partie par la plus faible croissance des produits tirés de l'équipement tenant aux changements dans les habitudes de magasinage habituelles des clients dans les commerces de détail dont il est fait mention ci-dessus, et plus récemment, on observe que la baisse des volumes de remplacement d'appareils connue en 2020 se manifeste par un accroissement de la demande au premier semestre de 2021, ainsi que par les autres répercussions de la pandémie telles que la fermeture temporaire des cliniques TELUS Santé en 2020 et le fait que ces cliniques fonctionnent à volume réduit en 2021, de même que le fait que les clients d'affaires font face à des réductions ou à des interruptions de leurs activités. L'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de données de troisième vague ainsi que des produits tirés des services de télévision tient à la croissance du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits par client tirés des services Internet. Par ailleurs, un nombre accru de clients ont adopté nos services de sécurité résidentielle et d'entreprise et nos technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire. Pour des renseignements supplémentaires concernant les produits tirés des services mobiles et des services fixes ainsi que les tendances au chapitre du nombre d'abonnés, se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS »*.

L'augmentation d'un exercice à l'autre des produits consolidés reflète également la croissance des produits du secteur ECPN tenant à des acquisitions d'entreprises, y compris l'acquisition de Competence Call Center (« CCC ») le 31 janvier 2020 et l'acquisition de Lionbridge AI le 31 décembre 2020, cette dernière ayant par la suite fait l'objet d'un repositionnement de la marque sous le nom de TELUS International AI Data Solutions (« TIAI »), ainsi que la croissance interne liée aux clients externes.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des charges liées à l'achat de biens et services reflète l'augmentation des charges afin de prendre en charge la croissance des activités du secteur ECPN et du nombre d'abonnés et les acquisitions d'entreprises; l'augmentation du coût des ventes de produits lié aux services de données fixes découlant de la croissance du nombre d'abonnés; l'augmentation des charges au titre de l'équipement mobile liées à la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus; et l'augmentation des charges d'exploitation découlant de la croissance liée à l'élargissement de nos offres de services de santé et à l'accroissement de nos capacités numériques. TIAI a recours à une main-d'œuvre contractuelle pour offrir des services à ses clients, plutôt que d'avoir uniquement recours à ses membres du personnel; en conséquence, ces services contractuels devraient contribuer d'un exercice à l'autre à l'augmentation des charges liées à l'achat de biens et services au cours de 2021.

La tendance au chapitre de la hausse, d'un exercice à l'autre, de la charge nette au titre des avantages du personnel reflète l'accroissement du nombre d'employés lié aux acquisitions d'entreprises, notamment afin de prendre en charge la croissance des produits tirés du secteur ECPN, les offres de services de santé, les technologies intelligentes pour la chaîne d'alimentation et la croissance de nos autres gammes de services complémentaires. Ce résultat a été neutralisé en partie par la modération de la charge au titre des salaires résultant des réductions du nombre d'employés équivalents temps plein au pays, compte non tenu des acquisitions d'entreprises, liée en partie aux postes vacants absorbés. Nous avons enregistré une hausse d'un exercice à l'autre de la charge nette au titre des avantages du personnel au cours des neuf premiers mois de 2021 et à l'exercice 2020, en raison de la hausse de la rémunération fondée sur le mérite, dont les augmentations liées au programme de rémunération en avril 2021 et en juillet 2020.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, de la dotation aux amortissements reflète une augmentation des immobilisations acquises dans le cadre des acquisitions d'entreprises, de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'expansion de notre infrastructure à large bande, y compris nos investissements générationnels pour brancher les foyers et les entreprises à notre réseau TELUS PureFibre, et la couverture de la technologie 5G, ainsi que la croissance des mises en service d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité. Les investissements dans notre technologie à fibres optiques nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie afin d'améliorer la couverture et la capacité, y compris une évolution efficace et rapide vers la technologie 5G; nous avons procédé à la première phase du lancement de notre réseau 5G en juin 2020.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme, qui est liée principalement aux investissements dans la technologie du spectre, dans la technologie de la fibre optique et dans la technologie mobile, ainsi que les acquisitions d'entreprises. Les coûts de financement tiennent compte de la comptabilisation d'une prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, et de 18 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. De plus, les coûts de financement sont présentés déduction faite des intérêts capitalisés qui sont liés aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères

visant le spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz, que nous avons commencé à déployer dans notre réseau existant en 2021. Les coûts de financement comprennent également la désactualisation des provisions (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et options de vente position vendeur) et le montant au titre des régimes à prestations définies du personnel, déduction faite de l'intérêt. De plus, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations quasi adoptées de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans les périodes considérées au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures. Historiquement, la tendance au chapitre du BPA reflète la tendance au chapitre du bénéfice net.

La tendance générale au chapitre de la diminution, d'un exercice à l'autre, des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation reflète la hausse, d'un exercice à l'autre, des paiements d'impôt sur le résultat tenant en grande partie au report des paiements autorisés en 2020 en raison de la pandémie, les autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation et la hausse des paiements d'intérêts découlant de l'accroissement de l'encours de la dette et des variations d'un exercice à l'autre des taux d'intérêt à terme fixes. La tendance générale au chapitre de la diminution, d'un exercice à l'autre, des flux de trésorerie disponibles reflète les facteurs qui ont eu une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de même que la hausse des dépenses d'investissement, mais les méthodes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie (IFRS 15 et IFRS 16) n'ont aucune incidence sur la détermination des flux de trésorerie disponibles. Pour une analyse détaillée des tendances, se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », et à la rubrique 5.5, « Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International ».

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction. Une analyse de la performance de nos secteurs opérationnels est présentée à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », et à la rubrique 5.5, « Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International ».

Produits d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Produits d'exploitation						
Services	3 669	3 373	8,8 %	10 730	9 868	8,7 %
Équipement	577	588	(1,9) %	1 647	1 412	16,6 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	4 246	3 961	7,2 %	12 377	11 280	9,7 %
Autres produits	5	20	(75,0) %	9	123	(92,7) %
Produits d'exploitation et autres produits	4 251	3 981	6,8 %	12 386	11 403	8,6 %

Les produits d'exploitation et autres produits consolidés ont augmenté de 270 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 983 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 296 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 862 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, résultats qui reflètent i) la hausse des produits tirés des services Internet et des services de données de troisième vague, ainsi que la hausse des produits tirés des technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et des autres services de données fixes tenant à la croissance du nombre d'abonnés, à la hausse des produits par client découlant des mises à niveau des vitesses Internet, aux acquisitions d'entreprises et à l'accroissement des services; ii) la croissance des produits d'exploitation du secteur ECPN tenant aux acquisitions d'entreprises, ainsi que la croissance interne découlant à la fois des nouveaux clients et de l'accroissement des services offerts aux clients existants; iii) la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et du nombre d'abonnés des appareils connectés; et iv) la croissance des produits tirés de services de santé. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse continue des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de données fixes patrimoniaux.

Comparativement à l'exercice précédent, la croissance enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2021 reflète également les répercussions persistantes dilutives de la pandémie, plus particulièrement au premier trimestre de 2021, y compris la réduction des produits tirés des services d'itinérance depuis les restrictions de voyage.

- Les **produits tirés de l'équipement** ont diminué de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en raison de la baisse des volumes de remplacement d'appareils mobiles tenant pour l'essentiel au caractère non récurrent de la demande soutenue pour des appareils enregistrée au troisième trimestre de 2020, qui était attribuable à la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos commerces de détail durant la majeure partie du deuxième trimestre de 2020, ainsi qu'en raison des problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement mondiale, y compris les contraintes qui ont commencé à peser sur les stocks d'appareils mobiles à l'échelle de l'industrie au troisième trimestre de 2021, et de la baisse des produits tirés de l'équipement fixe. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les produits tirés de l'équipement ont augmenté de 235 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, résultats qui reflètent les volumes plus élevés de remplacement d'appareils, ces remplacements ayant été touchés de façon importante par la pandémie en 2020, ainsi que la plus grande proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, laquelle tient essentiellement à l'accroissement des activités promotionnelles. Les volumes plus élevés de remplacement d'appareils sont attribuables à la mise à exécution fructueuse de nos initiatives accordant la priorité aux clients, y compris les capacités accrues de notre empreinte numérique, ainsi qu'à la baisse des volumes de remplacement d'appareils au cours de 2020, laquelle s'est traduite par un accroissement de la demande en 2021. Le volume plus élevé de ventes d'équipement de sécurité résidentielle et d'entreprise et de ventes d'équipement de données a également contribué à cette augmentation.

- Les **autres produits** ont diminué de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 en raison principalement de la baisse des profits nets liés à la vente de certains actifs, facteur neutralisé en partie par la réduction des autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières. Les autres produits ont diminué de 114 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021; cette baisse tient essentiellement au caractère non récurrent d'un profit à la diminution et au retrait subséquent d'une provision comptabilisée à l'exercice précédent au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle dans une filiale acquise, Xavient Information Systems (« Xavient »), qui ont été réglées au deuxième trimestre de 2020, ainsi que des autres facteurs dont il est fait mention ci-dessus ayant eu une incidence sur les résultats au troisième trimestre de 2021.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Achat de biens et services	1 660	1 632	1,7 %	4 817	4 502	7,0 %
Charge au titre des avantages du personnel	1 095	959	14,2 %	3 161	2 743	15,2 %
Amortissement des immobilisations corporelles	530	540	(1,9) %	1 581	1 568	0,8 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	274	233	17,6 %	805	655	22,9 %
Charges d'exploitation	3 559	3 364	5,8 %	10 364	9 468	9,5 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 195 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 896 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

- L'**achat de biens et services** a augmenté de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 en raison i) de la hausse des coûts d'exploitation, des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle et des frais d'administration liés aux acquisitions d'entreprises, de la croissance interne des produits tirés du secteur ECPN et de l'élargissement de nos offres de services de santé, y compris l'adoption de nos solutions de soins virtuels; ii) de la hausse des coûts des produits et services aux fins de la prise en charge de la croissance du nombre de connexions d'abonnés, y compris les abonnés aux services de télévision; iii) de l'augmentation des frais de publicité et de promotion liée au ralentissement des activités de commercialisation au début de la pandémie en 2020; et iv) de l'augmentation des activités liées à l'accroissement de nos capacités numériques. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse des activités de remplacement d'appareils mobiles dont il est fait mention ci-dessus, la diminution des créances douteuses, et la réduction de la charge au titre des commissions associée à une plus grande proportion de ventes numériques et aux volumes moins élevés de remplacement d'appareils au cours de la période considérée et des périodes antérieures. L'achat de biens et services a augmenté de 315 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021 en raison principalement de la hausse de la charge au titre des ventes d'équipement mobile décrite plus haut, contrebalancée en partie par la diminution des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre, ainsi que des autres facteurs ayant touché les résultats du trimestre qui ont été présentés.

- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 136 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 418 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison principalement i) de l'accroissement des coûts de la rémunération et des avantages du personnel découlant de l'augmentation du nombre d'employés liée aux acquisitions d'entreprises, ainsi que de la croissance interne des produits tirés du secteur ECPN; ii) de la hausse de la rémunération fondée sur le mérite; iii) de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions tenant à un ajustement évalué à la valeur de marché d'attributions comptabilisées à titre de passif découlant de la hausse du cours de l'action de TELUS International. Ces augmentations de la charge au titre des avantages du personnel ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif.
- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a diminué de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, car l'amortissement des immobilisations corporelles découlant de la croissance des immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris notre réseau à fibres optiques élargi et les acquisitions d'entreprises, a été plus que contrebalancé par la diminution de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation. Au cours des neuf premiers mois de 2021, l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles de 13 millions de dollars tenait à la croissance des immobilisations susmentionnée, facteur neutralisé en partie par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé au cours de la période comparative en raison de l'accroissement des activités de mise hors service.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 41 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 150 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, ce qui reflète les acquisitions d'entreprises et la croissance des dépenses liées aux immobilisations incorporelles au cours des 12 derniers mois.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BAlIA du secteur TTEch ¹ (se reporter à la rubrique 5.4)	1 355	1 258	7,7 %	4 014	3 756	6,9 %
BAlIA du secteur ECPN ¹ (se reporter à la rubrique 5.5)	141	132	6,7 %	394	402	(2,1) %
BAlIA ¹	1 496	1 390	7,6 %	4 408	4 158	6,0 %
Dotation aux amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(804)	(773)	4,0 %	(2 386)	(2 223)	7,3 %
Bénéfice d'exploitation [bénéfice avant intérêts et impôts (BAII) consolidé]	692	617	12,2 %	2 022	1 935	4,5 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 75 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 87 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, tandis que le BAlIA a augmenté de 106 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 250 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. En excluant l'incidence au deuxième trimestre de 2020 d'un profit non récurrent de 71 millions de dollars au retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN, le bénéfice d'exploitation s'est accru de 158 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, tandis que le BAlIA a augmenté de 321 millions de dollars au cours de la période correspondante. Ces résultats reflètent la croissance des marges liées aux services Internet et aux services de données de troisième vague, ainsi que la croissance des marges liées aux autres services de données fixes découlant de la croissance du nombre d'abonnés et de l'accroissement des services; la croissance des produits tirés des services de réseau attribuable à l'augmentation du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et du nombre d'abonnés des appareils connectés; la croissance des marges liées à l'équipement mobile; l'apport plus élevé provenant du secteur ECPN; et la diminution des créances douteuses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la charge au titre des avantages du personnel et la diminution des services de voix fixes patrimoniaux et des services de données fixes patrimoniaux. La croissance enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2021 reflète également la diminution des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre découlant de la pandémie, en partie neutralisée par les répercussions persistantes dilutives de la pandémie, y compris la diminution des marges liées aux services d'itinérance en raison des restrictions de voyage.

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BAIIA ajusté du secteur TTech ¹ (se reporter à la rubrique 5.4)	1 410	1 314	7,4 %	4 128	3 916	5,4 %
BAIIA ajusté du secteur ECPN ^{1,2} (se reporter à la rubrique 5.5)	149	142	4,7 %	424	376	12,6 %
BAIIA ajusté¹	1 559	1 456	7,1 %	4 552	4 292	6,0 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

2 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 103 millions de dollars, ou 7,1 %, au troisième trimestre de 2021 et de 260 millions de dollars, ou 6,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2021, résultats qui reflètent les facteurs ayant influé sur le bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – montant brut	172	169	1,8 %	515	508	1,4 %
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – capitalisés	—	(11)	(100,0) %	—	(28)	(100,0) %
Intérêts sur les obligations locatives	16	17	(5,9) %	50	52	(3,8) %
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	3	1	n.s.	10	5	100,0 %
Désactualisation de provisions	3	4	(25,0) %	14	13	7,7 %
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	10	—	n.s.	10	18	(44,4) %
Charges d'intérêts	204	180	13,3 %	599	568	5,5 %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	6	4	50,0 %	19	12	58,3 %
(Profits) pertes de change	(5)	5	n.s.	—	6	(100,0) %
Produits d'intérêts	(11)	(2)	n.s.	(14)	(5)	n.s.
Coûts de financement	194	187	3,7 %	604	581	4,0 %

Les coûts de financement ont augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 23 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 31 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Ces variations tiennent en grande partie aux facteurs ci-dessous :
 - Le montant brut des intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, a augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de la hausse du solde moyen de la dette à long terme tenant en partie aux acquisitions d'entreprises, et de l'augmentation du taux d'intérêt effectif combiné. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme (excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) s'élevait à 3,72 % au 30 septembre 2021, par rapport à 3,85 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « Émission et remboursement par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme », à la rubrique 7.4.)
 - Les intérêts sur la dette à long terme capitalisés, excluant les obligations locatives, sont liés à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre visant la bande de fréquence de 600 MHz tenues en avril 2019 par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »). La capitalisation des intérêts a pris fin au premier trimestre de 2021, car nous avons commencé à déployer ce spectre dans notre réseau existant.

- Nous avons comptabilisé une prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme de 10 millions de dollars avant impôt sur le résultat; cette prime a trait au remboursement par anticipation de l'intégralité de nos billets de série CT d'un montant de 1 milliard de dollars dont il est fait mention à la *rubrique 1.3*. Au deuxième trimestre de 2020, nous avons comptabilisé une prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme de 18 millions de dollars avant impôt sur le résultat; cette prime a trait au remboursement par anticipation de l'intégralité de nos billets de série CM d'un montant de 400 millions de dollars et de nos billets de série CO d'un montant de 500 millions de dollars.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** a augmenté de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison essentiellement de la variation du déficit au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre 2020, qui s'est établi à 913 millions de dollars (déduction faite du plafond relatif à l'actif des régimes de 123 millions de dollars), comparativement au déficit au titre des régimes à prestations définies de 425 millions de dollars (déduction faite du plafond relatif à l'actif des régimes de 121 millions de dollars) à l'exercice précédent; ce facteur a été neutralisé en partie par la réduction du taux d'actualisation.
- Les **profits de change** ont varié de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, ce qui reflète principalement les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain.
- Les **produits d'intérêts** ont augmenté de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et au cours des neuf premiers mois de 2021 en raison du règlement de questions d'ordre fiscal liées à des exercices antérieurs.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables (en %)	25,9	25,9	— pt	25,8	26,2	(0,4) pt
Réévaluation du passif d'impôt différé pour tenir compte des taux d'imposition futurs (en %)	—	(0,7)	0,7 pt	—	(0,6)	0,6 pt
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures (en %)	0,6	0,2	0,4 pt	(0,8)	0,3	(1,1) pt
Montants non déductibles (en %)	1,4	(0,7)	2,1 pts	1,3	0,5	0,8 pt
Autres (en %)	0,2	0,7	(0,5) pt	0,7	0,5	0,2 pt
Taux d'imposition effectif (en %)	28,1	25,4	2,7 pts	27,0	26,9	0,1 pt
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables	129	111	16,2 %	365	354	3,1 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour tenir compte des taux d'imposition futurs	—	(3)	(100,0) %	—	(8)	(100,0) %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	3	1	n.s.	(11)	5	n.s.
Montants non déductibles	7	(3)	n.s.	19	7	n.s.
Autres	1	3	(66,7) %	10	7	42,9 %
Impôt sur le résultat	140	109	28,4 %	383	365	4,9 %

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 18 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 25,4 % à 28,1 % au troisième trimestre de 2021, ce qui tient essentiellement à l'augmentation des montants non déductibles dans la période considérée ainsi qu'aux ajustements liés à l'impôt comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 27,0 % au cours des neuf premiers mois de 2021, soit un résultat relativement inchangé par rapport au taux d'imposition effectif au cours des neuf premiers mois de 2020.

Bénéfice global

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Bénéfice net	358	321	11,5 %	1 035	989	4,7 %
Autres éléments du résultat global (après impôt) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	93	(63)	n.s.	92	104	(11,5) %
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat	72	69	4,3 %	846	(284)	n.s.
Bénéfice global	523	327	59,9 %	1 973	809	143,9 %

Le bénéfice global a augmenté de 196 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en raison essentiellement des variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie. Le bénéfice global a augmenté de 1 164 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison principalement des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat se composent des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel, ainsi que de la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement.

5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS

Tendances et caractère saisonnier – secteur TTech

En raison de sa nature, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur nos activités. La pandémie nous empêche tout comme nos clients d'être en exploitation dans le cours normal des activités dans certains secteurs, et nous nous attendons à ce qu'elle continue de se répercuter sur nos activités au moins jusqu'en 2022. Ainsi, en raison des restrictions imposées par les gouvernements et des restrictions visant les frontières terrestres, les déplacements des consommateurs et des clients d'affaires demeurent incertains, ce qui a une incidence défavorable sur les produits tirés des services d'itinérance. De plus, nos clients d'affaires qui utilisent nos services mobiles font face à des réductions ou à des interruptions de leurs activités. Par ailleurs, nos offres de services de santé sont touchées par le fait que les cliniques TELUS Santé n'ont pas pu offrir une gamme complète de services de base en 2020 et que leur volume d'activités en 2021 est réduit. Les répercussions directement liées à la pandémie, telles que la réduction des produits tirés des services d'itinérance, pourraient être temporaires, et il se pourrait que ces résultats soient de nouveau semblables aux résultats enregistrés avant la pandémie une fois que cette dernière se sera atténuée ou aura pris fin.

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre des produits tirés des services de réseau mobile reflète la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, ainsi que l'accélération des connexions à l'IdO. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des PMMA des téléphones mobiles, qui tient principalement : i) aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les voyages internationaux et sur les produits tirés des services d'itinérance internationale; ii) à l'offre, par les entreprises de télécommunications, de quantités de données plus importantes et de forfaits, notamment des forfaits avec lots de données supplémentaires et données illimitées, et des fonctions de partage de données; iii) au comportement des consommateurs à l'égard de la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients, et au délestage du trafic de données vers les points d'accès Wi-Fi de plus en plus accessibles, y compris dans les foyers en raison de la pandémie. Cette atténuation de la croissance a été neutralisée en partie par le plus grand nombre de forfaits assortis de tarifs à valeur plus élevée, ainsi que par une plus grande proportion d'abonnés à des services à valeur plus élevée. En raison de l'évolution de la dynamique dans l'industrie, les clients ont pu accéder à des vitesses de réseau plus élevées et bénéficier de l'affectation de quantités de données plus importantes moyennant un tarif donné, ce qui a davantage limité la croissance des PMMA des téléphones mobiles, les clients continuant de bénéficier de forfaits assortis de plus faibles coûts par gigaoctet.

Nous avons enregistré une plus faible croissance des produits tirés de l'équipement mobile, en raison essentiellement de l'incidence des diverses vagues de la pandémie sur l'achalandage dans nos commerces de détail, notamment en ce qui a trait à l'imposition de restrictions de santé publique et aux habitudes des clients depuis la fermeture temporaire de nos commerces de détail en 2020 dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par nos canaux numériques et par nos autres canaux directs de prestation de services et, plus récemment, la baisse des volumes de remplacement d'appareils enregistrée en 2020 se traduit par un accroissement de la demande au premier semestre de 2021. Au cours des huit derniers trimestres, la proportion plus élevée de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus a été neutralisée par le volume plus faible de nouveaux contrats en raison de ce qui suit : i) la durabilité accrue et les coûts à la hausse des appareils populaires faisant en sorte que les clients reportent à plus tard le remplacement de leur appareil; ii) l'adoption croissante de modalités de financement d'appareils présentant en toute transparence le coût total des appareils fait également en sorte que les clients reportent à plus tard le remplacement de leur appareil; iii) plus récemment, l'incidence de la pandémie sur nos clients, sur l'industrie, sur les restrictions liées aux puces électroniques à l'échelle mondiale qui touchent notre chaîne d'approvisionnement et nos modes de distribution, ainsi que sur l'économie canadienne.

La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles résulte i) du succès remporté par nos promotions, y compris le groupement des services mobiles et des services résidentiels, et de l'optimisation de nos réseaux de vente numériques; ii) de l'incidence de la croissance du marché découlant de l'accroissement de la population, de l'évolution démographique de la population et du nombre croissant d'abonnés possédant plusieurs appareils; iii) des améliorations continues

au chapitre de la vitesse et de la qualité de notre réseau; iv) de notre faible taux de désabonnement, qui reflète nos efforts visant à accorder la priorité aux clients, les programmes de remplacement d'appareils, de même que l'attention que nous prêtons à l'établissement, au maintien et à l'amélioration de notre réseau de qualité élevée. Par ailleurs, la pandémie a fait en sorte que les clients ont changé leurs habitudes et réduit leurs voyages et leurs activités de magasinage dans les commerces de détail, ce qui s'est traduit par une baisse du taux de désabonnement.

Le nombre de nos abonnés des appareils connectés a augmenté principalement en raison de nos offres élargies en matière d'IdO, facteur neutralisé en partie par notre décision stratégique visant à réduire les mises en service de tablettes générant de faibles marges ou des marges négatives. Nos investissements dans le spectre et nos dépenses d'investissement aux fins de l'amélioration du réseau se traduisent par un accroissement de la capacité et de la couverture, ce qui nous permet d'accroître nos produits d'exploitation grâce aux ajouts nets d'abonnés aux services mobiles et d'abonnés des appareils connectés.

Nous nous attendons à une croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, en raison de nos investissements continus dans l'élargissement de notre infrastructure à fibres optiques, ainsi que du plus faible taux de désabonnement. Le nombre total d'abonnés aux services de télévision a augmenté (contrairement aux baisses liées aux habitudes d'écoute sur les chaînes de télévision traditionnelles enregistrées dans le marché), en raison de la hausse stable des ajouts nets d'abonnés découlant de nos diverses offres de produits flexibles, ainsi que de notre faible taux de désabonnement. La croissance des abonnés aux services de sécurité se poursuit en raison des acquisitions d'entreprises et de la croissance interne. La croissance enregistrée dans le secteur des services résidentiels tient également à l'adoption des ensembles TELUS Whole Home et au groupement des services mobiles et des services résidentiels afin de répondre à la demande pour des services multiples dans un foyer, l'adoption se traduisant par une augmentation des services fournis dans chaque foyer et ayant une incidence positive sur les taux de désabonnement liés à la plupart des produits. Les pertes d'abonnés aux services de voix résidentiels continuent de refléter la tendance courante au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, mais elles ont été en partie atténuées par le succès remporté par nos offres de services groupés et nos offres de tarifs réduits.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services de données fixes (excluant les technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire, qui sont décrites ci-dessous) est attribuable à un goût incessant pour des vitesses Internet toujours plus élevées, pour des produits de troisième vague et pour une plus grande largeur de bande, ainsi qu'à notre gamme diversifiée de services de télévision, de services de sécurité résidentielle et d'entreprise et d'autres offres en matière d'applications évoluées, dont la prestation est rendue possible par nos investissements dans notre réseau à fibres optiques. La tendance à la baisse au chapitre des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux découle du remplacement de la technologie ainsi que de l'intensification de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises; toutefois, cette tendance à la baisse s'est atténuée en raison de notre offre de produits groupés et du succès remporté par nos efforts au chapitre de la rétention. La migration des produits et services offerts vers les services IP et l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents se sont traduites par des marges intrinsèquement plus faibles, par rapport aux marges liées à certains produits et services existants. Toutefois, nous améliorons et diversifions constamment nos gammes innovatrices de solutions pour entreprises, y compris nos solutions SaaS (logiciel-service).

La tendance au chapitre de la numérisation a accéléré l'adoption de nos offres de services de santé, y compris les solutions de soins virtuels, le Dossier Collaboratif Santé de TELUS, de même que les solutions de gestion des régimes d'assurance maladie et de télésoins à domicile. Dans le secteur des soins de santé, nous sommes bien positionnés pour améliorer la vie et les résultats en matière de soins de santé des Canadiens. La tendance au chapitre de la numérisation et de l'automatisation, conjuguée à la pénurie générale touchant les soins primaires, nous place en bonne position pour soutenir en complémentarité le système de soins de santé au Canada. Les connaissances acquises grâce à notre héritage technologique nous permettent de voir la tendance selon laquelle le système de soins de santé se dirige vers une plus grande efficacité et l'amélioration des résultats. Nous croyons également que les Canadiens auront un meilleur contrôle sur leurs résultats en matière de soins de santé en raison de l'intégration de données disparates (meilleure circulation de l'information dans le système) et d'une gestion axée sur le consentement. Bien que la pandémie ait perturbé les activités de nos cliniques TELUS Santé depuis mars 2020, nous continuons d'accroître nos offres de soins virtuels diversifiés afin de répondre aux besoins des Canadiens à l'égard des soins de santé et de contribuer à l'amélioration des résultats en matière de santé, notamment l'adoption accélérée des consultations virtuelles comme en témoigne le nombre à la hausse de membres des services de soins de santé virtuels. Le nombre de personnes couvertes et le nombre de demandes de prestations, qui ont été touchées par la pandémie, ont une incidence sur notre solution de gestion des régimes d'assurance maladie. Nous nous attendons à ce que la demande pour ces services reprenne en fonction de l'efficacité de la vaccination contre la COVID-19 et de la hausse des taux d'emploi.

La tendance au chapitre de l'utilisation accrue de solutions numériques dans l'industrie agricole découle de la hausse de la demande pour des données et pour des analyses approfondies, afin de favoriser une prise de décisions plus efficace et plus agile et, en conséquence, de répondre aux besoins changeants des consommateurs et d'améliorer la rentabilité. Nous nous engageons à offrir des solutions se traduisant par une meilleure circulation de l'information dans la chaîne de valeur, de manière à améliorer la sécurité et la durabilité de notre système alimentaire. Nous élargissons nos solutions et notre clientèle à l'échelle mondiale dans les marchés verticaux de l'agroentreprise, de l'alimentation, des boissons et des biens de consommation, ainsi que de l'agriculture animale, par l'intermédiaire d'acquisitions et de la croissance interne.

Indicateurs opérationnels – secteur TTech

Aux 30 septembre	2021	2020	Variation			
Nombre d'abonnés (en milliers) :						
Téléphones mobiles ¹	9 178	8 836	3,9 %			
Appareils connectés	2 053	1 708	20,2 %			
Internet ²	2 231	2 094	6,5 %			
Télévision	1 247	1 195	4,4 %			
Services de voix résidentiels	1 133	1 173	(3,4) %			
Services de sécurité	773	684	13,0 %			
Nombre total d'abonnés du secteur TTech	16 615	15 690	5,9 %			
Population couverte par le réseau LTE ³ (en millions)	37,0	37,0	— %			
Population couverte par le réseau 5G ³ (en millions)	24,1	7,3	n.s.			
Nombre de membres des services de soins de santé virtuels (en millions)	2,3	1,4	64,3 %			
Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé (en millions)	19,3	16,0	20,6 %			
	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles (en milliers) :	380	370	2,7 %	955	903	5,8 %
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés (en milliers) :						
Téléphones mobiles	135	111	21,6 %	255	193	32,1 %
Appareils connectés	110	87	26,4 %	257	169	52,1 %
Internet	46	50	(8,0) %	109	113	(3,5) %
Télévision	10	19	(47,4) %	32	35	(8,6) %
Services de voix résidentiels	(11)	(8)	(37,5) %	(31)	(31)	— %
Services de sécurité	30	18	66,7 %	66	45	46,7 %
Ajouts nets au nombre total d'abonnés du secteur TTech	320	277	15,5 %	688	524	31,3 %
MFMA des téléphones mobiles, par mois ^{1, 4} (en dollars)	70,99	71,01	— %	69,75	70,72	(1,4) %
PMMA des téléphones mobiles, par mois ^{1, 4} (en dollars)	58,13	58,12	— %	56,94	57,56	(1,1) %
Taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, par mois ^{1, 4} (en %)	0,90	0,99	(0,09) pt	0,87	0,91	(0,04) pt
Nombre de transactions liées aux services de santé numériques (en millions)	137,9	136,0	1,4 %	408,3	399,8	2,1 %

- 1 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, nous avons, conformément aux changements visant notre structure de présentation de l'information sectorielle, apporté un ajustement sur une base rétrospective au 1^{er} janvier 2020 de manière à retrancher les produits tirés des services de réseau internes ainsi qu'environ 29 000 abonnés du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et des statistiques opérationnelles connexes (le MFMA, les PMMA et le taux de désabonnement). Les produits tirés des services de réseau internes se composent des produits internes tirés des abonnés des téléphones mobiles et des abonnés des appareils connectés qui, dans les deux cas, ne contribuent aucunement au nombre d'abonnés retraité.
- 2 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, par suite d'un examen approfondi des comptes de clients dans un système patrimonial de prestation de services aux abonnés qui doit être mis hors service, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés à nos services Internet de manière à retrancher 16 000 abonnés.
- 3 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
- 4 Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ». Ces mesures ne sont pas définies par les normes IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une société de services et de produits mobiles.

- Les **ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 380 000 au troisième trimestre de 2021 et à 955 000 au cours des neuf premiers mois de 2021, en hausse de 10 000 pour le trimestre et de 52 000 pour la période de neuf mois, en raison de l'accroissement des ajouts de clients à valeur élevée, du succès remporté par les promotions, y compris le groupement des services mobiles et des services résidentiels, de l'offre d'un plus grand nombre de chaînes et des capacités accrues de notre empreinte numérique, y compris l'accroissement des fonctions de libre-service. Les ajouts bruts en 2020 ont été grandement touchés par la pandémie, y compris la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos commerces de détail ayant débuté en mars 2020 et s'étant poursuivie pendant la majeure partie du deuxième trimestre de 2020 comme il est fait mention précédemment.

- Les **ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 135 000 au troisième trimestre de 2021 et à 255 000 au cours des neuf premiers mois de 2021, soit une augmentation de 24 000 pour le trimestre et de 62 000 pour la période de neuf mois; ces résultats témoignent de la solide performance tenant à nos réseaux de vente numériques et à l'offre d'un plus grand nombre de chaînes, ainsi que de nos efforts fructueux visant à accroître les ajouts nets de clients à valeur élevée et du maintien de faibles taux de désabonnement dont il est fait mention ci-dessous.
- Le **taux de désabonnement des téléphones mobiles** s'est établi à 0,90 % au troisième trimestre de 2021, par rapport à 0,99 % au troisième trimestre de 2020. Ce résultat reflète le caractère non récurrent de l'accroissement du nombre d'abonnés ayant changé de fournisseur de services dans l'industrie au troisième trimestre de 2020, en raison de la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos commerces de détail ayant débuté en mars 2020 et s'étant poursuivie pendant la majeure partie du deuxième trimestre de 2020, ainsi que les ruptures de stock qui ont commencé à se répercuter sur l'industrie au troisième trimestre de 2021 en raison des problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles s'est établi à 0,87 % au cours des neuf premiers mois de 2021, par rapport à 0,91 % au cours des neuf premiers mois de 2020. Ces taux de désabonnement relativement faibles enregistrés au cours de la période considérée et des périodes comparatives reflètent les répercussions de la pandémie, y compris la réduction des activités de magasinage habituelles des clients dans les commerces de détail depuis le début de la pandémie et la mise en place de restrictions obligatoires quant à la capacité d'accueil de ces commerces. Le groupement fructueux des services mobiles et des services résidentiels, l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients et à nos programmes de remplacement d'appareils, de même que la qualité de notre réseau de premier ordre continuent d'avoir une incidence favorable sur le taux de désabonnement.
- Le **MFMA des téléphones mobiles** s'est établi à 70,99 \$ au troisième trimestre de 2021, soit un résultat relativement inchangé par rapport au troisième trimestre de 2020, la baisse continue de l'utilisation de données facturables et l'incidence des pressions concurrentielles sur les tarifs des forfaits de base au cours de la période considérée et des périodes précédentes ayant été entièrement neutralisées par l'augmentation des charges récurrentes mensuelles reflétant une plus grande proportion d'ajouts de clients à valeur élevée et de clients ayant choisi des forfaits mobiles de niveau supérieur, ainsi que par la proportion de téléphones à valeur plus élevée vendus au cours de la période considérée et des périodes précédentes. Le résultat enregistré tient également à la modeste hausse des produits tirés des services d'itinérance, qui découle de la reprise des voyages internationaux au troisième trimestre de 2021, bien que le volume de ces voyages demeure grandement inférieur aux volumes saisonniers enregistrés avant la pandémie.

Le MFMA des téléphones mobiles s'est établi à 69,75 \$ au cours des neuf premiers mois de 2021, soit une baisse de 0,97 \$, ou 1,4 %, en raison des facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi que des répercussions continues de la pandémie de COVID-19, notamment l'importante baisse des produits tirés des services d'itinérance au premier trimestre de 2021 découlant des restrictions de voyage.

- Les **PMMA des téléphones mobiles** se sont établis à 58,13 \$ au troisième trimestre de 2021, soit un résultat relativement inchangé par rapport au troisième trimestre de 2020. Les PMMA des téléphones mobiles se sont établis à 56,94 \$ au cours des neuf premiers mois de 2021, en baisse de 0,62 \$, ou 1,1 %, pour la période de neuf mois. Les PMMA des téléphones mobiles ont été touchés par les mêmes facteurs que ceux ayant influé sur le MFMA des téléphones mobiles dont il est fait mention ci-dessus, sauf en ce qui concerne i) notre programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS; ii) les appareils financés; iii) les remplacements d'appareils assujettis à un contrat.
- Les **ajouts nets d'abonnés des appareils connectés** se sont établis à 110 000 au troisième trimestre de 2021, soit le nombre d'ajouts nets trimestriels le plus élevé jamais enregistré, et à 257 000 au cours des neuf premiers mois de 2021; ces résultats reflètent une augmentation de 23 000 pour le trimestre et de 88 000 pour la période de neuf mois, qui tiennent essentiellement à l'accroissement de la demande des nouveaux clients et des clients existants pour les solutions d'IdO.
- Les **ajouts nets d'abonnés à Internet** se sont établis à 46 000 au troisième trimestre de 2021 et à 109 000 au cours des neuf premiers mois de 2021, soit un résultat en baisse de 4 000 pour le trimestre et pour la période de neuf mois. La diminution est imputable à une baisse de la demande liée à la pandémie, à l'accroissement des désactivations, ainsi qu'à une baisse de la demande sur le marché par rapport au faible nombre d'abonnés ayant changé de fournisseur et au nombre record de mises en service enregistrées en 2020. Ces facteurs ont neutralisé nos efforts fructueux ayant permis d'obtenir des ajouts nets élevés grâce à nos offres de services groupés, y compris l'adoption des ensembles TELUS Whole Home et le groupement des services mobiles et des services résidentiels.

Les **produits tirés des services de réseau mobile** ont augmenté de 56 millions de dollars, ou 3,7 %, au troisième trimestre de 2021, en raison de la croissance de 6,5 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et du nombre d'abonnés des appareils connectés au cours des 12 derniers mois, ainsi que de la stabilité des PMMA des téléphones mobiles dont il est fait mention ci-dessus. Les produits tirés des services de réseau mobile ont augmenté de 102 millions de dollars, ou 2,3 %, au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de la croissance du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois dont il est fait mention ci-dessus, facteur neutralisé en partie par la baisse des PMMA des téléphones mobiles décrite ci-dessus.

Les **produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services** ont diminué de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2021; ce résultat reflète les plus faibles volumes de remplacement d'appareils tenant principalement au caractère non récurrent de la plus forte demande pour des appareils au troisième trimestre de 2020, laquelle découlait de la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos commerces de détail qui s'est poursuivie pendant la majeure partie du deuxième trimestre de 2020, ainsi que les récents problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement mondiale, y compris l'émergence de contraintes au chapitre des stocks d'appareils mobiles dans l'industrie au cours du troisième trimestre de 2021. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus. Les produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont augmenté de 227 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, ce qui reflète les volumes plus élevés de remplacement d'appareils ainsi que la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus. Les activités de remplacement d'appareils ont été touchées de façon importante par la pandémie en 2020, y compris la fermeture temporaire d'environ 90 % de nos commerces de détail ayant débuté en mars 2020 et s'étant poursuivie pendant la majeure partie du deuxième trimestre, ainsi que la réduction des activités de magasinage habituelles des clients dans les commerces de détail depuis le début de la pandémie, facteurs qui se sont traduits par une diminution des volumes contractuels liés aux services mobiles et des ventes d'accessoires. Les volumes de remplacement d'appareils ont augmenté en raison de la mise à exécution fructueuse de nos initiatives accordant la priorité aux clients, y compris les capacités accrues de notre empreinte numérique, ainsi que des plus faibles volumes de remplacement d'appareils enregistrés tout au long de 2020, qui se sont traduits par un accroissement de la demande en 2021. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les récents problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement mondiale dont il est fait mention précédemment.

Les **produits tirés des services de données fixes** se sont accrus de 126 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 361 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Les augmentations sont attribuables i) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de données de troisième vague, qui reflète une hausse de 6,5 % du nombre d'abonnés aux services Internet au cours des 12 derniers mois et la hausse des produits par client découlant des mises à niveau des vitesses Internet, des forfaits Internet comportant une plus grande utilisation des données, de même que des modifications apportées aux tarifs; ii) à l'augmentation des produits tirés des technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire en raison des acquisitions d'entreprises; iii) à l'augmentation des produits tirés des services de télévision, qui reflète la croissance de 4,4 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois; et iv) à la hausse des produits tirés des services de sécurité résidentielle et d'entreprise tenant à l'accroissement des services et à la croissance de 13,0 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois. Cette croissance a été neutralisée en partie par la baisse continue des produits tirés des services de données patrimoniaux.

Les **produits tirés des services de voix fixes** ont reculé de 14 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 58 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, ce qui reflète la baisse continue des produits tirés des services de voix patrimoniaux découlant du remplacement de la technologie ainsi que la retarification. La baisse a été atténuée par notre offre de produits groupés, par nos efforts fructueux au chapitre de la rétention, et par la migration des clients vers les plateformes IP. Nous avons enregistré une baisse de 3,4 % des abonnés aux services de voix résidentiels au cours des 12 derniers mois, par rapport à une diminution de 3,5 % pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2020.

Les **produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services** ont diminué de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en raison essentiellement des ventes d'équipement de sécurité résidentielle et d'entreprise. Ils ont augmenté de 10 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, ce qui reflète le volume plus élevé de ventes d'équipement de sécurité résidentielle et d'entreprise et de ventes d'équipement de données.

Les **produits tirés des services de santé** ont augmenté de 14 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en raison principalement des acquisitions d'entreprises et de la croissance des services de gestion des régimes d'assurance maladie, les membres ayant recommencé à avoir recours à des soins de santé non urgents. Ils se sont accrus de 51 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, résultat qui est attribuable i) aux acquisitions d'entreprises; ii) à l'accroissement des services offerts dans les cliniques par suite de la réouverture des cliniques TELUS Santé, ces cliniques ayant dû fermer leurs portes l'an dernier en raison des

mesures de confinement obligatoire mises en place; iii) à l'augmentation des produits découlant de l'adoption continue de nos solutions de soins de santé virtuels; et iv) à la croissance des services de gestion des régimes d'assurance maladie dont il est fait mention précédemment.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis au secteur ECPN et sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes du secteur ECPN.

Apport direct – secteur TTech

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Produits et services mobiles ¹			Produits et services fixes ¹			Total – secteur TTech		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
PRODUITS									
Services	1 611	1 553	3,7 %	1 471	1 359	8,2 %	3 082	2 912	5,8 %
Équipement	501	521	(3,8) %	76	67	13,4 %	577	588	(1,9) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	2 112	2 074	1,8 %	1 547	1 426	8,5 %	3 659	3 500	4,5 %
CHARGES									
Charges directes	684	742	(7,8) %	434	389	11,6 %	1 118	1 131	(1,1) %
Apport direct	1 428	1 332	7,2 %	1 113	1 037	7,3 %	2 541	2 369	7,3 %

Apport direct – secteur TTech

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Produits et services mobiles ¹			Produits et services fixes ¹			Total – secteur TTech		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
PRODUITS									
Services	4 681	4 561	2,6 %	4 377	4 039	8,4 %	9 058	8 600	5,3 %
Équipement	1 440	1 230	17,1 %	207	182	13,7 %	1 647	1 412	16,6 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6 121	5 791	5,7 %	4 584	4 221	8,6 %	10 705	10 012	6,9 %
CHARGES									
Charges directes	1 985	1 850	7,3 %	1 297	1 132	14,6 %	3 282	2 982	10,1 %
Apport direct	4 136	3 941	4,9 %	3 287	3 089	6,4 %	7 423	7 030	5,6 %

1 Comprend les services de santé.

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans les tableaux ci-dessus représentent une composante du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. L'apport direct du secteur TTech a augmenté de 172 millions de dollars, ou 7,3 %, au troisième trimestre de 2021, et de 393 millions de dollars, ou 5,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2021.

L'apport direct provenant des produits et services mobiles du secteur TTech a augmenté de 96 millions de dollars, ou 7,2 %, au troisième trimestre de 2021, en raison de la hausse des produits tirés des services de réseau, y compris la modeste amélioration d'un exercice à l'autre des produits tirés des services d'itinérance, de l'augmentation des marges liées à l'équipement et de la diminution de la charge au titre des commissions tenant au fait que nous continuons de migrer les transactions des clients vers les canaux numériques, et de la réduction des volumes contractuels au cours de la période considérée et des périodes précédentes. L'apport direct provenant des produits et services mobiles a augmenté de 195 millions de dollars, ou 4,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de facteurs analogues à ceux décrits ci-dessus, qui ont été neutralisés en partie par les répercussions continues de la pandémie sur nos activités, notamment les plus faibles marges liées aux services d'itinérance, qui n'étaient pas aussi importantes au premier trimestre de 2020.

L'apport direct provenant des produits et services fixes du secteur TTech a augmenté de 76 millions de dollars, ou 7,3 %, au troisième trimestre de 2021, en raison de la croissance des marges liées aux services Internet et aux services de données, aux technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et aux services de santé, facteur neutralisé en partie par la diminution des marges liées aux services de données patrimoniaux et aux services de voix patrimoniaux. L'apport direct provenant des produits et services fixes a augmenté de 198 millions de dollars, ou 6,4 %, au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de facteurs analogues à ceux décrits ci-dessus, qui ont été neutralisés en partie par les répercussions continues de la pandémie sur nos activités, qui n'étaient pas aussi importantes au premier trimestre de 2020.

Charges d'exploitation – secteur TTech

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Achat de biens et services ¹	1 635	1 646	(0,7) %	4 759	4 507	5,6 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	679	620	9,5 %	1 956	1 778	10,0 %
Charges d'exploitation du secteur TTech	2 314	2 266	2,1 %	6 715	6 285	6,8 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Les charges d'exploitation du secteur TTech ont augmenté de 48 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 430 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

L'**achat de biens et services** a diminué de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en raison i) de la réduction de la charge au titre des ventes d'équipement mobile tenant en grande partie au volume moins élevé de remplacement d'appareils décrit ci-dessus, facteur neutralisé en partie par la proportion d'appareils mobiles à valeur plus élevée vendus; ii) de la diminution des créances douteuses; et iii) de la réduction de la charge au titre des commissions associée à une plus grande proportion de ventes numériques et aux volumes moins élevés de remplacement d'appareils au cours de la période considérée et des périodes précédentes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par i) la hausse des coûts liés aux acquisitions d'entreprises et à l'accroissement de nos offres de solutions de santé, y compris l'adoption de la solution de soins virtuels; ii) la hausse des coûts des produits et services afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, y compris les abonnés des services de télévision; iii) l'augmentation des frais de publicité et de promotion relative au ralentissement des activités de commercialisation au début de la pandémie en 2020; et iv) l'augmentation des coûts liés à l'accroissement de nos capacités numériques. À l'inverse, l'achat de biens et services a augmenté de 252 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison essentiellement de l'augmentation de la charge au titre des ventes d'équipement mobile tenant en grande partie au volume plus élevé de remplacement d'appareils, ainsi qu'à la proportion d'appareils mobiles à valeur plus élevée vendus, facteurs neutralisés en partie par la réduction des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre et par les autres facteurs ayant influé sur les résultats trimestriels dont il est fait mention ci-dessus.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 59 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 178 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison essentiellement de l'augmentation des coûts de la rémunération et des avantages du personnel découlant de l'augmentation du nombre d'employés afin de prendre en charge les acquisitions d'entreprises liées à nos solutions de soins de santé et de technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire, ainsi que de la hausse de la rémunération fondée sur le mérite. Les augmentations ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif.

BAIIA – secteur TTech

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BAIIA ¹	1 355	1 258	7,7 %	4 014	3 756	6,9 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	55	48	n.s.	112	143	n.s.
Ajouter : autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	8	n.s.	2	17	n.s.
BAIIA ajusté ¹	1 410	1 314	7,4 %	4 128	3 916	5,4 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	37,0	35,7	1,3 pt	37,4	37,4	— pt
Marge du BAIIA ajusté ^{1,2} (en %)	38,4	37,2	1,2 pt	38,5	38,9	(0,4) pt

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

2 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation et autres produits. Le calcul des produits d'exploitation et autres produits exclut les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières.

Le BAIIA du secteur TTech a augmenté de 97 millions de dollars, ou 7,7 %, au troisième trimestre de 2021 et de 258 millions de dollars, ou 6,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2021. Le BAIIA ajusté du secteur TTech s'est accru de 96 millions de dollars, ou 7,4 %, au troisième trimestre de 2021 et de 212 millions de dollars, ou 5,4 %, au cours des neuf premiers mois de 2021. Ces résultats reflètent l'augmentation de l'apport direct dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que la réduction des créances douteuses. Ces répercussions ont été neutralisées en partie

par la hausse de la charge au titre des avantages du personnel, par l'augmentation des coûts d'exploitation et des frais d'administration liés aux acquisitions d'entreprises et par la croissance des activités, ainsi que par la hausse des frais de publicité et de promotion par rapport au ralentissement des activités de commercialisation en 2020.

BAIL – secteur TTech

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BAILA ¹	1 355	1 258	7,7 %	4 014	3 756	6,9 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(494)	(506)	(2,4) %	(1 474)	(1 469)	0,3 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(231)	(202)	14,4 %	(672)	(574)	17,1 %
BAIL¹	630	550	14,5 %	1 868	1 713	9,0 %

1 Se reporter à la description des termes BAILA et BAIL, à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Le BAIL du secteur TTech a augmenté de 80 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 155 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. L'augmentation de la dotation aux amortissements au troisième trimestre de 2021 et cours des neuf premiers mois de 2021 s'explique par les acquisitions d'entreprises et la croissance des immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris l'élargissement de notre réseau à fibres optiques et le lancement de notre réseau 5G, facteurs neutralisés en partie par la réduction de l'amortissement des immobilisations corporelles lié aux actifs au titre de droits d'utilisation. L'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles au cours des neuf premiers mois de 2021 a été neutralisée en partie par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé au premier trimestre de 2020 par suite des activités de mise hors service d'immobilisations.

5.5 Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International

Tendances – secteur ECPN

Au cours des huit derniers trimestres, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur nos activités, et il nous est impossible d'estimer sa durée ultime ou l'ampleur de ses répercussions. Étant donné que nos centres de prestation de services sont situés dans divers pays, le degré variable de gravité de la pandémie et des efforts de reprise dans les pays où nous exerçons des activités nous a forcés à modifier nos activités. À la date du présent rapport, la majorité des membres de notre équipe étaient toujours en télétravail, situation qui se poursuit depuis le début de la pandémie, et dans certains cas, nous avons procédé au retour réfléchi et stratégique de certains membres de l'équipe dans les sites de prestation de services. Au cours des derniers trimestres, nous avons pu dans une large mesure atténuer les répercussions négatives de la pandémie sur notre situation financière, sur notre performance financière et sur les flux de trésorerie d'exploitation en prenant des mesures stratégiques visant à accroître notre clientèle et à réduire les coûts. La pandémie nous empêche tout comme nos clients d'être en exploitation dans le cours normal des activités dans certains secteurs, et il nous est impossible de quantifier avec précision l'incidence que la pandémie a eue, ou qu'elle aura, sur nos produits d'exploitation. Nous nous attendons à ce que la pandémie continue de se répercuter sur nos activités, et ce, au moins pendant le premier semestre de 2022.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés du secteur ECPN au cours des huit derniers trimestres reflète la croissance de notre clientèle interne et l'intensification des nouveaux programmes de services offerts aux clients externes existants. L'augmentation des produits comprend également les produits des services internes fournis au secteur TTech et la croissance des produits découlant des acquisitions d'entreprises, y compris l'acquisition de CCC le 31 janvier 2020 et l'acquisition de Lionbridge AI le 31 décembre 2020, cette dernière ayant par la suite fait l'objet d'un repositionnement de la marque sous le nom de TELUS International AI Data Solutions (« TIAI »).

La charge au titre de l'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel ont augmenté en fonction de l'augmentation du nombre de membres de notre équipe découlant des acquisitions d'entreprises et dans le but de répondre à la hausse des volumes de nos clients nouveaux et existants (y compris l'élargissement de nos offres de services), des augmentations des charges liées à la main-d'œuvre externe afin de prendre en charge la croissance de nos activités numériques, des augmentations de nos coûts liés aux licences de logiciels découlant de l'augmentation du nombre de membres de notre équipe et des augmentations des frais administratifs pour soutenir la croissance de l'ensemble de l'entreprise et les acquisitions d'entreprises.

La dotation aux amortissements a augmenté, en raison de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'expansion de nos installations nécessaire pour répondre à la demande des clients et de la croissance des immobilisations incorporelles comptabilisée dans le cadre de nos acquisitions d'entreprises.

Indicateurs opérationnels – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Produits d'exploitation par marché vertical de l'industrie						
Technologies et jeux	316	229	38,0 %	901	614	46,7 %
Communications et médias	171	164	4,3 %	497	489	1,6 %
Commerce électronique et technologies financières	88	60	46,7 %	233	169	37,9 %
Voyages et hôtellerie	20	17	17,6 %	54	52	3,8 %
Soins de santé	14	12	16,7 %	43	35	22,9 %
Autres ¹	91	86	5,8 %	269	217	24,0 %
	700	568	23,2 %	1 997	1 576	26,7 %
Produits d'exploitation par région géographique						
Europe	292	230	27,0 %	839	628	33,6 %
Amérique du Nord	157	128	22,7 %	454	349	30,1 %
Asie-Pacifique	152	116	31,0 %	414	340	21,8 %
Amérique centrale	99	94	5,3 %	290	259	12,0 %
	700	568	23,2 %	1 997	1 576	26,7 %

1 Comprend, entre autres, les services financiers aux particuliers et autres. Aucun des marchés verticaux compris dans cette catégorie ne représente plus de 3 % des produits.

Les produits tirés du marché vertical Technologies et jeux ont augmenté de 87 millions de dollars, ou 38,0 %, au troisième trimestre de 2021 et de 287 millions de dollars, ou 46,7 %, au cours des neuf premiers mois de 2021, ce qui représente une tranche de 45 % des produits d'exploitation pour le troisième trimestre de 2021 et les neuf premiers mois de 2021, par rapport à 40 % et à 39 % aux périodes correspondantes de 2020. Cette croissance est attribuable en partie à l'acquisition de Lionbridge AI et à la croissance continue liée à nos clients existants, ainsi qu'à l'ajout de nouveaux clients, facteurs neutralisés en partie par l'incidence des taux de change. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2021, les produits tirés du marché vertical Commerce électronique et technologies financières se sont respectivement établis à 88 millions de dollars, en hausse de 28 millions de dollars, ou 46,7 %, et à 233 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, ou 37,9 %; ces résultats tiennent essentiellement aux nouveaux clients et à la croissance au sein de notre clientèle actuelle, facteurs neutralisés en partie par l'incidence des taux de change.

Nous servons nos clients, qui sont principalement situés en Amérique du Nord, à partir de multiples sites de prestation de services dans quatre régions géographiques. De plus, les clients de TIAI ont principalement recours à des contractuels collaboratifs situés aux quatre coins du monde, et leurs activités ne sont pas limitées par l'emplacement de nos centres de prestation de services. Le tableau ci-dessus présente les produits tirés des services générés dans chaque région géographique, en fonction de l'emplacement du centre de prestation de services ou de l'endroit où les services ont été fournis, pour les périodes présentées.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	587	461	27,3 %	1 672	1 268	31,9 %
Autres produits	—	—	n.s.	—	103	(100,0) %
Produits d'exploitation externes et autres produits	587	461	27,3 %	1 672	1 371	22,0 %
Produits intersectoriels	113	107	5,6 %	325	308	5,5 %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur ECPN	700	568	23,2 %	1 997	1 679	18,9 %

Les produits d'exploitation et autres produits du secteur ECPN ont augmenté de 132 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 318 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

Les **produits tirés de la prestation de solutions numériques et d'expérience client** ont augmenté de 126 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 404 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison en partie de la croissance générée par nos acquisitions, particulièrement dans le marché vertical Technologies et jeux, comme il est fait mention précédemment, de la croissance résiduelle provenant de la croissance interne, notamment l'accroissement des services aux clients existants et l'ajout de nouveaux clients depuis les périodes comparatives de l'exercice précédent. Cette croissance a été neutralisée en partie par l'incidence des taux de change au troisième trimestre de 2021 et au cours des neuf premiers mois de 2021 tenant à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui constitue la principale monnaie fonctionnelle du secteur ECPN.

Les **autres produits** se sont établis à néant au troisième trimestre de 2021, soit un résultat inchangé par rapport au troisième trimestre de 2020. Les autres produits ont diminué de 103 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison principalement du caractère non récurrent de la diminution à la période comparative et du retrait subséquent d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise et visant l'acquisition de la participation résiduelle ne donnant pas le contrôle dans une filiale acquise, Xavient, lesquelles ont été réglées au deuxième trimestre de 2020.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis au secteur TTech, et comprennent les produits tirés de la convention-cadre conclue avec TELUS. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes du secteur TTech.

Charges d'exploitation – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Achat de biens et services ¹	143	97	47,4 %	398	312	27,6 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	416	339	22,7 %	1 205	965	24,9 %
Charges d'exploitation du secteur ECPN	559	436	28,2 %	1 603	1 277	25,5 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Les charges d'exploitation du secteur ECPN ont augmenté de 123 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 326 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

L'**achat de biens et services** a augmenté de 46 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 86 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Les augmentations tiennent essentiellement à nos acquisitions, particulièrement les contractuels collaboratifs de TIAI, relativement auxquels les coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle sont comptabilisés au poste « Achat de biens et services ».

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 77 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 240 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de la croissance des activités, laquelle s'est traduite par l'augmentation du nombre de membres de l'équipe et par la hausse des salaires. Les augmentations sont aussi imputables en partie à l'accroissement de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions qui est associée à la hausse du cours de l'action de TELUS International [se reporter à la note 14 a) des états financiers consolidés intermédiaires pour des renseignements plus détaillés].

BAIIA – secteur ECPN

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BAIIA ¹	141	132	6,7 %	394	402	(2,1) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	8	10	n.s.	30	45	n.s.
Déduire : retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN	—	—	n.s.	—	(71)	n.s.
BAIIA ajusté^{1,2}	149	142	4,7 %	424	376	12,6 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	20,0	23,1	(3,1) pts	19,7	23,9	(4,2) pts
Marge du BAIIA ajusté ^{1,3} (en %)	21,1	24,8	(3,7) pts	21,2	23,4	(2,2) pts

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

2 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.

3 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation et autres produits, le calcul des produits d'exploitation et des autres produits ne tenant pas compte du retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN.

Le BAIIA du secteur ECPN a augmenté de 9 millions de dollars, ou 6,7 %, au troisième trimestre de 2021 et a diminué de 8 millions de dollars, ou 2,1 %, au cours des neuf premiers mois de 2021. Le BAIIA ajusté du secteur ECPN s'est accru de 7 millions de dollars, ou 4,7 %, au troisième trimestre de 2021 et de 48 millions de dollars, ou 12,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2021. Bien que le BAIIA ajusté ait augmenté au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2021, la marge du BAIIA ajusté a diminué de 3,7 points de pourcentage au troisième trimestre de 2021 et de 2,2 points de pourcentage au cours des neuf premiers mois de 2021. La diminution de la marge du BAIIA ajusté au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2021 tient à l'incidence d'un ajustement évalué à la valeur de marché d'unités de rémunération fondée sur des actions comptabilisées à titre de passif découlant de la hausse du cours de l'action de TELUS International et à l'incidence des taux de change sur les produits découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

BAII – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BAIIA ¹	141	132	6,7 %	394	402	(2,1) %
Amortissement des immobilisations corporelles	(36)	(34)	5,9 %	(107)	(99)	8,1 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(43)	(31)	38,7 %	(133)	(81)	64,2 %
BAII ¹	62	67	(7,5) %	154	222	(30,6) %

1 Se reporter à la description des termes BAIIA et BAII, à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Le BAII du secteur ECPN a diminué de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 68 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. La hausse de la dotation aux amortissements au troisième trimestre de 2021 et au cours des neuf premiers mois de 2021 tient principalement aux acquisitions de CCC et de Lionbridge AI, ainsi qu'aux immobilisations incorporelles correspondantes acquises à l'exercice 2020.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2021	Au 31 déc. 2020	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants				
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 864	848	1 016	Se reporter à la <i>rubrique 7</i> , « <i>Situation de trésorerie et sources de financement</i> ».
Débiteurs	2 578	2 355	223	Augmentation tenant principalement aux débiteurs du secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (secteur ECPN), et augmentation des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement relativement à notre programme Option Retour ^{MC} et au programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS, neutralisées en partie par une diminution du volume de ventes des détaillants et des magasins de détail.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir	136	148	(12)	Excédent des acomptes provisionnels versés pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Stocks	332	407	(75)	Diminution du volume d'appareils.
Actifs sur contrat	417	439	(22)	Se reporter à la description des actifs sur contrat non courants.
Charges payées d'avance	581	484	97	Augmentation tenant au paiement anticipé annuel des avantages du personnel prévus par la loi, aux contrats d'entretien, aux droits de licences de spectre pour les services sans fil, ainsi qu'aux taxes foncières.
Actifs dérivés courants	15	2	13	Augmentation du montant nominal des éléments de couverture libellés en dollars américains.
Passifs courants				
Emprunts à court terme	102	100	2	Se reporter à la <i>rubrique 7.7</i> , « <i>Vente de créances clients</i> ».
Créditeurs et charges à payer	3 616	2 968	648	Augmentation des créditeurs associée à la hausse des dépenses d'investissement, et hausse de la paie et autres charges salariales connexes. Se reporter à la <i>note 23</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	117	135	(18)	Excédent des acomptes provisionnels pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Dividendes à payer	430	403	27	Incidence de l'augmentation du nombre d'actions en circulation et de la hausse des taux de dividende.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	796	772	24	Augmentation de la facturation par anticipation reflétant la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles au cours de la période, neutralisée en partie par une diminution des dépôts de clients. Se reporter à la <i>note 24</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	81	73	8	Augmentation de l'excédent des nouvelles provisions au titre de la restructuration sur les décaissements au titre de la restructuration.
Tranche courante de la dette à long terme	2 283	1 432	851	Augmentation de l'encours du papier commercial.
Passifs dérivés courants	13	32	(19)	Diminution du montant nominal des éléments de couverture libellés en dollars américains.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)				
	(1 515)	(1 232)	(283)	TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à « <i>Plan financier et plan de gestion de la structure du capital</i> », à la <i>rubrique 4.3</i> , ainsi qu'à l'analyse du risque de liquidité à la <i>rubrique 7.9</i> .

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2021	Au 31 déc. 2020	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles, montant net	15 887	15 014	873	Se reporter à « Dépenses d'investissement » à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » ainsi qu'à « Amortissement des immobilisations corporelles » à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés ».
Immobilisations incorporelles, montant net	15 555	15 026	529	Se reporter à « Dépenses d'investissement » à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » ainsi qu'à « Amortissement des immobilisations incorporelles » à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés ».
Dépôts liés aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz	389	—	389	Se reporter à la rubrique 7.3.
Goodwill, montant net	7 416	7 224	192	Augmentation tenant principalement à l'acquisition de Blacksmith Applications Holdings Inc., ainsi qu'à des acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle, qui a été neutralisée par l'incidence de la conversion des états financiers de TELUS International en dollars canadiens. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires.
Actifs sur contrat	246	268	(22)	Diminution imputable à la réduction du nombre d'appareils financés tenant au lancement du programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS.
Autres actifs à long terme	2 110	1 106	1 004	Augmentation de l'actif au titre des régimes de retraite tenant aux profits découlant de la réévaluation des hypothèses financières et à l'incidence des rendements des régimes de retraite supérieurs au taux d'actualisation, augmentation de la juste valeur de l'actif au titre des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié aux titres de créance libellés en dollars américains, augmentation des montants non facturés à recevoir des clients et augmentation des placements de portefeuille. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires.
Passifs non courants				
Provisions	959	961	(2)	—
Dette à long terme	18 250	18 856	(606)	Se reporter à la rubrique 7.4, « Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement ».
Autres passifs à long terme	771	1 265	(494)	Diminution du passif au titre des régimes de retraite tenant aux profits découlant de la réévaluation des hypothèses financières et à l'incidence des rendements des régimes de retraite supérieurs au taux d'actualisation, et diminution de la juste valeur du passif au titre des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié aux titres de créance libellés en dollars américains ainsi qu'aux activités en Europe dont la monnaie fonctionnelle est l'euro, lesquels ont été achetés au moyen de titres de créance à long terme libellés en dollars américains. Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat différé	4 170	3 756	414	Augmentation générale des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, y compris les montants des réévaluations du régime d'avantages du personnel comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	15 014	12 040	2 974	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.
Participations ne donnant pas le contrôle	924	528	396	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») et le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 322	902	420	3 511	3 541	(30)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 464)	(1 176)	(288)	(3 477)	(3 958)	481
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(177)	(76)	(101)	982	503	479
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(319)	(350)	31	1 016	86	930
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	2 183	971	1 212	848	535	313
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	1 864	621	1 243	1 864	621	1 243

7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
BAIIA ¹ (se reporter à la <i>rubrique 5.4</i> et à la <i>rubrique 5.5</i>)	1 496	1 390	106	4 408	4 158	250
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	21	(5)	26	7	21	(14)
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, déduction faite des cotisations de l'employeur	20	15	5	48	40	8
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	36	25	11	123	89	34
Intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus	(180)	(191)	11	(549)	(561)	12
Paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(62)	(198)	136	(415)	(335)	(80)
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(9)	(134)	125	(111)	129	(240)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 322	902	420	3 511	3 541	(30)

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 420 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et ont diminué de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

- Les coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements, se sont traduits par une variation nette de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 14 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Nous avons effectué des décaissements au titre des coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite de la charge, moins élevés relativement à l'amélioration de notre structure de coûts générale et de notre efficacité opérationnelle.
- Les intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus, ont diminué de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 12 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison principalement du calendrier de paiement des intérêts sur la dette à long terme. De plus, au troisième trimestre de 2021, nous avons reçu des intérêts découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont diminué de 136 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, en raison du fait que le versement des acomptes provisionnels au premier semestre de 2020 a été reporté au troisième trimestre de 2020 comme il était permis de le faire dans le cadre des mesures mises en place par plusieurs gouvernements en réponse à la pandémie. Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont augmenté de 80 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021; ce résultat est imputable à l'augmentation des acomptes provisionnels versés tenant à la hausse des paiements dans les pays étrangers ainsi qu'à l'augmentation des acomptes provisionnels reflétant le montant à la hausse estimé des acomptes provisionnels pour l'exercice 2021, par rapport à l'exercice 2020, facteurs neutralisés en partie par une augmentation des remboursements d'impôt reçus.
- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la rubrique 6, « Évolution de la situation financière », ainsi qu'à la note 31 a) des états financiers consolidés intermédiaires.

7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Analyse des variations des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(716)	(666)	(50)	(2 237)	(2 140)	(97)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre et dépôts liés aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz	(389)	—	(389)	(661)	—	(661)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	(311)	(549)	238	(461)	(1 760)	1 299
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées, déduction faite des sommes reçues des coentreprises immobilières	(11)	(7)	(4)	(26)	(92)	66
Produit de cessions	—	85	(85)	1	85	(84)
Investissement dans des placements de portefeuille et autres	(37)	(39)	2	(93)	(51)	(42)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 464)	(1 176)	(288)	(3 477)	(3 958)	481

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 288 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et ont diminué de 481 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

- L'augmentation des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, pour le troisième trimestre de 2021 et les neuf premiers mois de 2021, s'explique par ce qui suit :
 - L'augmentation des dépenses d'investissement de 250 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 427 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021 (se reporter au tableau « Mesures des dépenses d'investissement » et à l'analyse ci-dessous).
 - La diminution de 200 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 330 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021 des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués.
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre et les dépôts liés aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz au troisième trimestre de 2021 et au cours des neuf premiers mois de 2021 ont principalement trait aux dépôts relatifs aux enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz, comme il est décrit plus en détail à la rubrique 1.3. Également, au premier trimestre de 2021, nous avons acquis des licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz couvrant les noyaux urbains d'Edmonton, de Guelph/Kitchener, de London, d'Ottawa et de Winnipeg, ainsi que des licences de spectre couvrant la région de l'East Kootenay et de Whistler. Au deuxième trimestre de 2021, nous avons acquis des licences de spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz couvrant le noyau urbain de Calgary.
- Au troisième trimestre de 2021 et au cours des neuf premiers mois de 2021, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre de l'acquisition de Blacksmith Applications Holdings Inc. dont il est fait mention à la rubrique 1.3, ainsi que pour d'autres acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos lignes d'activité existantes. En comparaison, les paiements au titre d'acquisitions d'entreprises au cours du troisième trimestre de 2020 ont été effectués notamment pour l'acquisition de Mobile Klinik et d'AFS Technologies Inc., et au cours des neuf premiers mois de 2020, pour l'acquisition de Competence Call Center (« CCC »), ainsi que pour d'autres acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos lignes d'activité existantes.

- Les avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et les participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées, déduction faite des sommes reçues des coentreprises immobilières, représentent une variation nette de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2021, de même qu'une variation nette de 66 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, essentiellement en ce qui a trait à notre acquisition d'une participation de base de 28 % dans Miovision Technologies Incorporated au premier trimestre de 2020.
- Le produit de cessions a diminué de 85 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 84 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, en raison de la vente de certains actifs au troisième trimestre de 2020.
- Les investissements dans des placements de portefeuille et autres sont demeurés relativement inchangés au troisième trimestre de 2021, par rapport au troisième trimestre de 2020. Les investissements dans des placements de portefeuille et autres ont augmenté de 42 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, et ont trait à une augmentation des stocks d'immobilisations.

Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses d'investissement)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Dépenses d'investissement¹						
Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)	962	714	34,7 %	2 506	2 087	20,1 %
Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »)	29	27	7,4 %	83	75	10,7 %
Données consolidées	991	741	33,7 %	2 589	2 162	19,8 %
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TTech (en %)	26	20	6 pts	23	21	2 pts
Intensité des dépenses d'investissement du secteur ECPN (en %)	4	5	(1) pt	4	4	— pt
Intensité des dépenses d'investissement consolidées ² (en %)	23	19	4 pts	21	19	2 pts

1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

2 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

Les **dépenses d'investissement consolidées** ont augmenté de 250 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 427 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021. Une portion de 248 millions de dollars de l'augmentation au troisième trimestre de 2021 et une portion de 419 millions de dollars de l'augmentation au cours des neuf premiers mois de 2021 sont attribuables au secteur TTech, en raison des investissements accélérés dans notre réseau 5G, dans la mise en place des réseaux à large bande et dans la numérisation visant à accroître la capacité et la fiabilité des systèmes, ainsi que de l'acquisition anticipée d'équipement afin d'atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des dépenses tenant à l'efficacité dans la gestion des dépenses liées à notre réseau 4G. En raison de nos investissements, nous poursuivons l'accroissement des vitesses et de la couverture mobiles de notre réseau 5G en pleine expansion, nous continuons le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre technologie à fibres optiques, nous mettons à niveau notre écosystème de services de télévision et nous maintenons nos efforts visant à assurer la fiabilité du système de même que l'efficacité et l'efficacité opérationnelles. Ces investissements soutiennent également la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité, répondent à la demande de nos clients concernant des vitesses Internet plus élevées, et accroissent la portée et la fonctionnalité de nos solutions d'affaires ainsi que de nos solutions en santé et de nos solutions agricoles. Au 30 septembre 2021, notre réseau 5G couvrait 24,1 millions de Canadiens, soit 64 % de la population.

Le 7 mai 2021, nous avons annoncé que nous comptons accélérer le rythme des dépenses d'investissement à hauteur de 750 millions de dollars en 2021. Au cours des neuf premiers mois de 2021, nous avons engagé des dépenses d'investissement accélérées de 442 millions de dollars afin de poursuivre la mise en place des réseaux à fibres optiques et d'accroître la couverture de notre réseau 5G. Ces dépenses ont permis i) de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises à nos réseaux à fibres optiques; ii) d'accélérer notre programme de passage du cuivre à la fibre optique; iii) d'accroître le nombre de collectivités, y compris un grand nombre de collectivités rurales et autochtones, auxquelles nous offrons un accès à nos réseaux à fibres optiques; iv) de poursuivre la mise en place de notre réseau 5G, qui couvrait 64 % de la population canadienne au 30 septembre 2021; et v) de faire progresser la mise en œuvre de notre stratégie numérique, qui nous permettra de stimuler la croissance du chiffre d'affaires et d'accroître notre efficacité au chapitre des charges d'exploitation.

7.4 Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Actions ordinaires émises	—	—	—	1 300	1 495	(195)
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(271)	(232)	(39)	(773)	(694)	(79)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	2	7	(5)	2	7	(5)
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements par anticipation et à l'échéance (remboursements par anticipation et à l'échéance, déduction faite des émissions)	92	149	(57)	(315)	(441)	126
Actions d'une filiale émises et vendues aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	827	209	618
Autres	—	—	—	(59)	(73)	14
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(177)	(76)	(101)	982	503	479

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 101 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté de 479 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises reflètent les 51 millions d'actions ordinaires émises au prix de 25,35 \$ par action ordinaire au premier trimestre de 2021, comparativement à 58 millions d'actions ordinaires émises au prix de 26,00 \$ au premier trimestre de 2020.

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. Avec prise d'effet pour les dividendes versés le 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les actions propres à un escompte de 2 %. Les paiements en trésorerie au titre des dividendes ont augmenté de 39 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 et de 79 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, résultats qui reflètent la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*) et l'augmentation du nombre d'actions en circulation. Ce facteur a été neutralisé en partie par le nombre plus élevé d'actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat actualisé. Au cours du troisième trimestre de 2021, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis des actions ordinaires pour un montant de 157 millions de dollars.

En octobre 2021, nous avons versé des dividendes de 272 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions propres ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 158 millions de dollars, portant le total à 430 millions de dollars.

Émission et remboursement par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme

Au troisième trimestre de 2021, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements par anticipation et à l'échéance, se sont élevées à 92 millions de dollars, soit une variation de 57 millions de dollars comparativement à 149 millions de dollars au troisième trimestre de 2020. Cette variation se composait principalement de ce qui suit :

- Une augmentation nette de l'encours du papier commercial de 1 331 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde s'élevant à 1 528 millions de dollars (1 199 millions de dollars US) au 30 septembre 2021, par rapport au solde de 197 millions de dollars (159 millions de dollars US) au 30 juin 2021. Lorsque nous l'utilisons, notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et est entièrement garanti par la facilité de crédit renouvelable (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International de 17 millions de dollars (14 millions de dollars US), largement neutralisée par l'incidence des taux de change de 28 millions de dollars. Au 30 septembre 2021, les prélèvements nets sur la facilité consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) s'élevaient à 877 millions de dollars US, tandis qu'au 30 juin 2021, les prélèvements nets se chiffraient à 891 millions de dollars US. La facilité de crédit de TELUS International est sans recours pour TELUS Corporation.

- Le remboursement par anticipation de l'intégralité des billets à 2,35 % de série CT d'un montant de 1 milliard de dollars arrivant à échéance le 28 mars 2022. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021 se chiffrait à environ 10 millions de dollars avant impôt sur le résultat.

Au cours des neuf premiers mois de 2021, les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, se sont élevés à 315 millions de dollars, soit une variation de 126 millions de dollars comparativement à 441 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2020. Outre certaines activités au troisième trimestre de 2021, la variation du solde au cours des neuf premiers mois de 2021 se composait principalement de ce qui suit :

- Une augmentation nette de l'encours du papier commercial de 797 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, par rapport au solde de 731 millions de dollars (574 millions de dollars US) au 31 décembre 2020.
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International de 697 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change. Au 31 décembre 2020, les prélèvements nets sur la facilité consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) se chiffraient à 1 428 millions de dollars US. La réduction de la dette au titre de la facilité de crédit de TELUS International est attribuable au produit net du premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de TELUS International (se reporter à la *note 28* des états financiers consolidés intermédiaires).
- L'émission, le 5 avril 2021, de billets de premier rang non garantis à 4,10 % de série CAE d'un montant de 500 millions de dollars qui arriveront à échéance le 5 avril 2051. Le produit net de cette émission a été utilisé pour financer le remboursement à l'échéance des débentures à 10,65 % de série 3 de TELUS Communications Inc. arrivant à échéance en juin 2021 et le remboursement du papier commercial, ainsi qu'aux fins générales de la société.
- L'émission initiale, le 28 juin 2021, de billets liés à la durabilité de premier rang non garantis à 2,85 % de série CAF d'un montant de 750 millions de dollars qui arriveront à échéance le 13 novembre 2031. Le produit net a été utilisé pour rembourser l'encours de la dette, y compris le remboursement du papier commercial, et sera utilisé aux autres fins générales de la société.
- Le remboursement à l'échéance des débentures à 10,65 % de série 3 de TELUS Communications Inc. (« TCI ») arrivant à échéance en juin 2021.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme (excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) était de 12,7 ans au 30 septembre 2021, en hausse comparativement à 12,2 ans au 31 décembre 2020 et une durée inchangée par rapport au 30 septembre 2020. De plus, le coût moyen pondéré de notre dette à long terme (excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) était de 3,72 % au 30 septembre 2021, soit une baisse par rapport à 3,80 % au 31 décembre 2020 et en baisse comparativement à 3,85 % au 30 septembre 2020.

Actions d'une filiale émises et vendues aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net

En ce qui a trait au PAPE effectué par TELUS International décrit dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2021, nous avons reçu un produit en trésorerie net de 827 millions de dollars au premier trimestre de 2021 (se reporter à la *note 28* des états financiers consolidés intermédiaires). Au premier trimestre de 2020, TELUS International a émis des actions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, en ce qui a trait à l'acquisition de CCC.

Autres

Au deuxième trimestre de 2021, nous avons engagé des frais d'émission relativement à l'émission des billets à 4,10 % de série CAE et des billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF. Nous avons engagé certains frais d'émission relativement à l'émission de 51 millions d'actions ordinaires au premier trimestre de 2021. Au premier trimestre de 2020, nous avons engagé certains frais d'émission relativement à l'émission de 58 millions d'actions ordinaires.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 septembre 2021 s'est établie à 19,0 milliards de dollars, soit une hausse de 520 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant principalement d'une augmentation de l'encours du papier commercial, de l'émission, en octobre 2020, de billets de série CAD d'un montant de 500 millions de dollars, de l'émission, au deuxième trimestre de 2021, de billets de série CAE d'un montant de 500 millions de dollars et de billets liés à la durabilité de série CAF d'un montant de 750 millions de dollars, comme il est décrit à la *rubrique 7.4*. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la trésorerie et des placements temporaires, par le remboursement par anticipation des billets de série CT, comme il est décrit à la *rubrique 7.4*, ainsi que par le remboursement à l'échéance des débetures à 10,65 % de série 3 de TCI.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette**, qui ne tient pas compte des obligations locatives et des autres passifs au titre de la dette à long terme, s'est établie à 89 % au 30 septembre 2021, soit une baisse par rapport à 94 % à l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une augmentation de l'encours du papier commercial, qui est classé comme une dette à taux variable aux fins de ce calcul, ainsi que du remboursement par anticipation des billets de série CT. La diminution de la dette à taux fixe en proportion du total de la dette a été neutralisée en partie par l'émission, en octobre 2020, de billets de série CAD d'un montant de 500 millions de dollars, ainsi que par l'émission, au deuxième trimestre de 2021, de billets de série CAE d'un montant de 500 millions de dollars et de billets liés à la durabilité de série CAF d'un montant de 750 millions de dollars.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 3,19 fois au 30 septembre 2021, en baisse par rapport à 3,21 fois à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure se situe dans une fourchette de 2,20 à 2,70 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Au 30 septembre 2021, ce ratio sortait toujours de la fourchette cible à long terme en raison des émissions antérieures de titres de créance supplémentaires, aux fins principalement des acquisitions d'entreprises et de l'acquisition de licences de spectre, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. La croissance du BAIIA a diminué en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Au 30 septembre 2021, les acquisitions d'entreprises au cours des 12 derniers mois ont occasionné une augmentation du ratio d'environ 0,29, et l'acquisition des licences de spectre a occasionné une augmentation du ratio d'environ 0,27. En raison de nos récentes acquisitions de licences de spectre, nous avons accru notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir la croissance de la consommation de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les récentes enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021 et pour les prochaines enchères de licences de spectre, ainsi que notre incapacité à prédire l'incidence de la pandémie de COVID-19, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette visée sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené en deçà de 2,70 fois à moyen terme (par suite des récentes enchères de spectre tenues en 2021 et lorsque les prochaines enchères de spectre auront eu lieu, en 2023 et en 2024), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de levier financier n'était pas supérieur à 4,25:1,00 au 30 septembre 2021 (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre et pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2021	2020	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette	19 009	18 489	520
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5 957	5 754	203
Charges d'intérêts, montant net	780	782	(2)
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (excluant les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	89	94	(5) pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en années)	12,7	12,7	—
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	3,72	3,85	(0,13) pt
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)	3,19	3,21	(0,02)
Ratios de couverture¹ (fois)			
Couverture par le bénéfice	3,3	3,4	(0,1)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	7,6	7,4	0,2
Autres mesures¹ (en %)			
Calculé selon les mesures de la direction			
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	110	69	41 pts
Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables			
Ratio de dividendes lié aux actions ordinaires déclarés par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	124	100	24 pts
1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».			

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 3,3 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021, en baisse par rapport à 3,4 fois à l'exercice précédent. La diminution du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio, les répercussions de la pandémie ayant nui à la croissance du BAIIA.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 7,6 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021, en hausse par rapport à 7,4 fois à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,2 du ratio, et le montant net des charges d'intérêts est essentiellement demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires : Les décisions touchant les distributions réelles liées aux actions ordinaires continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette à long terme visée concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires, qui est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, nous présentons notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices (les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux PCGR; se reporter à la *rubrique 11.1*). La mesure historique pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 30 septembre 2021, le ratio sortait de la fourchette visée, en raison essentiellement i) de la réduction du BAIIA tenant à la pandémie; ii) de notre programme de dépenses d'investissement accélérées prévues afin de prendre en charge nos dépenses d'investissement dans le réseau à large bande, le déploiement de notre infrastructure TELUS PureFibre et l'accélération de la mise en œuvre de notre réseau 5G. En excluant l'incidence de notre programme de dépenses d'investissement accélérées, le ratio s'élevait à 75 % au 30 septembre 2021.

TELUS International entend conserver tous les fonds disponibles et tout bénéfice futur afin de soutenir l'exploitation et de financer la croissance et le développement de ses activités. Ainsi, TELUS International n'entend pas déclarer ni verser de dividendes en trésorerie sur ses actions de participation dans un avenir prévisible.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 septembre 2021, nous avons des liquidités disponibles de plus de 1,2 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous avons des liquidités disponibles d'un montant de 819 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation). Nous disposons également d'un montant de 500 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7, « Vente de créances clients »*). Ces montants sont conformes à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1,0 milliard de dollars.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,75 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières et dont l'échéance est le 6 avril 2026. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 30 septembre 2021

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité de crédit renouvelable ¹	6 avril 2026	2 750	—	—	(1 528)	1 222
1 Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.						

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,25:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 30 septembre 2021, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à 3,19:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à 7,64:1,00. On s'attend à ce que ces ratios demeurent conformes aux clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal représentant un équivalent de 1,9 milliard de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US) au 30 septembre 2021. Nous utilisons des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la *rubrique 7.8, « Notations du crédit »*).

Facilité de crédit de TELUS International

Au 30 septembre 2021, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs et venant à échéance le 28 janvier 2025, avec un consortium d'institutions financières auquel s'est jointe en 2020 TELUS Corporation. La facilité de crédit de TELUS International comprend une composante renouvelable de 620 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à environ 7,5 %) et une composante renouvelable de 230 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %), ainsi qu'une composante emprunt à terme amortissable de 600 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %) et une composante emprunt à terme amortissable de 250 millions de dollars US. La facilité de crédit de TELUS International est sans recours pour TELUS Corporation. Le taux d'intérêt moyen pondéré des composantes renouvelables et des composantes emprunt à terme en cours était de 1,79 % au 30 septembre 2021.

Les composantes emprunt à terme sont assujétiées à un calendrier d'amortissement qui exige que 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance et le 22 décembre 2022 en ce qui concerne la composante de 250 millions de dollars US, respectivement.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 septembre 2021, nous disposons de lettres de crédit en cours de 191 millions de dollars, lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire engagée. Au 30 septembre 2021, nous disposons de liquidités disponibles d'un montant de 120 millions de dollars aux termes de diverses facilités non engagées sous forme de lettres de crédit. Nous avons également de lettres de crédit supplémentaires de 359 millions de dollars aux fins de la participation aux enchères de spectre pour les services sans fil dans la bande de fréquence de 3 500 MHz que Innovation, Sciences et Développement économique Canada a tenues en juin et en juillet 2021, comme il est décrit plus en détail à la *note 18 a)* des états financiers consolidés intermédiaires; ces lettres de crédit demeureront en cours jusqu'au moment où nous aurons effectué notre paiement final aux fins de l'acquisition des licences de spectre obtenues.

Autres passifs au titre de la dette à long terme

Les autres passifs portent intérêt au taux de 3,19 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 connexes et par des biens immobiliers, et sont assujettis à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc., filiale entièrement détenue de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 600 millions de dollars. La convention demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024 et, au 30 septembre 2021, les liquidités disponibles s'élevaient à 500 millions de dollars. (Se reporter à la *note 22* des états financiers consolidés intermédiaires.) Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TELUS Communications Inc. doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 5 novembre 2021, la notation était plus élevée que la notation minimale devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au troisième trimestre de 2021, ou au 5 novembre 2021. Nous sommes d'avis que le respect de la plupart de nos politiques financières énoncées (se reporter à la *rubrique 4.3*) conjugué aux efforts déployés pour maintenir des relations constructives avec les banques, les investisseurs et les agences de notation du crédit continuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers, leur classement comptable, ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2020.

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consorsial; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Au 30 septembre 2021, TELUS Corporation pouvait émettre un montant de 2,75 milliards de dollars de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en juin 2023.

Au 30 septembre 2021, nous avons des liquidités disponibles de plus de 1,2 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous disposons d'un montant de 819 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International avec un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »); nous disposons également d'un montant de 500 millions de

dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7, « Vente de créances clients »*). En excluant la facilité de crédit de TELUS International et en tenant compte de la trésorerie et des placements temporaires se chiffrant à environ 1,9 milliard de dollars, nos liquidités totalisaient environ 3,6 milliards de dollars au 30 septembre 2021. Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 septembre 2021, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 554 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2023, comparativement à des engagements de 235 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2022 présentés au 31 décembre 2020. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'accélération prévue des dépenses d'investissement, y compris la mise en place accélérée des réseaux à fibres optiques et 5G à large bande.

Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 29* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	30 septembre 2021	31 octobre 2021
Actions ordinaires	1 361	1 367
Options sur actions ordinaires	3	3
Unités d'actions restreintes – réglées en instruments de capitaux propres	12	12

7.11 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités, et ils composent notre conseil d'administration et notre équipe de direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établi à 28 millions de dollars et à 78 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre de 2021 et au cours des neuf premiers mois de 2021, comparativement à 18 millions de dollars et à 43 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2020. L'augmentation de la charge au titre de la rémunération versée aux principaux dirigeants tient à une rémunération fondée sur des actions plus élevée, qui est en grande partie liée aux attributions comptabilisées à titre de passif, dont la valeur a augmenté au premier trimestre de 2021 et avait diminué à la période correspondante de 2020; elle tient également au coût des services passés au titre des régimes de retraite comptabilisés en 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 30 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières et des entreprises associées

Au troisième trimestre de 2021, nous avons effectué des transactions avec TELUS Sky, une coentreprise immobilière, qui est une partie liée, comme il est décrit à la *note 21* des états financiers consolidés intermédiaires. Les travaux de construction de la nouvelle tour de bureaux ont pris fin en 2020.

Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky comprennent un financement aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec des institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66 $\frac{2}{3}$ % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33 $\frac{1}{3}$ %) en vertu d'une convention de crédit qui viendra à échéance le 31 août 2023. Nous avons conclu des contrats de location avec la coentreprise immobilière TELUS Sky; aux fins de la comptabilisation des contrats de location, le premier contrat a débuté au cours du trimestre clos le 30 juin 2019.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques et jugements

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et sur le classement des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre, et ils sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2020, qui est intégré par renvoi dans les présentes.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », de notre rapport de gestion annuel 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives qui doivent être lues en parallèle avec la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses sur lesquelles nos perspectives pour 2021 sont fondées, qui sont décrites à la *rubrique 9* de notre rapport de gestion annuel 2020, demeurent inchangées, sauf en ce qui trait aux hypothèses suivantes :

- Pour 2021, taux de croissance estimé révisé de l'économie au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 5,4 %, de 5,6 %, de 6,0 %, de 5,1 % et de 6,1 %, respectivement (comparativement à un taux de 4,5 %, de 4,5 %, de 4,4 %, de 4,8 % et de 4,6 %, respectivement, présenté dans notre rapport de gestion annuel 2020).
- Pour 2021, taux de chômage annuel estimé révisé au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec de 7,6 %, de 6,6 %, de 8,7 % et de 6,3 %, respectivement (comparativement à un taux de 7,8 %, de 6,9 %, de 9,9 % et de 6,9 %, respectivement, présenté dans notre rapport de gestion annuel 2020).
- Pour 2021, nombre annuel estimé révisé de mises en chantier d'habitations, sur une base non ajustée, au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 270 000 unités, de 47 000 unités, de 32 000 unités, de 96 000 unités et de 72 000 unités, respectivement (comparativement à un nombre de 202 000 unités, de 35 000 unités, de 24 000 unités, de 77 000 unités et de 48 000 unités, respectivement, présenté dans notre rapport de gestion annuel 2020).
- L'hypothèse concernant les paiements d'impôt en trésorerie a été révisée à la baisse, ces paiements se situant maintenant dans une fourchette de 480 millions de dollars à 560 millions de dollars, comparativement à une fourchette initiale de 540 millions de dollars à 620 millions de dollars, en raison principalement du remboursement reçu par suite de la conclusion d'un contrôle fiscal visant des exercices antérieurs.

La mesure dans laquelle les estimations de la croissance de l'économie nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), Patrimoine canadien, et le Bureau de la concurrence.

L'information ci-après constitue un sommaire de certains faits nouveaux et instances importants en matière de réglementation qui touchent nos activités et notre industrie. Ce sommaire ne doit pas être considéré comme une analyse juridique exhaustive ni comme une description de toutes les questions spécifiques décrites. Bien que nous ayons indiqué les enjeux relativement auxquels l'issue d'un fait nouveau ou d'une instance ne devrait pas, selon nous, avoir une incidence significative sur notre société, il n'existe aucune certitude que l'issue prévue se concrétisera ou que notre évaluation actuelle de son incidence possible sur notre société sera exacte. Se reporter à la *rubrique 10.3* de notre rapport de gestion annuel 2020.

Licences de radiocommunication et questions liées au spectre

ISDE réglemente, entre autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada, et assure l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Le ministère établit également les conditions pouvant se rattacher à ces autorisations de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

Enchères de spectre dans la bande de 3 500 MHz pour prendre en charge la technologie 5G

Le 29 juillet 2021, ISDE a publié les résultats préliminaires de ses enchères de spectre dans la bande de 3 500 MHz. Nous avons acquis 142 licences, soit l'équivalent de 16,4 MHz de spectre, à un prix d'environ 1,95 milliard de dollars. Compte tenu du spectre que nous avons acquis dans le cadre d'une transaction privée avant les enchères, nous détenons maintenant en moyenne 25 MHz de spectre dans la bande de 3 500 MHz à l'échelle nationale. Le cadre de mise aux enchères comprenait une tranche de 50 MHz réservée dans tous les marchés où une bande de spectre de 50 MHz ou plus était disponible. Cette décision a contribué au déséquilibre concurrentiel découlant de la décision transitoire liée à la bande rendue par ISDE en 2019. En raison de cette décision, une tranche de près de 90 MHz de la bande de 200 MHz est réservée pour des entreprises titulaires.

Le 26 août 2021, nous avons déposé auprès de la Cour fédérale une demande ayant pour but une révision judiciaire de la décision du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie qui a permis à Vidéotron de présenter une soumission aux fins de l'acquisition de blocs de spectre réservé en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 500 MHz. Dans la demande, nous soutenons que Vidéotron n'a pas satisfait aux critères d'admissibilité établis dans le cadre de la mise aux enchères par ISDE, et qu'elle n'aurait en conséquence pas dû être autorisée à présenter une soumission relativement au spectre réservé qu'elle a éventuellement obtenu. Bell a également déposé une demande semblable. Par ailleurs, le 21 septembre 2021, nous avons présenté une requête d'ordonnance provisoire dans laquelle nous enjoignons le ministre à libérer le spectre de Vidéotron faisant l'objet de la contestation jusqu'à ce qu'une décision relative à notre demande de révision judiciaire ait été rendue. Notre requête en injonction a été rejetée le 22 octobre 2021. Nous examinons les options dont nous disposons pour interjeter appel. Notre demande de révision judiciaire devrait être entendue en février 2022.

Nous continuons d'examiner les résultats des enchères, y compris les quantités acquises par nos concurrents, afin de déterminer l'incidence des enchères sur notre société.

Consultation sur les modifications apportées au PNRH-520, Prescriptions techniques pour les systèmes fixes et/ou mobiles, incluant les systèmes à large bande à utilisation flexible, dans la bande de 3 450 à 3 650 MHz

En août 2021, ISDE a amorcé une consultation afin d'examiner les caractéristiques techniques liées à l'utilisation de spectre dans la bande de 3 500 MHz. Dans le cadre de la consultation, ISDE a exprimé une préoccupation concernant le fait que l'équipement 5G fonctionnant dans la bande de 3 500 MHz du spectre a le potentiel de causer du brouillage aux altimètres des aéronefs. ISDE a proposé de nouvelles restrictions visant le spectre dans la bande de 3 500 MHz, y compris l'interdiction d'utiliser ce spectre dans de vastes zones autour des grands aéroports. Bien

que la consultation ait pris fin en août 2021, le 22 septembre 2021, ISDE a annoncé la réouverture de la période de consultation, afin de donner aux parties concernées plus de temps pour présenter leurs commentaires. De plus, ISDE a rendu accessibles au public les études techniques sur lesquelles le ministère s'est basé pour formuler ses propositions. La consultation a pris fin en octobre 2021. Les répercussions de toutes nouvelles exigences techniques visant la bande de 3 500 MHz seront évaluées lorsque ISDE rendra une décision relative à cette consultation. En raison des préoccupations que le ministère continue d'avoir relativement au fait que le déploiement de la technologie 5G dans la bande de 3 500 MHz du spectre puisse causer du brouillage aux altimètres des aéronefs, ISDE a reporté à plus tard l'émission de licences de spectre dans la bande de 3 500 MHz et décidé d'attendre qu'une décision relative aux modifications apportées au PNRH-520 ait été rendue avant d'émettre ces licences. Par ailleurs, le 22 septembre 2021, ISDE a avisé les titulaires de licences éventuels dans la bande de 3 500 MHz que les paiements finaux au titre des enchères et l'émission des licences, qui étaient prévus pour le 4 octobre 2021, seraient reportés à plus tard. Nous attendons que ISDE nous avise du moment auquel les paiements relatifs aux licences de spectre dans la bande de 3 500 MHz seront exigibles et l'émission des licences aura lieu.

Enchères de spectre des ondes millimétriques et de spectre dans la bande de 3 800 MHz pour prendre en charge la technologie 5G

Le 5 juin 2019, ISDE a publié le document intitulé « *Décisions sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui des technologies de la 5G* », en vertu duquel il réattribue plusieurs tranches du spectre des ondes millimétriques aux fins des services mobiles. ISDE amorcera des consultations concernant le cadre pour l'attribution de licences (c'est-à-dire les règles concernant les enchères et les conditions de licence) visant ces ondes millimétriques dans l'avenir. ISDE avait précédemment prévu que les enchères de spectre des ondes millimétriques débuteraient en 2021, mais a révisé ses prévisions et prévoit maintenant tenir les enchères au premier trimestre de 2024. Il y a un risque que les règles concernant les enchères puissent jouer en faveur de certains fournisseurs autres que notre société et se répercuter sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre des ondes millimétriques.

Le spectre dans la bande de 3 800 MHz est considéré comme un prolongement du spectre dans la bande de 3 500 MHz. ISDE a amorcé la première de ses deux consultations le 27 août 2020. Dans le cadre de cette première consultation, ISDE et Télésat, le titulaire canadien d'une licence de spectre par satellite dans la bande de 3 700 à 4 200 MHz, ont formulé des recommandations sur la façon dont le spectre existant devrait être réattribué. Le 21 mai 2021, ISDE a publié le document intitulé « *Décision sur le cadre technique et politique concernant le spectre de la bande de 3 650 à 4 200 MHz et modifications à l'attribution des fréquences de la bande de 3 500 à 3 650 MHz* », en vertu duquel 250 MHz de spectre de la bande feront l'objet d'enchères devant avoir lieu au premier trimestre de 2023. Dans sa décision, ISDE rejette la proposition de Télésat visant à effectuer une mise aux enchères privée et à accélérer la libération de spectre. Le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz sera libéré et disponible d'ici mars 2025 dans les zones urbaines, et d'ici mars 2027 dans un grand nombre de zones rurales. Certaines zones rurales (les territoires et certaines régions situées dans le nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, de même qu'à Terre-Neuve-et-Labrador) sont toujours considérées comme des zones qui dépendent de services par satellite, et ce spectre ne pourra pas être utilisé pour les services mobiles dans ces zones. Un grand nombre de questions importantes (telles que le format de la vente aux enchères et les mesures favorables à la concurrence) font l'objet d'une deuxième consultation concernant le cadre de mise aux enchères du spectre dans la bande de 3 800 MHz. Il y a un risque que les règles concernant les enchères joueront en faveur de certains fournisseurs autres que notre société et se répercuteront sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre dans la bande de 3 800 MHz.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de certaines instances clés est présentée ci-dessous.

Acquisition proposée de Shaw par Rogers

En mars 2021, Rogers Communications Inc. et Shaw Communications Inc. ont annoncé la conclusion d'une entente aux fins de l'acquisition de Shaw Communications Inc. par Rogers Communications Inc. Outre l'approbation des actionnaires de Shaw Communications Inc., l'acquisition nécessitera l'approbation du Bureau de la concurrence, du CRTC et d'ISDE. Il se pourrait que les parties à la transaction conviennent de mesures correctives en matière de fusion susceptibles d'avoir une incidence négative sur notre société, ou encore que le CRTC, ISDE ou d'autres autorités gouvernementales apportent (ou refusent d'apporter) d'autres changements d'ordre réglementaire ou imposent des mesures correctives en matière de comportement susceptibles d'avoir une incidence significative sur notre société directement ou d'avoir une incidence sur l'ensemble de l'industrie. Il est également possible que cette acquisition déclenche une consolidation accrue dans le secteur. Les autorités gouvernementales n'ont pas terminé leur examen et déterminé s'il y a lieu d'autoriser l'acquisition et, le cas échéant, d'en établir les conditions; il est en conséquence trop tôt pour déterminer l'incidence de ces examens sur notre société.

Examen des services sans fil mobiles

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié sa décision concernant l'examen du cadre réglementaire pour les services sans fil. Le CRTC a déterminé que Bell, Rogers, TELUS et SaskTel doivent fournir aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») un accès de gros aux réseaux des fournisseurs de services sans fil régionaux propriétaires d'installations dans les régions où ces fournisseurs détiennent une licence de spectre pour les services sans fil mobiles. L'accès fourni aux ERMV est basé sur des tarifs négociés commercialement et il sera éliminé progressivement sur une période de sept ans. De plus, le CRTC a demandé à Bell, à Rogers, à TELUS et à SaskTel de fournir certains forfaits à bas prix et à usage occasionnel, ce que nous avons fait. Nous travaillons actuellement à la mise en application des nouvelles exigences visant les ERMV et d'autres exigences. L'incidence de cette décision sur notre société dépendra des tarifs commerciaux qui seront négociés relativement à l'accès fourni aux ERMV.

Le 4 mai 2021, Data on Tap Inc. a présenté au gouverneur en conseil une pétition ayant pour but de modifier la décision rendue par le CRTC relativement au cadre réglementaire pour les services sans fil et d'exiger qu'il établisse des tarifs pour fournir un accès complet aux ERMV. Le 22 septembre 2021, nous avons déposé une réponse dans laquelle nous nous opposons à cette pétition. L'incidence de cette pétition ne sera connue que lorsque le gouverneur en conseil rendra une décision. Le gouverneur en conseil a jusqu'au 14 avril 2022 pour rendre une décision.

Nous avons par ailleurs été autorisés à interjeter appel de deux conclusions de cette décision auprès de la Cour d'appel fédérale : i) l'exigence en vertu de laquelle les entreprises de services mobiles nationales, y compris notre société, doivent introduire l'itinérance transparente comme une condition additionnelle en vertu de laquelle doivent être offerts les services d'itinérance de gros obligatoires existants; ii) la décision en vertu de laquelle les articles 43 et 44 de la *Loi sur les télécommunications* ne confèrent pas au CRTC le pouvoir de statuer sur les litiges concernant les installations de transmission sans fil mobiles. Si nous obtenons éventuellement gain de cause dans le cadre de l'appel, nous nous attendons à pouvoir plus aisément déployer notre infrastructure 5G, particulièrement sur les propriétés municipales.

Suivi relatif aux services filaires de gros et à l'interconnexion

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326*, « *Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes* ». La principale composante de cette décision tient au fait que le CRTC a ordonné la mise en place de services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet concurrents. Ces services comprennent l'accès aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP »).

Le 11 juin 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-187*, « *Appel aux observations – Configuration de réseau appropriée concernant les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés* », qui porte sur l'examen des configurations de réseau et de services appropriés pour le régime de services AHV de gros dégroupés pour tous les fournisseurs de services AHV de gros au pays. Cette nouvelle instance remplace les instances de suivi précédentes. Le CRTC devrait rendre une décision; il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Tarifs définitifs concernant les services d'accès de gros groupé à Internet

Le 15 août 2019, le CRTC a publié l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*, dans laquelle il établit les tarifs définitifs concernant les services d'accès de gros groupé à Internet pour les ESLT et les entreprises de câblodistribution. Les tarifs définitifs étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires, et le CRTC a ordonné que les tarifs soient appliqués rétroactivement au 6 octobre 2016. L'incidence financière de cette décision n'est pas significative pour notre société.

Le 13 septembre 2019, Bell Canada et ses sociétés affiliées, de même qu'un groupe d'autres entreprises de câblodistribution, ont présenté à la Cour d'appel fédérale des demandes séparées ayant pour but d'interjeter appel de l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*. Bell Canada et les entreprises de câblodistribution ont également demandé à la Cour de suspendre l'ordonnance. Le 22 novembre 2019, la Cour d'appel fédérale a approuvé les deux demandes d'interjeter appel et a accordé une suspension de l'ordonnance jusqu'à ce que la Cour ait statué sur l'appel. Le 10 septembre 2020, la Cour d'appel fédérale a rejeté les demandes d'interjeter appel pour des raisons de bien-fondé et a par conséquent confirmé la décision du CRTC. Le 25 février 2021, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale présentées par Bell Canada et le groupe d'entreprises de câblodistribution.

Séparément, le 13 novembre 2019, nous avons présenté au gouverneur en conseil une pétition ayant pour but de renvoyer au CRTC la décision rendue dans l'*Ordonnance de télécom 2019-288* pour qu'il établisse à nouveau les tarifs, et de demander la modification de ladite ordonnance, sur la base voulant que les tarifs et la composante rétroactive de l'ordonnance nuisent aux investissements futurs. Bell Canada et un groupe d'entreprises de

câblodistribution ont présenté des pétitions similaires le même jour. Le 15 août 2020, le gouverneur en conseil a pris un décret dans lequel il rejette les pétitions. Toutefois, le décret et la déclaration connexe faite par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie reconnaissent que les tarifs établis dans l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288* pourraient dans certains cas être préjudiciables aux investissements dans des réseaux de haute qualité.

Le 27 mai 2021, pour faire suite à la présentation au CRTC, par TELUS, Bell Canada et un groupe d'entreprises de câblodistribution, de demandes séparées de révision et de modification de l'*Ordonnance de télécom 2019-288*, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2021-181*. Dans sa décision, le CRTC a en grande partie infirmé la décision publiée dans l'*Ordonnance de télécom 2019-288*, ce qui signifie que nous ne sommes pas tenus d'appliquer les tarifs prévus en vertu de cette ordonnance ou de verser des remboursements rétroactifs importants aux clients des services de gros. Étant donné que la *Décision de télécom 2021-181* maintient essentiellement les tarifs qui sont en vigueur depuis 2016, la décision n'a pas eu une incidence significative sur notre société.

Le 28 mai 2021, TekSavvy Solutions Inc. a présenté au gouverneur en conseil une pétition ayant pour but de modifier la décision. Le 15 juillet 2021, les Opérateurs des réseaux concurrentiels canadiens ont présenté une pétition semblable. Le 25 août 2021, National Capital Freenet Inc. a également présenté une pétition au gouverneur en conseil. Le 28 juin 2021, TekSavvy Solutions Inc. a demandé à interjeter appel de la *Décision de télécom CRTC 2021-181* auprès de la Cour d'appel fédérale. Nous n'allons pas présenter d'observations relativement aux pétitions ou à la demande visant à interjeter appel. Nous attendons toujours que le gouverneur en conseil rende des décisions relativement à ces appels.

Examens des exigences en matière de sécurité liées à la technologie 5G – Sécurité publique Canada

En septembre 2018, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en œuvre d'un examen des exigences nationales en matière de cybersécurité liées aux réseaux 5G au Canada. L'examen avait pour objectif d'énoncer clairement les politiques qui seront mises en œuvre pour déterminer quels contrôles de sécurité ou quelles restrictions le gouvernement canadien prévoit imposer aux réseaux 5G au Canada, et pour déterminer à quels fournisseurs étrangers ces contrôles et restrictions s'appliqueront. Le gouvernement n'a publié aucun échéancier relatif à la conclusion de cet examen, et n'a aucunement fait part de ses intentions concernant les exigences en matière de cybersécurité liées à la technologie 5G. Par suite des élections fédérales tenues le 20 septembre 2021, le premier ministre Justin Trudeau a affirmé le 28 septembre 2021 que le gouvernement sera heureux de présenter une décision concernant de nombreuses questions, y compris les télécommunications et Huawei, au cours des prochaines semaines, indiquant de ce fait que le gouvernement soupèse encore certaines questions, mais approche d'une décision finale. Compte tenu des multiples mesures gouvernementales ou réglementaires susceptibles de découler de cet examen, il est impossible de prédire de façon fiable l'incidence de cet examen sur notre société et, de manière générale, sur les fournisseurs de services mobiles au Canada.

Faits nouveaux concernant la politique de sécurité à l'échelle internationale

Le 16 mai 2019, un décret-loi en vertu duquel le secrétaire du Commerce aux États-Unis peut bloquer certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale est entré en vigueur. Le département du Commerce des États-Unis a subséquemment établi une liste d'entités, incluant Huawei Technologies Co. Ltd. et ses sociétés affiliées partout dans le monde, relativement auxquelles l'exportation, la réexportation ou le transfert (domestique) de certaines technologies soumises à restrictions sont interdits, à moins qu'une licence à ces fins n'ait été spécifiquement octroyée.

Par suite d'un vote à l'unanimité le 13 juillet 2021, la Commission fédérale des communications des États-Unis a autorisé la mise en place d'un programme de subventions de 1,9 milliard de dollars US afin de permettre aux entreprises de télécommunications ayant moins de 10 millions d'abonnés de remplacer l'équipement de Huawei et de ZTE.

Le parlement du Royaume-Uni poursuit son examen d'un projet de loi intitulé Telecoms Security Bill, qui imposerait des restrictions quant à l'utilisation des technologies de Huawei au Royaume-Uni et interdirait notamment l'achat de toute nouvelle infrastructure 5G de Huawei, exigerait le retrait, par les exploitants, des réseaux 5G de Huawei déployés au Royaume-Uni d'ici 2027, et interdirait l'installation de tout équipement de Huawei sur les réseaux 5G au Royaume-Uni après le 30 septembre 2021. Le champ d'application de ce projet de loi, s'il est édicté, ne devrait pas avoir une incidence significative directe sur notre société.

Compte tenu des multiples mesures gouvernementales ou réglementaires visant Huawei qui sont susceptibles d'être mises en œuvre par des gouvernements étrangers, il est actuellement impossible de prédire l'incidence de ces mesures sur notre société et, de manière générale, sur les fournisseurs de services mobiles au Canada.

Instances du CRTC concernant les obstacles potentiels au déploiement de réseaux qui ont accès à un système à large bande dans les régions mal desservies au Canada

Le 10 décembre 2019, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2019-406*, « *Appel aux observations sur les obstacles potentiels au déploiement de réseaux qui ont accès à un système à large bande dans les régions mal desservies du Canada* ». Dans le cadre de cette instance, le CRTC a sollicité des observations sur les obstacles potentiels avec lesquels les fournisseurs de services et les collectivités doivent composer relativement à la construction de nouvelles installations ou à l'interconnexion aux installations existantes afin d'étendre les réseaux dans les régions mal desservies et d'offrir des services qui répondent à l'objectif du service universel. Le CRTC a précisément identifié l'accès aux services de transport abordables et l'utilisation efficace des structures de soutien comme étant des obstacles potentiels. Le dossier des instances est maintenant clos, et nous nous attendons à ce qu'une décision soit publiée plus tard cette année. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Instance du CRTC concernant l'accès aux poteaux appartenant à des entreprises canadiennes

Le 30 octobre 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-366*, « *Appel aux observations sur les mesures réglementaires possibles visant à améliorer l'efficacité de l'accès aux poteaux appartenant à des entreprises canadiennes* ». Le CRTC a amorcé cette instance compte tenu des observations reçues dans l'instance amorcée par l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2019-406*, le Conseil craignant que l'accès inopportun et coûteux aux poteaux appartenant à des entreprises canadiennes ait des répercussions négatives sur le déploiement de réseaux capables de supporter la large bande de manière efficace, particulièrement dans les régions du Canada qui ont peu ou pas accès à de tels réseaux. Dans le cadre de la plus récente instance, le CRTC se penche entre autres sur les retards liés aux autorisations, sur les coûts de préparation, sur les réservations de la capacité de réserve, sur les accords d'utilisation conjointe et sur le potentiel d'amélioration du règlement des différends. Nous participons activement à l'instance. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Engagement du gouvernement relatif aux tarifs liés aux services sans fil mobiles lors de la campagne électorale

Avant les élections fédérales tenues en 2019, le Parti libéral du Canada s'est engagé à réduire de 25 % les tarifs des services sans fil. Le 5 mars 2020, le gouvernement libéral a précisé qu'il s'attend à ce que Bell, Rogers et notre société (y compris les marques dérivées) réduisent de 25 %, d'ici janvier 2022, les tarifs liés aux forfaits des services sans fil mobiles postpayés comprenant de 2 Go à 6 Go de données, pour les abonnés qui apportent leur propre appareil. Le gouvernement a réitéré ce point de vue le 5 juin 2020. Afin d'assurer le suivi des progrès réalisés, le gouvernement présente un rapport trimestriel sur les tarifs des services sans fil. Il nous est impossible de pleinement déterminer l'incidence de cet engagement à l'heure actuelle. L'annonce ou la mise en œuvre de règles spécifiques ou d'autres mesures visant à réduire le prix des forfaits de téléphonie mobile pourrait précipiter une réduction significative des dépenses d'exploitation et des dépenses d'investissement en vue d'atténuer cette incidence.

Examen par le CRTC de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunication de gros

Le 24 avril 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-131*, « *Appel aux observations – Examen de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunication de gros* ». Dans le cadre de cette instance, le CRTC invite les parties intéressées à présenter leurs observations afin de déterminer s'il y a lieu de modifier la méthode d'établissement des tarifs des services de gros et, dans l'affirmative, de déterminer comment procéder à cette modification. Le CRTC a indiqué qu'il compte, dans le cadre de cette instance, instaurer un processus d'établissement des tarifs plus transparent et efficient. Nous participons activement à toutes les étapes de cette instance. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Examen par le CRTC des échéances pour la transition vers les services 9-1-1 de prochaine génération

Le 14 juin 2021, le CRTC a publié la *Décision de télécom 2021-199*, « *Établissement de nouvelles échéances pour la transition du Canada vers les services 9-1-1 de prochaine génération* » (« 9-1-1 PG »), dans laquelle il stipule les échéances révisées pour la mise en œuvre des services 9-1-1 PG au Canada. Le CRTC ordonne aux fournisseurs de réseaux 9-1-1 PG, y compris notre société, de mettre en œuvre leurs réseaux 9-1-1 PG, d'achever toutes les activités d'intégration de la production 9-1-1 PG et d'être prêts à fournir des services d'appels vocaux 9-1-1 PG en assurant le transit en direct du trafic 9-1-1 PG partout où des centres d'appels de la sécurité publique ont été établis dans une région donnée, et ce, d'ici le 1^{er} mars 2022. Nous ferons le nécessaire pour nous conformer aux directives émanant de cette décision. Nous ne nous attendons pas à ce que cette instance ait une incidence significative sur notre société.

Modifications aux lois sur la protection de la vie privée visant les secteurs public et privé du Québec

Le 22 septembre 2021, l'Assemblée nationale du Québec a édicté la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, et cette loi a été sanctionnée le même jour. D'importantes nouvelles exigences régissant la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements

personnels concernant les particuliers au Québec seront graduellement mises en œuvre sur une période de trois ans. La loi prévoit également un nouveau cadre d'application, qui comporte d'importantes amendes pénales et sanctions administratives pécuniaires relativement à certaines infractions, ainsi qu'un droit privé d'action prévoyant des dommages-intérêts punitifs préétablis minimaux. L'incidence globale de cette loi demeure inconnue, car certaines dispositions clés de la loi, telles que celles concernant l'intelligence artificielle, doivent être précisées par voie de règlements gouvernementaux et de directives interprétatives de l'organisme de réglementation. Il est actuellement impossible d'évaluer pleinement l'importance relative du changement.

Hausses proposées des subventions pour Norouestel

Le 2 novembre 2020, le CRTC a amorcé un examen de son cadre réglementaire pour Norouestel Inc. et de l'état des services de télécommunications dans le Nord du Canada, dans le cadre de l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-367*. Le 20 janvier 2021, un certain nombre d'intervenants ont proposé d'importantes hausses des subventions pour Norouestel et pour d'autres entreprises fournissant des services dans le Nord du Canada. L'instance se poursuit. Nous ne nous attendons pas à ce que cette instance ait une incidence significative sur notre société.

Questions en matière de radiodiffusion

Licences de radiodiffusion détenues par TELUS

Nous avons obtenu le renouvellement de nos licences régionales aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion en Colombie-Britannique et en Alberta dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2018-267*, qui prolonge les périodes de validité des licences jusqu'au 31 août 2023. Nous avons obtenu le renouvellement de notre licence régionale aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion au Québec le 28 juin 2019, dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2019-230*, qui prolonge les périodes de validité de cette licence jusqu'au 31 août 2024. Notre licence qui nous permet d'offrir un service de vidéo sur demande a été renouvelée jusqu'au 31 août 2023 dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2018-20*. Le 28 juin 2020, nous avons reçu du CRTC l'autorisation de lancer un service de télévision à la carte, dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2020-235*.

Examen de la Loi sur les télécommunications, de la Loi sur la radiocommunication et de la Loi sur la radiodiffusion

Le 29 janvier 2020, le Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications a publié son rapport définitif, intitulé *L'avenir des communications au Canada : le temps d'agir*. Ce rapport contient 97 recommandations ayant pour but de mettre à jour les lois qui régissent la radiodiffusion, les télécommunications et la radiocommunication; ces recommandations ont été présentées au gouvernement du Canada afin qu'il les prenne en considération. Après la publication du rapport, le gouvernement a présenté, le 3 novembre 2020, un projet de loi visant à modifier la *Loi sur la radiodiffusion*. En vertu du projet de loi C-10, les services de diffusion en continu offerts sur Internet auraient été expressément inclus dans l'étendue de la *Loi sur la radiodiffusion*, ce qui aurait conféré au CRTC de nouveaux pouvoirs réglementaires et aurait élargi ses pouvoirs réglementaires existants, lui permettant de mettre en place un cadre réglementaire modernisé afin de réagir au déclin des mesures de soutien de la production de contenu canadien au cours des dernières années, et aurait fourni une source de soutien plus durable à l'avenir. Le 21 juin 2021, le projet de loi C-10 a fait l'objet d'une troisième lecture à la Chambre des communes, mais le débat au Sénat sur ce projet de loi a été interrompu lorsque le Parlement a été prorogé et que des élections fédérales ont été déclenchées. Le 20 septembre 2021, les Libéraux ont été réélus avec un gouvernement minoritaire; il se pourrait qu'ils tentent de rétablir le projet de loi dans sa forme précédente, ou qu'ils présentent un nouveau projet de loi visant à modifier la *Loi sur la radiodiffusion*, auquel cas un tout nouveau processus de révision législative serait amorcé. Il est trop tôt pour déterminer si les modifications proposées, ainsi que toute autre éventuelle modification législative découlant du rapport, auront une incidence significative sur notre société.

Examen des réformes visant la Loi sur le droit d'auteur et la Commission du droit d'auteur

L'examen obligatoire quinquennal de la *Loi sur le droit d'auteur* qui est prévu par la loi devait avoir lieu en 2017, et un processus d'examen par l'entremise d'un comité parlementaire a été annoncé en décembre 2017. Le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes, avec le concours du comité permanent du ministère du Patrimoine canadien de la Chambre des communes, a achevé l'examen au début de 2019, et les deux comités ont présenté leurs rapports à la Chambre des communes en mai et en juin 2019. Jusqu'à présent, aucune loi n'a été proposée par suite de l'examen parlementaire, mais cet examen a donné lieu à d'autres consultations gouvernementales visant à explorer des questions précises soulevées durant l'examen, notamment en ce qui concerne la façon de moderniser le cadre du droit d'auteur afin de tenir compte de la responsabilité des intermédiaires en ligne, de l'intelligence artificielle (« IA ») et de l'Internet des objets (« IdO »). Le calendrier des modifications susceptibles d'être apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* est incertain, bien que des représentants du gouvernement aient indiqué que la réforme visant la *Loi sur le droit d'auteur* pourrait être

déposée à la fin de 2021 ou au début de 2022. L'approche en matière de politique applicable au droit d'auteur repose traditionnellement sur un équilibre entre les intérêts des créateurs et ceux des consommateurs; en conséquence, cette instance ne devrait pas avoir une incidence significative sur notre société.

Le 14 avril 2021, ISDE a annoncé le lancement d'une consultation sur un cadre moderne du droit d'auteur pour les intermédiaires en ligne. La consultation fait suite aux travaux effectués en 2018 et en 2019 dans le cadre de l'examen parlementaire de la *Loi sur le droit d'auteur*. ISDE a sollicité des observations concernant un vaste éventail de questions, y compris le rôle que devraient jouer les intermédiaires pour surveiller les cas de violation du droit d'auteur en ligne, le mode de rémunération relatif à la rémunération reçue par les détenteurs de droits en contrepartie de l'utilisation de leur contenu sur les plateformes en ligne, et les outils d'application de la loi (tels que des ordonnances de blocage d'un site Web) qui devraient s'appliquer aux intermédiaires. Nous avons participé à cette consultation et présenté des observations conjointement avec d'autres fournisseurs de services Internet le 31 mai 2021. Les observations présentées préconisent notamment le maintien de la politique gouvernementale actuelle en vertu de laquelle les fournisseurs de services Internet bénéficient d'une protection inconditionnelle aux termes des règles d'exonération en ce qui a trait aux activités potentiellement préjudiciables de leurs clients. Il est trop tôt pour déterminer si cette consultation aura une incidence significative sur notre société.

Le 19 juillet 2021, le gouvernement a annoncé une consultation sur un cadre moderne du droit d'auteur devant s'appliquer à l'IA et à l'IdO. Les objectifs du gouvernement visent à appuyer l'innovation et l'investissement dans l'IA et d'autres technologies numériques et émergentes, à appuyer les industries culturelles du Canada et à préserver l'incitation à créer et à investir prévue par les droits économiques énoncés dans la *Loi*, ainsi qu'à appuyer la concurrence et les besoins du marché en ce qui a trait aux appareils de l'IdO et aux autres produits avec logiciels intégrés. Nous avons participé à cette consultation et présenté des observations conjointement avec d'autres fournisseurs de services Internet le 17 septembre 2021. Dans les observations présentées conjointement, nous soutenons notamment qu'aucune modification ne devrait être apportée à la *Loi sur le droit d'auteur* si les modifications imposent un fardeau indu ou créent des risques possibles liés à la responsabilité des fournisseurs de services Internet. Comme c'est le cas pour l'examen plus exhaustif de la *Loi sur le droit d'auteur*, cette instance ne devrait pas avoir une incidence significative sur notre société.

Contestation judiciaire de l'habilité du CRTC à réglementer les ententes d'affiliation

L'habilité du CRTC à réglementer les ententes d'affiliation entre les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation a fait l'objet d'une contestation judiciaire déposée auprès de la Cour d'appel fédérale par des entreprises de radiodiffusion intégrées verticalement. La Cour d'appel fédérale a instruit l'affaire le 18 mai 2021 et publié sa décision le 28 juillet 2021. Nous avons obtenu l'autorisation d'intervenir dans l'affaire et nous avons comparu à l'audience et soutenu les pouvoirs de réglementation du CRTC. La décision de la Cour d'appel fédérale confirme que le CRTC a le pouvoir de régir les aspects économiques des différends concernant les services de programmation et les distributeurs, et elle appuie de façon générale notre position concurrentielle en renforçant la validité des balises visant à protéger la concurrence mises en place par le CRTC pour protéger les entreprises non intégrées verticalement dans l'industrie de la radiodiffusion. Le 29 septembre 2021, les entreprises intégrées verticalement ont présenté à la Cour suprême du Canada une demande visant à interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette demande sur nos activités de distribution de radiodiffusion.

Consultation sur l'approche proposée du gouvernement pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne

Le 29 juillet 2021, le gouvernement a amorcé une consultation sur son approche proposée pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne. Les mesures proposées par le gouvernement ciblent principalement les plateformes de médias sociaux et de contenu, mais certaines de ces mesures auraient également une incidence sur les fournisseurs de services Internet. En conséquence, nous avons participé à cette consultation et présenté des observations conjointement avec d'autres fournisseurs de services Internet le 25 septembre 2021. Dans les observations présentées conjointement, nous soutenons que le cadre juridique visant à s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne ne devrait pas créer d'obligations ou de responsabilités indues pour les entreprises de télécommunications, et que les exigences visant à bloquer l'accès au contenu en ligne ou à fournir des informations sur les abonnés devraient continuer de nécessiter des ordonnances judiciaires. Nous ne nous attendons pas à ce que cette instance ait une incidence significative sur notre société.

10. Risques et gestion des risques

Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2020, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2020. Il y a lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Nous présentons certaines mesures non conformes aux PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer la performance de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non conformes aux PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines de ces mesures n'ont pas de définition généralement reconnue au sein de l'industrie.

Le 27 mai 2021, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié le Règlement 52-112 *sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, qui aura prise d'effet pour notre rapport de gestion portant sur l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021. Nous évaluons ce règlement et prévoyons devoir modifier certaines mesures financières actuellement présentées à la rubrique 11.1 du rapport de gestion.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté : Ces mesures servent à évaluer la performance consolidée et, selon la direction, elles ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant la performance ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Ces mesures ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au bénéfice par action de base pour évaluer la performance de TELUS. (Se reporter au tableau « *Rapprochement du bénéfice net ajusté* » et au tableau « *Rapprochement du BPA de base ajusté* », à la rubrique 1.3.)

Intensité des dépenses d'investissement : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation et autres produits. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») : Il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. (Se reporter à la rubrique 7.5, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)

Calcul du ratio de distribution lié aux actions ordinaires, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes

Calculé selon les mesures de la direction

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2021	2020
Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés	1 665	1 469
Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés réinvestis dans des actions ordinaires	(620)	(539)
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 045	930
Dénominateur – flux de trésorerie disponibles	952	1 352
Ratio (en %)	110	69

Calcul du ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)

Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2021	2020
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés	1 665	1 469
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 544	4 370
Déduire :		
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	(3 202)	(2 904)
Dénominateur – flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	1 342	1 466
Ratio (en %)	124	100

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2021	2020
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 271	1 315
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	439	480
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) ¹	746	744
Numérateur	2 456	2 539
Dénominateur – coûts d'emprunt	746	744
Ratio (fois)	3,3	3,4

1 Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) : Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer la performance consolidée. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur de performance opérationnelle d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure de la performance de TELUS ni utilisé comme mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation et autres produits moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons également un **BAIIA ajusté** qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

BAIL (bénéfice avant intérêts et impôts) : Nous calculons le BAIL pour nos secteurs opérationnels, car nous estimons qu'il constitue un indicateur utile de notre performance opérationnelle puisqu'il représente le bénéfice tiré de nos activités d'exploitation avant le coût du capital et les impôts.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfice net	358	321	1 035	989
Coûts de financement	194	187	604	581
Impôt sur le résultat	140	109	383	365
Amortissement des immobilisations corporelles	530	540	1 581	1 568
Amortissement des immobilisations incorporelles	274	233	805	655
BAIIA	1 496	1 390	4 408	4 158
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	63	58	142	188
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 559	1 448	4 550	4 346
Ajouter : autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	8	2	17
Déduire : retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN	—	—	—	(71)
BAIIA ajusté	1 559	1 456	4 552	4 292

Calcul de la marge du BAIIA

(en millions de dollars, sauf la marge)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Numérateur – BAIIA	1 496	1 390	4 408	4 158
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	4 251	3 981	12 386	11 403
Marge du BAIIA (en %)	35,2	34,9	35,6	36,5

Calcul de la marge du BAIIA ajusté

(en millions de dollars, sauf la marge)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Numérateur – BAIIA ajusté	1 559	1 456	4 552	4 292
Produits d'exploitation et autres produits ajustés :				
Produits d'exploitation et autres produits	4 251	3 981	12 386	11 403
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	8	2	17
Retrait d'une provision au titre d'options de vente position vendeur liées à l'acquisition d'une entreprise au sein du secteur ECPN	—	—	—	(71)
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits ajustés	4 251	3 989	12 388	11 349
Marge du BAIIA ajusté (en %)	36,6	36,5	36,7	37,8

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle, et il n'existe aucune définition généralement reconnue des flux de trésorerie disponibles au sein de l'industrie. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte de l'incidence des changements comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, tels que IFRS 15 et IFRS 16. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
BAIIA	1 496	1 390	4 408	4 158
Déduire : profits sans effet sur la trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	—	(1)	—	(3)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	21	(5)	7	21
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat (incidence d'IFRS 15) et des options de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS	(13)	(59)	72	155
Incidence de la composante capital des contrats de location (incidence d'IFRS 16)	(124)	(90)	(371)	(255)
Contrats de location comptabilisés antérieurement à titre de contrats de location-financement (incidence d'IFRS 16)	—	16	—	70
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions, montant net	36	25	123	89
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	30	25	86	77
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(10)	(10)	(38)	(37)
Intérêts versés	(192)	(195)	(564)	(571)
Intérêts reçus	12	4	15	10
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) ¹	(991)	(741)	(2 589)	(2 162)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	265	359	1 149	1 552
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(62)	(198)	(415)	(335)
Flux de trésorerie disponibles	203	161	734	1 217

1 Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie disponibles	203	161	734	1 217
Ajouter :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	991	741	2 589	2 162
Ajustements aux fins du rapprochement avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	128	—	188	162
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 322	902	3 511	3 541

Dettes nettes : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les normes IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le

montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 780 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021, et à 782 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2020.

Coûts de restructuration et autres coûts : Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation, ou que nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, les coûts importants liés aux litiges, dans le cas de pertes ou de règlements, aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables, et certains coûts inhabituels supplémentaires engagés en lien avec la pandémie de COVID-19.

Composantes des coûts de restructuration et autres coûts

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Achat de biens et services	39	38	84	148
Charge au titre des avantages du personnel	24	20	58	40
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	63	58	142	188

11.2 Indicateurs opérationnels

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services filaires. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB.

Montant facturé mensuel moyen par abonné (« MF MMA ») des téléphones mobiles – calculé comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, ainsi que des remboursements mensuels sur le solde impayé au titre des appareils des abonnés ayant signé un contrat, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

Produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles – calculés comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

Taux de désabonnement – calculé comme le nombre d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'abonnés dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles représente la moyenne totale des taux de désabonnement des téléphones mobiles des services prépayés et des services postpayés. Un abonné des services prépayés de téléphone mobile de TELUS, de Koodo ou de Public Mobile est désactivé lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Abonné des appareils connectés – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les tablettes, les clés Internet, l'Internet des objets, la technologie prêt-à-porter et les véhicules connectés) connecté au réseau de TELUS et dont les capacités cellulaires de voix sont limitées ou inexistantes.

Abonné des téléphones mobiles – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les téléphones mobiles et les téléphones intelligents) connecté au réseau de TELUS et procurant une connectivité voix, messagerie textuelle et/ou données.

Abonné des services Internet – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services Internet ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté au réseau de TELUS et procurant un accès aux services Internet.

Abonné des services de voix résidentiels – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de téléphonie ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté au réseau de TELUS et procurant un accès aux services de voix.

Abonné des services de sécurité – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de sécurité ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté à la plateforme de solutions de sécurité et d'automatisation de TELUS.

Abonné des services de télévision – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de télévision ainsi qu'un abonnement à un appareil fixe générateur de produits récurrents en vertu duquel il peut accéder aux services vidéo au moyen d'une plateforme TELUS TV (p. ex., Télé OPTIK et Pik TV).

Membre des services de soins de santé virtuels – adhérent principal à un programme de soins virtuels de TELUS Santé actif.

Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé – nombre d'utilisateurs (adhérents principaux et leurs personnes à charge) participant à divers programmes de santé appuyés par les services de TELUS Santé (p. ex., soins virtuels, gestion des régimes d'assurance maladie, soins préventifs et sécurité en matière de santé personnelle).

Nombre de transactions liées aux services de soins de santé numériques – nombre total de demandes de règlements pour des soins de santé, de demandes de règlements pour des soins dentaires, de consultations ou autres transactions payées soutenues par les services de TELUS Santé.

TELUS CORPORATION

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

(NON AUDITÉ)

30 SEPTEMBRE 2021

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Services		3 669 \$	3 373 \$	10 730 \$	9 868 \$
Équipement		577	588	1 647	1 412
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6	4 246	3 961	12 377	11 280
Autres produits	7	5	20	9	123
Produits d'exploitation et autres produits		4 251	3 981	12 386	11 403
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achat de biens et services		1 660	1 632	4 817	4 502
Charge au titre des avantages du personnel	8	1 095	959	3 161	2 743
Amortissement des immobilisations corporelles	17	530	540	1 581	1 568
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	274	233	805	655
		3 559	3 364	10 364	9 468
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		692	617	2 022	1 935
Coûts de financement	9	194	187	604	581
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT		498	430	1 418	1 354
Impôt sur le résultat	10	140	109	383	365
BÉNÉFICE NET		358	321	1 035	989
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	11				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat					
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		69	(109)	179	16
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		24	46	(87)	88
		93	(63)	92	104
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat					
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement		4	4	—	4
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel		68	65	846	(288)
		72	69	846	(284)
		165	6	938	(180)
BÉNÉFICE GLOBAL		523 \$	327 \$	1 973 \$	809 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE :					
Aux actions ordinaires		345 \$	307 \$	1 011 \$	947 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		13	14	24	42
		358 \$	321 \$	1 035 \$	989 \$
BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE :					
Aux actions ordinaires		494 \$	304 \$	1 970 \$	755 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		29	23	3	54
		523 \$	327 \$	1 973 \$	809 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE	12				
De base		0,25 \$	0,24 \$	0,76 \$	0,75 \$
Dilué		0,25 \$	0,24 \$	0,75 \$	0,74 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION					
De base		1 361	1 284	1 338	1 270
Dilué		1 366	1 288	1 343	1 272

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		1 864 \$	848 \$
Débiteurs	6 b)	2 578	2 355
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir		136	148
Stocks	1 b)	332	407
Actifs sur contrat	6 c)	417	439
Charges payées d'avance	20	581	484
Actifs dérivés courants	4 d)	15	2
		5 923	4 683
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, montant net	17	15 887	15 014
Immobilisations incorporelles, montant net	18	15 555	15 026
Dépôts liés aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz	18 a)	389	—
Goodwill, montant net	18	7 416	7 224
Actifs sur contrat	6 c)	246	268
Autres actifs à long terme	20	2 110	1 106
		41 603	38 638
		47 526 \$	43 321 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	22	102 \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	23	3 616	2 968
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer		117	135
Dividendes à payer	13	430	403
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	796	772
Provisions	25	81	73
Tranche courante de la dette à long terme	26	2 283	1 432
Passifs dérivés courants	4 d)	13	32
		7 438	5 915
Passifs non courants			
Provisions	25	959	961
Dette à long terme	26	18 250	18 856
Autres passifs à long terme	27	771	1 265
Impôt sur le résultat différé		4 170	3 756
		24 150	24 838
Passif		31 588	30 753
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	28	15 014	12 040
Participations ne donnant pas le contrôle		924	528
		15 938	12 568
		47 526 \$	43 321 \$
Passifs éventuels	29		

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

		Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires								
		Capital d'apport				Cumul des autres éléments du		Participations ne donnant pas le		
		Actions ordinaires (note 28)				résultat global		contrôle		Total
(en millions)	Note	Nombre d'actions	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués		Total			Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2020		1 209	5 660 \$	398 \$	4 371 \$	119 \$	10 548 \$	111 \$		10 659 \$
Bénéfice net		—	—	—	947	—	947	42		989
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	(288)	96	(192)	12		(180)
Dividendes	13	—	—	—	(1 117)	—	(1 117)	—		(1 117)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13 b), 14 c)	17	402	—	—	—	402	—		402
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence		—	—	79	—	—	79	—		79
Actions ordinaires émises		58	1 453	—	—	—	1 453	—		1 453
Variation des participations dans une filiale		—	—	17	—	—	17	192		209
Autres		—	(1)	—	—	—	(1)	—		(1)
Solde au 30 septembre 2020		1 284	7 514 \$	494 \$	3 913 \$	215 \$	12 136 \$	357 \$		12 493 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2021 ¹		1 291	7 677 \$	534 \$	3 712 \$	117 \$	12 040 \$	528 \$		12 568 \$
Bénéfice net		—	—	—	1 011	—	1 011	24		1 035
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	846	113	959	(21)		938
Dividendes	13	—	—	—	(1 262)	—	(1 262)	—		(1 262)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13 b), 14 c)	19	462	—	—	—	462	—		462
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence	14 b)	—	—	107	—	—	107	—		107
Actions ordinaires émises	28 a)	51	1 267	—	—	—	1 267	—		1 267
Variation des participations dans une filiale	28 c)	—	—	430	—	—	430	393		823
Solde au 30 septembre 2021		1 361	9 406 \$	1 071 \$	4 307 \$	230 \$	15 014 \$	924 \$		15 938 \$

1 Le solde d'ouverture des bénéfices non distribués a été ajusté, comme il est décrit à la note 18 c).

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net		358 \$	321 \$	1 035 \$	989 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :					
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		804	773	2 386	2 223
Impôt sur le résultat différé	10	6	92	(15)	67
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	14 a)	36	25	123	89
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	15 a)	30	25	86	77
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(10)	(10)	(38)	(37)
Actifs sur contrat non courants		1	(21)	22	95
Montants non facturés non courants à recevoir des clients au titre du financement	20	(40)	(67)	(107)	(161)
Perte liée aux placements mis en équivalence	7, 21	1	9	7	22
Autres		—	(51)	(37)	(93)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	31 a)	136	(194)	49	270
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 322	902	3 511	3 541
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	31 a)	(716)	(666)	(2 237)	(2 140)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre et dépôts liés aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz	18 a)	(389)	—	(661)	—
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	18 b)	(311)	(549)	(461)	(1 760)
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et entreprises associées	21	(12)	(8)	(29)	(96)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	21	1	1	3	4
Produit de cessions		—	85	1	85
Investissement dans des placements de portefeuille et autres		(37)	(39)	(93)	(51)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 464)	(1 176)	(3 477)	(3 958)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Actions ordinaires émises	31 b) 28 a)	—	—	1 300	1 495
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	13 a)	(271)	(232)	(773)	(694)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net		2	7	2	7
Émission de titres de créance à long terme	26	1 552	427	3 777	2 804
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	26	(1 460)	(278)	(4 092)	(3 245)
Actions d'une filiale émises et vendues aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	28 c)	—	—	827	209
Autres		—	—	(59)	(73)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(177)	(76)	982	503
SITUATION DE TRÉSORERIE					
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		(319)	(350)	1 016	86
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		2 183	971	848	535
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		1 864 \$	621 \$	1 864 \$	621 \$
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION					
Intérêts versés		(192) \$	(195) \$	(564) \$	(571) \$
Intérêts reçus		12 \$	4 \$	15 \$	10 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net		(62) \$	(198) \$	(377) \$	(302) \$
Relativement au bénéfice global		(62) \$	(198) \$	(377) \$	(302) \$
Relativement aux acquisitions d'entreprises		—	—	(38)	(33)
		(62) \$	(198) \$	(415) \$	(335) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

30 SEPTEMBRE 2021

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada; elle offre un vaste éventail de solutions technologiques, qui incluent des produits et des services de voix et de données mobiles et fixes, des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé et une expérience client propulsée par le numérique. Les services de données comprennent les services de protocole Internet; les services de télévision; des solutions d'hébergement; des technologies de l'information gérées et des services fondés sur l'infonuagique; des logiciels, des services de gestion de données et des technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire axées sur l'analytique de données; ainsi que des services de sécurité résidentielle et d'entreprise.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 7, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales. Nos principales filiales sont : TELUS Communications Inc., dans laquelle nous détenons une participation de 100 % au 30 septembre 2021, et TELUS International (Cda) Inc., dans laquelle nous détenons une participation de 55,1 % au 30 septembre 2021, et qui a conclu son premier appel public à l'épargne en février 2021, comme il est décrit plus en détail à la *note 28 c*).

Notes annexes	Page
Application générale	
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	6
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7
3. Politiques financières liées à la structure du capital	8
4. Instruments financiers	11
Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés	
5. Information sectorielle	17
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	20
7. Autres produits	21
8. Charge au titre des avantages du personnel	22
9. Coûts de financement	22
10. Impôt sur le résultat	23
11. Autres éléments du résultat global	24
12. Montants par action	26
13. Dividendes par action	26
14. Rémunération fondée sur des actions	27
15. Avantages du personnel futurs	31
16. Coûts de restructuration et autres coûts	32
Éléments portant sur la situation financière consolidée	
17. Immobilisations corporelles	33
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	34
19. Contrats de location	37
20. Autres actifs à long terme	37
21. Coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées	38
22. Emprunts à court terme	40
23. Crédoeurs et charges à payer	40
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	41
25. Provisions	41
26. Dette à long terme	42
27. Autres passifs à long terme	46
28. Capitaux propres	46
29. Passifs éventuels	48
Autres	
30. Transactions entre parties liées	50
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	51

1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers audités annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à l'exception de ce qui est décrit à la *note 5*. Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Ces états financiers consolidés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 5 novembre 2021.

b) Stocks

Nos stocks se composent essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires d'un montant total de 252 millions de dollars au 30 septembre 2021 (31 décembre 2020 – 328 millions de dollars), de même que d'équipement de communications détenu en vue de leur revente. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et le coût est établi selon la méthode du coût moyen. Le coût des biens vendus pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 totalisait 540 millions de dollars (2020 – 568 millions de dollars) et 1 571 millions de dollars (2020 – 1 354 millions de dollars), respectivement.

2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

a) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière

En août 2020, l'International Accounting Standards Board a publié le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, mais l'application anticipée est permise. Les taux d'intérêt de référence tels que les taux interbancaires offerts (« TIO ») jouent un rôle important sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale puisqu'une grande variété de produits financiers, y compris des instruments financiers dérivés, sont indexés à ces taux. Des développements sur le marché ont eu une incidence sur la fiabilité de certains des taux de référence existants. Dans ce contexte, le Conseil de stabilité financière a publié un rapport dans lequel il propose une réforme de ces taux de référence. Les modifications présentées dans le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2* ciblent les répercussions de la réforme des taux d'intérêt de référence sur les états financiers d'une société en raison du remplacement d'un taux d'intérêt de référence utilisé dans le calcul des intérêts par un autre taux d'intérêt de référence. Plus particulièrement, il ne sera pas nécessaire de décomptabiliser ni d'ajuster le montant des instruments financiers pour tenir compte des modifications imposées par la réforme, mais il faudra plutôt mettre à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter la modification du taux de référence alternatif. L'incidence de ces modifications sur notre performance financière et nos informations à fournir dépendra des faits et circonstances des modifications futures sur les instruments financiers dérivés que nous utilisons, le cas échéant, et de toute modification future des taux d'intérêt de référence, le cas échéant, auxquels sont indexés les instruments financiers dérivés que nous utilisons.

b) Normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière, qui ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas encore été appliquées

- En février 2021, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications à portée limitée à IAS 1, *Présentation des états financiers*, à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative (IFRS Practice Statement 2, *Making Materiality Judgements*) et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais l'application anticipée est permise. Les modifications exigeront que les entités présentent toutes leurs méthodes comptables importantes, plutôt que leurs principales méthodes comptables, et clarifient la façon de distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Nous évaluons actuellement l'incidence des normes modifiées, mais nous ne prévoyons pas que l'application des modifications aura une incidence significative sur nos informations financières.

- En mai 2021, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications ciblées à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais l'application anticipée est permise. Afin de réduire la diversité quant à la présentation de l'information, les modifications précisent que les sociétés sont tenues de comptabiliser l'impôt différé au titre des transactions dans le cadre desquelles des actifs et des passifs sont comptabilisés, comme c'est le cas pour les contrats de location et les obligations liées à la mise hors service (le démantèlement) d'immobilisations. En fonction de nos actuels faits et circonstances, nous ne prévoyons pas que notre performance financière ou la présentation de nos informations financières seront touchées de façon significative par l'application de la norme modifiée.

3 politiques financières liées à la structure du capital

Généralités

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, notre définition du capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nos objectifs financiers en 2021, qui sont revus chaque année, sont demeurés inchangés par rapport à 2020. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA* ») excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution.

Ratios d'endettement et de couverture

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois.

Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Objectif	2021	2020
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette ¹		19 009 \$	18 489 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ²		5 957 \$	5 754 \$
Montant net des charges d'intérêts ³ (note 9)		780 \$	782 \$
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,20 à 2,70 ⁴	3,19	3,21
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice ⁵		3,3	3,4
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ⁶		7,6	7,4

* Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

1 La dette nette et la capitalisation totale sont calculées comme suit :

Aux 30 septembre	Note	2021	2020
Dette à long terme	26	20 533 \$	18 889 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme		97	92
(Actifs) passifs dérivés, montant net		(103)	(191)
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains – compte non tenu des incidences fiscales		244	205
Trésorerie et placements temporaires, montant net		(1 864)	(621)
Emprunts à court terme	22	102	115
Dette nette		19 009	18 489
Actions ordinaires		15 014	12 136
Moins : cumul des autres éléments du résultat global compris dans les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires ci-dessus		(230)	(215)
Capitalisation totale		33 793 \$	30 410 \$

2 Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
Ajouter			
Période de neuf mois close le 30 septembre 2021	4 408 \$	142 \$	4 550 \$
Exercice clos le 31 décembre 2020	5 494	259	5 753
Déduire			
Période de neuf mois close le 30 septembre 2020	(4 158)	(188)	(4 346)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5 744 \$	213 \$	5 957 \$

- 3 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel, les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et le remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts) (se reporter à la note 9).
- 4 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,20 à 2,70 fois. Au 30 septembre 2021, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme (après les récentes enchères de licences de spectre en 2021 et les prochaines enchères de licences de spectre en 2023 et en 2024), car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la note 26 d). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.
- 5 La couverture par le bénéfice est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et correspond au bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme), et réintégration des intérêts capitalisés, en excluant les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.
- 6 La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 3,19 fois au 30 septembre 2021, en baisse par rapport à 3,21 fois à l'exercice précédent. L'incidence de l'augmentation de la dette nette, qui tient principalement à des acquisitions d'entreprises et à l'acquisition des licences de spectre, a été supplantée par l'incidence de la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. La croissance du BAIIA a été ralentie par les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 3,3 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021, soit une baisse comparativement à 3,4 fois à l'exercice précédent. Une diminution du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 7,6 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021, et a augmenté par rapport au ratio de 7,4 fois enregistré à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,2 du ratio, et le montant net des charges d'intérêts est demeuré essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont entraîné un ralentissement de la croissance du BAIIA.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation

Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est présenté comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires de TELUS Corporation des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes (se reporter à la *note 13*), divisé par le total des flux de trésorerie disponibles* pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par les flux de trésorerie disponibles annuels si le montant présenté se rapporte à un exercice).

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre		Objectif	2021	2020
Calculé selon les mesures de la direction				
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes		60 % à 75 % ¹	110 %	69 %
Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables				
Ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)			124 %	100 %
1	Notre fourchette visée pour le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective.			
Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions)			2021	2020
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation			1 665 \$	1 469 \$
Montant des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation			(620)	(539)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes			1 045 \$	930 \$
Le tableau qui suit présente notre calcul des flux de trésorerie disponibles et le rapprochement avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.				
Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions)		Note	2021	2020
BAIIA		5	5 744 \$	5 526 \$
Déduire : profits sans effet sur la trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles			(1)	(11)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements			21	20
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat et des options de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS			(40)	15
Incidence de la composante capital des contrats de location		31 b)	(481)	(374)
Contrats de location comptabilisés à titre de contrats de location-financement avant l'adoption d'IFRS 16			16	139
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions, montant net		14	61	34
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel		15	111	96
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel			(52)	(39)
Intérêts versés			(733)	(751)
Intérêts reçus			18	10
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)		5	(3 202)	(2 904)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt			1 462	1 761
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements			(510)	(409)
Flux de trésorerie disponibles			952	1 352
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)		5	3 202	2 904
Ajustements aux fins du rapprochement avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			390	114
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			4 544 \$	4 370 \$

* Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, les flux de trésorerie disponibles correspondent au BAIIA (produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel) excluant les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Nous avons publié des indications au sujet des flux de trésorerie disponibles et les avons inclus dans l'information présentée parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction et les investisseurs ont recours pour évaluer la performance de nos activités.

4 instruments financiers

a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 864 \$	848 \$
Débiteurs	3 046	2 716
Actifs sur contrat	663	707
Actifs dérivés	179	42
	5 752 \$	4 313 \$

Trésorerie et placements temporaires, montant net

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de qualité supérieure et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire. Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou négocié.

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2021			Au 31 décembre 2020		
		Montant brut	Correction de valeur	Montant net ¹	Montant brut	Correction de valeur	Montant net ¹
Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses							
Moins de 30 jours après la date de facturation		953 \$	(12) \$	941 \$	815 \$	(19) \$	796 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		264	(11)	253	339	(17)	322
De 61 à 90 jours après la date de facturation		73	(13)	60	90	(19)	71
Plus de 90 jours après la date de facturation		123	(30)	93	98	(43)	55
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 180	(52)	1 128	1 026	(42)	984
		2 593 \$	(118) \$	2 475 \$	2 368 \$	(140) \$	2 228 \$
Courantes		2 099 \$	(92) \$	2 007 \$	1 986 \$	(119) \$	1 867 \$
Non courantes	20	494	(26)	468	382	(21)	361
		2 593 \$	(118) \$	2 475 \$	2 368 \$	(140) \$	2 228 \$

1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière (se reporter à la note 6 b).

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La conjoncture économique (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que la ligne d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées au titre des comptes en souffrance; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients. La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2021	2020	2021	2020
Solde au début	129 \$	104 \$	140 \$	55 \$
Ajouts (charge pour créances douteuses)	7	16	32	74
Comptes radiés ¹ d'un montant inférieur aux recouvrements	(18)	12	(57)	(6)
Autres	—	8	3	17
Solde à la fin	118 \$	140 \$	118 \$	140 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les comptes radiés, mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement ont totalisé 27 \$ (2020 – 7 \$) et 81 \$ (2020 – 66 \$), respectivement.

Actifs sur contrat

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

(en millions)	Au 30 septembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net
Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur						
<i>À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :</i>						
La période de 12 mois se clôturant un an après	570 \$	(24) \$	546 \$	611 \$	(29) \$	582 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	240	(11)	229	265	(12)	253
Par la suite	18	(1)	17	16	(1)	15
	828 \$	(36) \$	792 \$	892 \$	(42) \$	850 \$

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. La conjoncture économique, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et la ligne d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer la correction de valeur pour perte de valeur. Les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat en diminution des actifs sur contrat.

Actifs dérivés (et passifs dérivés)

Les contreparties à nos dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation du crédit de qualité supérieure. Le montant total en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les notations du crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation du crédit et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit potentielles qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la note 3, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance et des facilités bancaires bilatérales (note 22), un programme de papier commercial (note 26 c) et des facilités de crédit consortial [note 26 d) et e)];
- en maintenant un prospectus préalable de base en vigueur;
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et en euros et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés à la date de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et serait demeurée constante jusqu'à la date de l'état de la situation financière concerné. Les montants en capital et les valeurs nominales à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre [augmentation (diminution) en millions]	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Variations raisonnablement possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	— \$	2 \$	(30) \$	(65) \$	(30) \$	(63) \$
Dépréciation du dollar CA	— \$	(2) \$	30 \$	65 \$	30 \$	63 \$
Variation de 10 % du taux de change du dollar US par rapport à l'euro						
Appréciation du dollar US	— \$	— \$	(51) \$	(54) \$	(51) \$	(54) \$
Dépréciation du dollar US	— \$	— \$	51 \$	54 \$	51 \$	54 \$
Variation de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	(2) \$	(1) \$	90 \$	116 \$	88 \$	115 \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	— \$	— \$	(96) \$	(122) \$	(96) \$	(122) \$
Taux d'intérêt combiné	(2) \$	(1) \$	(6) \$	(6) \$	(8) \$	(7) \$
Diminution des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	2 \$	1 \$	(94) \$	(121) \$	(92) \$	(120) \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	— \$	— \$	101 \$	129 \$	101 \$	129 \$
Taux d'intérêt combiné	2 \$	1 \$	7 \$	8 \$	9 \$	9 \$

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change et des taux d'intérêt du marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse.

d) Juste valeur

Généralités

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des provisions au titre de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de nos actifs financiers de placement est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres indications objectives et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme, en excluant les contrats de location, est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi qu'en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires dotés d'échéances similaires et exposés à des risques similaires (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates des états de la situation financière).

Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions)		Au 30 septembre 2021				Au 31 décembre 2020			
	Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux
Actifs courants²									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
	Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT ⁴	— \$	— \$	—	2021	87 \$	2 \$	1,00 \$ US : 1,27 \$ CA
	Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC ³	274 \$	6	1,00 \$ US : 1,25 \$ CA	—	— \$	—	—
	Risque de change lié aux achats libellés en roupies indiennes	DFT ⁴	17 \$	—	1,00 \$ US : 76 ₹	—	— \$	—	—
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains [note 26 b) et c)]	DFC ³	1 139 \$	8	1,00 \$ US : 1,27 \$ CA	2021	95 \$	—	1,00 \$ US : 1,27 \$ CA
	Risque de change lié aux opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées avec la dette à long terme libellée en dollars américains ⁷ (note 26 e)	DFC ⁵	32 \$	1	1,00 € : 1,09 \$ US	2025	34 \$	—	1,00 € : 1,09 \$ US
				15 \$				2 \$	
Autres actifs à long terme²									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains ⁶ [note 26 b) et c)]	DFC ³	3 629 \$	164 \$	1,00 \$ US : 1,30 \$ CA	2048	2 176 \$	40 \$	1,00 \$ US : 1,27 \$ CA
Passifs courants²									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
	Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT ⁴	119 \$	5 \$	1,00 \$ US : 1,27 \$ CA	—	— \$	— \$	—
	Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC ³	113 \$	2	1,00 \$ US : 1,30 \$ CA	2021	388 \$	21	1,00 \$ US : 1,34 \$ CA
	Risque de change lié aux achats libellés en roupies indiennes	DFT ⁴	2 \$	—	1,00 \$ US : 75 ₹	—	— \$	—	—
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains [note 26 b) et c)]	DFC ³	385 \$	2	1,00 \$ US : 1,28 \$ CA	2021	647 \$	11	1,00 \$ US : 1,29 \$ CA
	Risque de taux d'intérêt lié aux montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (note 26 e)	DFC ³	8 \$	4	2,64 %	2022	8 \$	—	2,64 %
				13 \$				32 \$	
Autres passifs à long terme²									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains ⁶ [note 26 b) et c)]	DFC ³	1 725 \$	35 \$	1,00 \$ US : 1,32 \$ CA	2049	3 260 \$	82 \$	1,00 \$ US : 1,33 \$ CA
	Risque de change lié aux opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées avec la dette à long terme libellée en dollars américains ⁷ (note 26 e)	DFC ⁵	505 \$	33	1,00 € : 1,09 \$ US	2025	557 \$	67	1,00 € : 1,09 \$ US
	Risque de taux d'intérêt lié aux montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (note 26 e)	DFC ³	114 \$	—	—	2022	120 \$	6	2,64 %
				68 \$				155 \$	

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

2 Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.

3 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture (DFC) au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture est appliquée. À moins d'indication contraire, le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre la valeur nominale des éléments de couverture et la valeur nominale des éléments couverts connexes.

4 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction (DFT) et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

5 Dérivés désignés comme couverture d'investissement net dans un établissement à l'étranger; la comptabilité de couverture est appliquée. Le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre la valeur nominale des éléments de couverture et la valeur nominale des éléments couverts connexes.

6 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 septembre 2021, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 51 \$ (31 décembre 2020 – 101 \$).

7 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 septembre 2021, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 1 \$ [31 décembre 2020 – (1) \$].

Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Au 30 septembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, en excluant les contrats de location (note 26)	18 665 \$	19 880 \$	18 451 \$	20 313 \$

e) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la note 4 a), serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. Il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Montant du profit (de la perte) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 11)		Poste	Profit (perte) reclassé des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (note 11)	
		2021	2020		2021	2020
TRIMESTRES						
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>						
Liés aux achats libellés en dollars américains		9 \$	(7) \$	Achat de biens et services	(5) \$	— \$
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains ¹	26 b), c)	151	(178)	Coûts de financement	90	(69)
Liés à un investissement net dans un établissement à l'étranger ²		14	(24)	Coûts de financement	—	(2)
		174	(209)		85	(71)
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>						
Liés aux variations de la charge de rémunération fondée sur des actions et autres	14 b)	—	(2)	Charge au titre des avantages du personnel et coûts de financement	(1)	1
		174 \$	(211) \$		84 \$	(70) \$
PÉRIODES DE NEUF MOIS						
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>						
Liés aux achats libellés en dollars américains		1 \$	11 \$	Achat de biens et services	(23) \$	7 \$
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains ¹	26 b), c)	148	246	Coûts de financement	(21)	154
Liés à un investissement net dans un établissement à l'étranger ²		36	(46)	Coûts de financement	—	(2)
		185	211		(44)	159
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>						
Liés aux variations de la charge de rémunération fondée sur des actions et autres	14 b)	—	(12)	Charge au titre des avantages du personnel et coûts de financement	(3)	—
		185 \$	199 \$		(47) \$	159 \$

- 1 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, ces montants se sont chiffrés à 8 \$ (2020 – 11 \$) et à (50) \$ (2020 – 65 \$), respectivement.
- 2 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, ces montants se sont chiffrés à 2 \$ (2020 – (2) \$) et à 2 \$ (2020 – néant), respectivement.

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Poste	2021		2020	
		2021	2020	2021	2020
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	(4) \$	4 \$	(4) \$	8 \$

5 information sectorielle

Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes afin de tenir compte de la cessation de la distinction historique entre les secteurs des services mobiles et des services filaires découlant de la convergence des technologies, au niveau des mesures de performance distinctes qui sont régulièrement communiquées à notre principal décideur opérationnel. Avant que l'Organisation mondiale de la Santé qualifie la COVID-19 de pandémie, nous comptons procéder à une transition vers une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle au cours de l'exercice 2020; avec prise d'effet au trimestre clos le 31 mars 2021, nous avons appliqué notre nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle et nous avons retraité les montants comparatifs sur une base comparable.

Le secteur Solutions technologiques de TELUS comprend les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement découlant des technologies mobiles, les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, des services fondés sur l'infonuagique, des logiciels, des services de gestion de données et des technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire axées sur l'analytique de données; ainsi que des services de sécurité résidentielle et d'entreprise), certaines solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé, les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications, et les ventes d'équipement.

Le secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International, dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les activités liées à l'expérience client numérique et à la transformation de la capacité numérique, notamment en ce qui concerne les solutions en matière d'intelligence artificielle et de gestion de contenu, lesquelles sont exercées par notre filiale, TELUS International (Cda) Inc.

Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

Le tableau suivant présente l'information sectorielle régulièrement transmise à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) et ses rapprochements avec nos produits tirés des produits et services, nos autres produits et notre bénéfice avant impôt.

6 produits tirés de contrats conclus avec des clients

a) Produits

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures. Ces obligations de prestation contractuelles futures non remplies ou remplies partiellement ont principalement trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

(en millions)	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure^{1,2}		
Au cours de la période de 12 mois se clôturant un an après	2 294 \$	2 279 \$
Au cours de la période de 12 mois se clôturant deux ans après	848	883
Par la suite	48	35
	3 190 \$	3 197 \$

- 1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, ou de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.
- 2 Les normes IFRS de l'IASB exigent une explication quant au moment où nous prévoyons comptabiliser dans les produits les montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

b) Débiteurs

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Créances clients		2 099 \$	1 986 \$
Montants courus à recevoir – clients		296	241
Correction de valeur pour créances douteuses	4 a)	(92)	(119)
		2 303	2 108
Montants courus à recevoir – autres		275	247
Débiteurs – courants		2 578 \$	2 355 \$

c) Actifs sur contrat

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
Solde au début		784 \$	901 \$	850 \$	1 238 \$
Entrées nettes découlant des activités		346	299	929	646
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs ¹		(339)	(347)	(994)	(1 035)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net	4 a)	1	7	6	10
Autres		—	—	1	1
Solde à la fin		792 \$	860 \$	792 \$	860 \$
À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :					
La période de 12 mois se clôturant un an après				546 \$	627 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après				229	219
Par la suite				17	14
Solde à la fin				792 \$	860 \$
Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante					
Actifs sur contrat – montant brut				546 \$	627 \$
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	24			(14)	(10)
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	24			(115)	(137)
				417 \$	480 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les montants facturés à l'égard de nos produits et services mobiles et reclassés dans les débiteurs se sont chiffrés à 180 \$ (2020 – 247 \$) et à 556 \$ (2020 – 804 \$), respectivement.

7 autres produits

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
Aide publique		2 \$	3 \$	7 \$	9 \$
Autres produits tirés de la colocation	19	1	2	3	3
Produits tirés des placements (perte de placement), profit (perte) à la cession d'actifs et autres		1	4	(4)	(5)
Produits d'intérêts	21 b)	1	1	3	3
Variations des provisions au titre d'un regroupement d'entreprises		—	10	—	113
		5 \$	20 \$	9 \$	123 \$

8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
Charge au titre des avantages du personnel – montant brut					
Salaires ¹		1 037 \$	946 \$	3 054 \$	2 727 \$
Rémunération fondée sur des actions ²	14	68	46	191	124
Régimes de retraite – à prestations définies	15 a)	30	25	86	77
Régimes de retraite – à cotisations définies	15 b)	25	21	75	67
Coûts de restructuration ²	16 a)	24	20	58	40
Avantages du personnel (santé et autres)		61	46	156	135
		1 245	1 104	3 620	3 170
Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net					
Coûts d'acquisition du contrat	20				
Comptabilisés à l'actif		(24)	(17)	(66)	(50)
Amortis		17	12	48	38
Coûts liés à l'exécution du contrat	20				
Comptabilisés à l'actif		—	—	(1)	(2)
Amortis		2	1	4	3
Immobilisations corporelles		(89)	(89)	(275)	(259)
Immobilisations incorporelles amortissables		(56)	(52)	(169)	(157)
		(150)	(145)	(459)	(427)
		1 095 \$	959 \$	3 161 \$	2 743 \$

- 1 Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020, les salaires sont présentés déduction faite des montants au titre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada.
- 2 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, une rémunération fondée sur des actions de néant et de 6 \$, respectivement, dans le secteur Expérience client propulsée par le numérique a été incluse dans les coûts de restructuration.

9 coûts de financement

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
Charges d'intérêts					
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – montant brut		172 \$	169 \$	515 \$	508 \$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – capitalisés		—	(11)	—	(28)
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives		172	158	515	480
Intérêts sur les obligations locatives	19	16	17	50	52
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		3	1	10	5
Désactualisation de provisions	25	3	4	14	13
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme		10	—	10	18
		204	180	599	568
Intérêts des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15	6	4	19	12
Opérations de change		(5)	5	—	6
		205	189	618	586
Produits d'intérêts					
		(11)	(2)	(14)	(5)
		194 \$	187 \$	604 \$	581 \$
Charges d'intérêts, montant net	3			585 \$	597 \$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – capitalisés				—	(28)
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel				19	12
				604 \$	581 \$

10 impôt sur le résultat

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2021	2020	2021	2020
Charge d'impôt exigible				
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	150 \$	84 \$	429 \$	369 \$
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(16)	(67)	(31)	(71)
	134	17	398	298
Charge d'impôt différé				
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(13)	27	(35)	(1)
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition	—	(3)	—	(8)
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	19	68	20	76
	6	92	(15)	67
	140 \$	109 \$	383 \$	365 \$

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	2021		2020	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	129 \$	25,9 %	111 \$	25,9 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition futurs	—	—	(3)	(0,7)
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	3	0,6	1	0,2
Montants non déductibles	7	1,4	(3)	(0,7)
Autres	1	0,2	3	0,7
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	140 \$	28,1 %	109 \$	25,4 %

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2021		2020	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	365 \$	25,8 %	354 \$	26,2 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition futurs	—	—	(8)	(0,6)
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(11)	(0,8)	5	0,3
Montants non déductibles	19	1,3	7	0,5
Autres	10	0,7	7	0,5
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	383 \$	27,0 %	365 \$	26,9 %

11 autres éléments du résultat global

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat						Écart de change cumulé	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global	
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché										Total
	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total								
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 e)														
TRIMESTRE														
Solde cumulé au 1 ^{er} juillet 2020			198 \$			(8) \$	190 \$	84 \$	12 \$	286 \$				
Autres éléments du résultat global														
Montant	(209) \$	71 \$	(138)	(2) \$	(1) \$	(3)	(141)	46	5	(90)	87 \$	(3) \$		
Impôt sur le résultat	(44) \$	10 \$	(34)	2 \$	— \$	2	(32)	—	1	(31)	22	(9)		
Montant net			(104)			(5)	(109)	46	4	(59)	65 \$	6 \$		
Solde cumulé au 30 septembre 2020			94 \$			(13) \$	81 \$	130 \$	16 \$	227 \$				
Solde cumulé au 1 ^{er} juillet 2021			68 \$			(4) \$	64 \$	44 \$	22 \$	130 \$				
Autres éléments du résultat global														
Montant	174 \$	(85) \$	89	— \$	1 \$	1	90	24	5	119	91 \$	210 \$		
Impôt sur le résultat	32 \$	(12) \$	20	— \$	1 \$	1	21	—	1	22	23	45		
Montant net			69			—	69	24	4	97	68 \$	165 \$		
Solde cumulé au 30 septembre 2021			137 \$			(4) \$	133 \$	68 \$	26 \$	227 \$				

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat						Total	Écart de change cumulé	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché										
	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total								
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 e)														
PÉRIODE DE NEUF MOIS														
Solde cumulé au 1 ^{er} janvier 2020			66 \$			(1) \$	65 \$	42 \$	12 \$	119 \$				
Autres éléments du résultat global														
Montant	211 \$	(159) \$	52	(12) \$	— \$	(12)	40	88	5	133	(388) \$	(255) \$		
Impôt sur le résultat	56 \$	(32) \$	24	— \$	— \$	—	24	—	1	25	(100)	(75)		
Montant net			28			(12)	16	88	4	108	(288) \$	(180) \$		
Solde cumulé au 30 septembre 2020			94 \$			(13) \$	81 \$	130 \$	16 \$	227 \$				
Solde cumulé au 1 ^{er} janvier 2021			(40) \$			(6) \$	(46) \$	155 \$	26 \$	135 \$				
Autres éléments du résultat global														
Montant	185 \$	44 \$	229	— \$	3 \$	3	232	(87)	—	145	1 141 \$	1 286 \$		
Impôt sur le résultat	40 \$	12 \$	52	— \$	1 \$	1	53	—	—	53	295	348		
Montant net			177			2	179	(87)	—	92	846 \$	938 \$		
Solde cumulé au 30 septembre 2021			137 \$			(4) \$	133 \$	68 \$	26 \$	227 \$				
Éléments attribuables :														
Aux actions ordinaires													230 \$	
Aux participations ne donnant pas le contrôle												(3)		
													227 \$	

12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des attributions d'unités d'actions restreintes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2021	2020	2021	2020
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	1 361	1 284	1 338	1 270
Effet des titres dilutifs – unités d'actions restreintes	5	4	5	2
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	1 366	1 288	1 343	1 272

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020, aucune attribution d'unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020, moins de 1 million d'attributions d'options sur actions de TELUS Corporation en circulation ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

13 dividendes par action

a) Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation

Périodes de neuf mois closes
les 30 septembre (en millions,
sauf les montants par action)

Dividendes sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	2021				2020			
	Déclarés		Versés aux actionnaires le		Déclarés		Versés aux actionnaires le	
	En date du	Par action	Total		En date du	Par action	Total	
Dividende du premier trimestre	11 mars 2021	0,3112 \$	404 \$	1 ^{er} avril 2021	11 mars 2020	0,29125 \$	371 \$	1 ^{er} avril 2020
Dividende du deuxième trimestre	10 juin 2021	0,3162	428	2 juillet 2021	10 juin 2020	0,29125	372	2 juillet 2020
Dividende du troisième trimestre	10 septembre 2021	0,3162	430	1 ^{er} octobre 2021	10 septembre 2020	0,29125	374	1 ^{er} octobre 2020
		0,9436 \$	1 262 \$			0,87375 \$	1 117 \$	

Le 4 novembre 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,3274 \$ par action sur nos actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation; ce dividende est payable le 4 janvier 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2021. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2021.

b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires de TELUS Corporation supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En vertu de ce régime, nous avons le choix d'émettre des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. En vertu du régime, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires de TELUS Corporation à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet lors du paiement des dividendes, le 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres à un escompte de 2 %. En ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation détenues par des détenteurs admissibles qui ont choisi de participer au régime, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 d'un montant de 148 millions de dollars (2020 – 129 millions de dollars) et de 437 millions de dollars (2020 – 382 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation.

14 rémunération fondée sur des actions

a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les états consolidés du résultat net et du résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)		2021			2020		
	Note	Charge au titre des avantages du personnel ¹	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
TRIMESTRES							
Unités d'actions restreintes	b)	52 \$	(19) \$	33 \$	35 \$	(12) \$	23 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	10	(10)	—	9	(9)	—
Attributions d'options sur actions	d)	6	(3)	3	2	—	2
		68 \$	(32) \$	36 \$	46 \$	(21) \$	25 \$
Secteur Solutions technologiques de TELUS		41 \$	(12) \$	29 \$	40 \$	(10) \$	30 \$
Secteur Expérience client propulsée par le numérique		27	(20)	7	6	(11)	(5)
		68 \$	(32) \$	36 \$	46 \$	(21) \$	25 \$
PÉRIODES DE NEUF MOIS							
Unités d'actions restreintes	b)	150 \$	(19) \$	131 \$	95 \$	(12) \$	83 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	30	(30)	—	23	(23)	—
Attributions d'options sur actions	d)	17	(25)	(8)	6	—	6
		197 \$	(74) \$	123 \$	124 \$	(35) \$	89 \$
Secteur Solutions technologiques de TELUS		115 \$	(32) \$	83 \$	101 \$	(24) \$	77 \$
Secteur Expérience client propulsée par le numérique		82	(42)	40	23	(11)	12
		197 \$	(74) \$	123 \$	124 \$	(35) \$	89 \$

1 Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, une charge de 52 \$ liée aux unités d'actions restreintes et une charge de 6 \$ liée aux options sur actions sont présentées dans la charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la note 8), et le solde est inclus dans les coûts de restructuration (se reporter à la note 16) du secteur Expérience client propulsée par le numérique; pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, une charge de 145 \$ liée aux unités d'actions restreintes et une charge de 16 \$ liée aux options sur actions sont présentées dans la charge au titre des avantages du personnel, et le solde est inclus dans les coûts de restructuration du secteur Expérience client propulsée par le numérique.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes en ce qui a trait aux unités d'actions restreintes sont présentées déduction faite des entrées de trésorerie découlant des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie de 1 million de dollars et de 3 millions de dollars; aucun contrat à terme d'actions réglé en trésorerie n'était en cours pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, l'économie d'impôt sur le résultat découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établie à 16 millions de dollars (2020 – 12 millions de dollars) et à 50 millions de dollars (2020 – 31 millions de dollars), respectivement.

b) Unités d'actions restreintes

Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 25 %) et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 75 %). La juste valeur à la date d'attribution du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires de TELUS Corporation correspondantes à la date d'attribution. Par conséquent, le sous-ensemble nominal a été inclus dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service. L'estimation, qui reflète un dividende variable, de la juste valeur du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2021 et en 2020 sont comptabilisées comme étant réglées en trésorerie, puisqu'il s'agissait de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis		
Unités d'actions restreintes non assujetties à une condition de performance liée au marché		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service	8 578 257	5 718 328
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés	505 085	298 957
	9 083 342	6 017 285
Unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au marché		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire	1 515 248	896 870
	10 598 590	6 914 155

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à une condition de performance liée au marché.

Périodes closes le 30 septembre 2021	Trimestre			Période de neuf mois		
	Nombre d'unités d'actions restreintes ¹		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes ¹		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En circulation au début						
Droits non acquis	9 029 479	—	24,98 \$	6 017 285	—	24,55 \$
Droits acquis	—	29 536	24,60 \$	—	29 870	24,58 \$
Attribuées						
Attribution initiale	64 576	—	28,77 \$	3 048 757	—	25,89 \$
Au lieu de dividendes	102 991	338	27,64 \$	284 097	1 066	26,22 \$
Droits acquis	(33 022)	33 022	24,62 \$	(57 026)	57 026	24,73 \$
Réglées en trésorerie	—	(33 638)	24,64 \$	—	(58 704)	24,67 \$
Frappées de déchéance	(80 682)	—	24,94 \$	(209 771)	—	24,84 \$
En circulation à la fin						
Droits non acquis	9 083 342	—	25,04 \$	9 083 342	—	25,04 \$
Droits acquis	—	29 258	24,62 \$	—	29 258	24,62 \$

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire.

Unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques que les unités d'actions restreintes de TELUS Corporation, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 150 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2021 sont comptabilisées comme étant réglées en trésorerie, puisqu'il s'agissait de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 septembre 2021	Trimestre			Période de neuf mois		
	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En circulation au début						
Droits non acquis	2 322 197	—	17,39 \$ US	1 383 642	—	7,94 \$ US
Droits acquis	—	365 150	6,18 \$ US	—	—	— \$ US
Attribuées – attribution initiale	32 244	—	31,01 \$ US	1 360 061	—	27,16 \$ US
Droits acquis	(32 244)	32 244	31,01 \$ US	(397 394)	397 394	8,19 \$ US
Réglées :						
En trésorerie	—	(365 150)	6,18 \$ US	—	(365 150)	6,18 \$ US
En titres de capitaux propres	—	(32 244)	31,01 \$ US	—	(32 244)	31,01 \$ US
Frappées de déchéance	(6 910)	—	26,15 \$ US	(31 022)	—	11,56 \$ US
En circulation à la fin						
Droits non acquis	2 315 287	—	19,14 \$ US	2 315 287	—	19,14 \$ US
Droits acquis	—	—	— \$ US	—	—	— \$ US

c) Régime d'actionnariat des employés de TELUS Corporation

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes sur actions ordinaires de TELUS Corporation déclarés au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, d'un montant de 10 millions de dollars (2020 – 9 millions de dollars) et de 31 millions de dollars (2020 – 27 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation que le fiduciaire a acquises à même les actions propres, un escompte étant applicable, comme il est décrit à la *note 13 b*).

d) Attributions d'options sur actions*Options sur actions de TELUS Corporation*

Des employés peuvent se voir octroyer des options leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation, à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution. Les options sur actions qui ont été attribuées au cours des exercices 2021 et 2020 étaient destinées à des employés de première ligne.

Ces attributions d'options comportent une option de règlement en capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net; il nous revient de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Périodes closes le 30 septembre 2021	Trimestre		Période de neuf mois	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹
En circulation au début	3 209 200	22,03 \$	3 014 700	21,59 \$
Attribuées	600	28,95 \$	324 900	25,96 \$
Frappées de déchéance	(90 900)	21,84 \$	(220 700)	21,71 \$
En circulation à la fin	3 118 900	22,04 \$	3 118 900	22,04 \$

1 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 5,6 ans. Aucune option ne pouvait être exercée à la date de clôture.

Le tableau qui suit présente la juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans le cadre de l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution calculées à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes (modèle analytique).

Périodes closes le 30 septembre 2021	Trimestre	Période de neuf mois
Juste valeur des options sur actions attribuées (par option sur actions)	1,20 \$	0,93 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,76 %	0,79 %
Durée de vie prévue ¹ (en années)	4,25	4,25
Volatilité prévue	12,7 %	12,5 %
Taux de rendement	4,4 %	4,8 %

1 La durée contractuelle maximale des options sur actions attribuées en 2021 est de 7 ans.

Options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Des employés peuvent se voir octroyer des options sur actions de participation (régées en instruments de capitaux propres) leur permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc., à un prix correspondant à, ou équivalant à un multiple de la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution, et/ou des options sur actions fictives (régées en trésorerie) qui leur permettent d'être exposés à une appréciation du prix des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas dix ans à compter du moment de l'attribution. Toutes les attributions d'options sur actions de participation et la plupart des attributions d'options sur actions procurent un dividende variable (de 0 % à 100 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs au régime d'options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 septembre 2021	Trimestre				Période de neuf mois			
	Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens		Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions	Nombre d'options sur actions	Prix des options sur actions	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹	Nombre d'options sur actions	Prix des options sur actions
En circulation au début	4 092 969	9,59 \$ US	—	— \$	3 922 056	6,94 \$ US	242 244	4,75 \$
Attribuées	—	— \$ US	—	— \$	579 949	25,00 \$ US	—	— \$
Exercées	(519 558)	5,46 \$ US	—	— \$	(928 594)	5,72 \$ US	(242 244)	4,75 \$
En circulation à la fin	3 573 411	10,18 \$ US	—	— \$	3 573 411	10,18 \$ US	—	— \$
Pouvant être exercées à la fin	2 338 829	7,28 \$ US	—	— \$	2 338 829	7,28 \$ US	—	— \$

1 En ce qui a trait aux 2 993 462 options sur actions, la fourchette de prix des options sur actions s'établit entre 4,87 \$ US et 8,95 \$ US par action de participation de TELUS International (Cda) Inc. et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 6,0 ans; pour le reste des options sur actions, le prix est de 25,00 \$ US et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 9,4 ans.

Le tableau qui suit présente la juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans le cadre de l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution calculées à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes (modèle analytique).

Période close le 30 septembre 2021	Période de neuf mois
Juste valeur des options sur actions attribuées (par option sur actions)	5,34 \$ US
Taux d'intérêt sans risque	0,73 %
Durée de vie prévue ¹ (en années)	6,5
Volatilité prévue ²	19,3 %
Taux de rendement	Néant

1 La durée contractuelle maximale des options sur actions attribuées en 2021 est de 10 ans.

2 Estimée au moyen de la volatilité historique des prix de sociétés du même secteur observée sur une période équivalente à la durée prévue des options sur actions.

15 avantages du personnel futurs

a) Régimes de retraite à prestations définies – détails

Charge

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies s'établit comme suit :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	2021				2020			
	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	25 \$	— \$	— \$	25 \$	23 \$	— \$	— \$	23 \$
Coût des services passés	3	—	—	3	—	—	—	—
Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	—	65	—	65	—	75	—	75
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts ¹	—	(59)	(65)	(124)	—	(72)	(155)	(227)
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes	—	—	—	—	—	1	—	1
	—	6	(65)	(59)	—	4	(155)	(151)
Frais administratifs	2	—	—	2	2	—	—	2
Réévaluations découlant des éléments suivants :								
Hypothèses financières	—	—	(184)	(184)	—	—	68	68
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes	—	—	158	158	—	—	—	—
	30 \$	6 \$	(91) \$	(55) \$	25 \$	4 \$	(87) \$	(58) \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	2021				2020			
	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	76 \$	— \$	— \$	76 \$	69 \$	— \$	— \$	69 \$
Coût des services passés	6	—	—	6	3	—	—	3
Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	—	195	—	195	—	223	—	223
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts ¹	—	(178)	(302)	(480)	—	(214)	(187)	(401)
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes	—	2	—	2	—	3	—	3
	—	19	(302)	(283)	—	12	(187)	(175)
Frais administratifs	4	—	—	4	5	—	—	5
Réévaluations découlant des éléments suivants :								
Hypothèses financières	—	—	(1 048)	(1 048)	—	—	575	575
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes	—	—	209	209	—	—	—	—
	86 \$	19 \$	(1 141) \$	(1 036) \$	77 \$	12 \$	388 \$	477 \$

1 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des intérêts des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées.

b) Régimes à cotisations définies – charge

Le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies que nous comptabilisons se présente comme suit :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2021	2020	2021	2020
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	4 \$	5 \$	14 \$	15 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	21	16	61	52
	25 \$	21 \$	75 \$	67 \$

16 coûts de restructuration et autres coûts**a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts**

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la *note 16 b*). Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation ou que nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, les coûts importants liés aux litiges à l'égard de pertes ou de règlements, les coûts liés aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables ainsi que certains coûts atypiques additionnels engagés en lien avec la pandémie de COVID-19.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Coûts de restructuration (note 16 b)		Autres coûts (note 16 c)		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
TRIMESTRES						
Achat de biens et services	22 \$	23 \$	17 \$	15 \$	39 \$	38 \$
Charge au titre des avantages du personnel	24	20	—	—	24	20
	46 \$	43 \$	17 \$	15 \$	63 \$	58 \$
PÉRIODES DE NEUF MOIS						
Achat de biens et services	49 \$	112 \$	35 \$	36 \$	84 \$	148 \$
Charge au titre des avantages du personnel	58	40	—	—	58	40
	107 \$	152 \$	35 \$	36 \$	142 \$	188 \$

b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la *note 25*, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2021, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, dont certaines avaient trait aux coûts liés au personnel et à la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

c) Autres

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, des coûts externes supplémentaires ont été engagés relativement aux acquisitions d'entreprises. Dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, des charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis ont été incluses dans les autres coûts.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, d'autres coûts ont également été engagés en lien avec la pandémie de COVID-19. Des coûts additionnels ont été engagés en raison des mesures proactives que nous avons choisi de prendre pour assurer la sécurité de nos clients et de nos employés, notamment l'ajustement de la fréquence de nettoyage et d'entretien des biens immobiliers, entre autres. De même, les coûts qui ont été engagés dans le cours normal des activités mais qui ne peuvent pas contribuer normalement à la réalisation des produits ont été jugés atypiques.

17 immobilisations corporelles

(en millions)	Note	Actifs détenus						Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location (note 19)				Total
		Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Matériel informatique et autres	Terrains	Actifs en construction	Total	Actifs liés au réseau	Biens immobiliers	Autres	Total	
AU COÛT												
Au 1 ^{er} janvier 2021		32 972 \$	3 428 \$	1 403 \$	54 \$	640 \$	38 497 \$	499 \$	1 506 \$	82 \$	2 087 \$	40 584 \$
Entrées		681	31	57	3	1 237	2 009	200	157	26	383	2 392
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	18 b)	—	1	2	—	—	3	—	4	—	4	7
Cessions, mises hors service et autres		(455)	(37)	(43)	—	—	(535)	(57)	(3)	(14)	(74)	(609)
Actifs en construction mis en service		631	55	41	11	(738)	—	—	—	—	—	—
Écarts de change, montant net		(3)	—	1	—	—	(2)	—	(2)	—	(2)	(4)
Au 30 septembre 2021		33 826 \$	3 478 \$	1 461 \$	68 \$	1 139 \$	39 972 \$	642 \$	1 662 \$	94 \$	2 398 \$	42 370 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ												
Au 1 ^{er} janvier 2021		22 120 \$	2 109 \$	889 \$	— \$	— \$	25 118 \$	43 \$	382 \$	27 \$	452 \$	25 570 \$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹		1 141	100	123	—	—	1 364	55	149	13	217	1 581
Cessions, mises hors service et autres		(509)	(34)	(89)	—	—	(632)	(10)	(9)	(8)	(27)	(659)
Écarts de change, montant net		(2)	1	1	—	—	—	—	(9)	—	(9)	(9)
Au 30 septembre 2021		22 750 \$	2 176 \$	924 \$	— \$	— \$	25 850 \$	88 \$	513 \$	32 \$	633 \$	26 483 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE												
Au 31 décembre 2020		10 852 \$	1 319 \$	514 \$	54 \$	640 \$	13 379 \$	456 \$	1 124 \$	55 \$	1 635 \$	15 014 \$
Au 30 septembre 2021		11 076 \$	1 302 \$	537 \$	68 \$	1 139 \$	14 122 \$	554 \$	1 149 \$	62 \$	1 765 \$	15 887 \$

1 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, l'amortissement comprend un montant de 10 \$ au titre de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location d'immeubles.

Au 30 septembre 2021, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 554 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2023 (31 décembre 2020 – 235 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2022).

18 immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Note	Immobilisations incorporelles amortissables					Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée		Total des immobilisations incorporelles et du goodwill	
		Contrats avec les clients, relations clients connexes et nombre d'abonnés	Logiciels	Servitudes, actifs d'externalisation ouverte et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Goodwill ^{1,2}		
AU COÛT										
Au 1 ^{er} janvier 2021		2 915 \$	6 479 \$	371 \$	216 \$	9 981 \$	9 910 \$	19 891 \$	7 588 \$	27 479 \$
Entrées		—	93	4	483	580	325	905	—	905
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	b)	193	193	20	—	406	—	406	238	644
Cessions, mises hors service et autres (y compris les intérêts capitalisés)		(41)	(505)	65	—	(481)	—	(481)	—	(481)
Actifs en construction mis en service		—	421	2	(423)	—	—	—	—	—
Écarts de change, montant net		(40)	2	(3)	—	(41)	—	(41)	(46)	(87)
Au 30 septembre 2021		3 027 \$	6 683 \$	459 \$	276 \$	10 445 \$	10 235 \$	20 680 \$	7 780 \$	28 460 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Au 1 ^{er} janvier 2021		495 \$	4 274 \$	96 \$	— \$	4 865 \$	— \$	4 865 \$	364 \$	5 229 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles		212	552	41	—	805	—	805	—	805
Cessions, mises hors service et autres		(57)	(505)	19	—	(543)	—	(543)	—	(543)
Écart de change, montant net		(5)	3	—	—	(2)	—	(2)	—	(2)
Au 30 septembre 2021		645 \$	4 324 \$	156 \$	— \$	5 125 \$	— \$	5 125 \$	364 \$	5 489 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE										
Au 31 décembre 2020		2 420 \$	2 205 \$	275 \$	216 \$	5 116 \$	9 910 \$	15 026 \$	7 224 \$	22 250 \$
Au 30 septembre 2021		2 382 \$	2 359 \$	303 \$	276 \$	5 320 \$	10 235 \$	15 555 \$	7 416 \$	22 971 \$

1 Le montant correspondant au goodwill découlant d'acquisitions d'entreprises pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été ajusté comme il est présenté à la note 18 c).

2 L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill.

Au 30 septembre 2021, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 16 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2023 (31 décembre 2020 – 56 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2024).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, nous avons acquis pour 249 millions de dollars des licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz auprès du titulaire de licence précédent; un tel transfert de licences a été approuvé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

En outre, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, nous avons obtenu les droits d'utilisation des licences de spectre des SSFE-4 de la part du titulaire de licences initial, et avons comptabilisé ces licences comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée; une telle subordination de licences a été approuvée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Compte tenu des modalités de paiement pour les licences de spectre ainsi obtenues, les montants dus au titulaire de licences initial sont comptabilisés à titre de passif financier à long terme, comme il est décrit à la note 26 f).

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2021, nous avons obtenu, en contrepartie de 21 millions de dollars, les droits d'utilisation de licences de spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz de la part du titulaire de licences initial, et avons comptabilisé ces licences comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée; une telle subordination de licences a été approuvée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Les enchères d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada concernant le spectre des services sans fil dans la bande de fréquence de 3 500 MHz ont eu lieu durant la période allant du 15 juin 2021 au 23 juillet 2021. Nous avons réussi à obtenir 142 licences de spectre pour un prix d'achat total d'environ 1,95 milliard de dollars. En vertu des modalités des enchères, une proportion de 20 % (389 millions de dollars) a été versée à Innovation, Sciences et Développement économique Canada à la date d'échéance, le 13 août 2021, et le solde devait initialement être payé le 4 octobre 2021. Le 22 septembre 2021, Innovation, Sciences et Développement économique Canada a tenu une nouvelle consultation portant sur le Plan normalisé de réseaux hertziens 520 qui touche le déploiement du spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz et a annoncé l'émission de licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz après avoir déterminé si des modifications devaient être apportées au PNRH-520; comme la date d'émission des licences a été reportée, la date d'échéance du solde a été repoussée à une date indéterminée. Nous attendons que Innovation, Sciences et Développement économique Canada nous informe de l'échéance du solde et du calendrier d'émission des licences. Le montant versé relativement aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz au 30 septembre 2021 a été présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à titre de « Dépôts liés aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz » puisque nous n'avons pas le droit d'utiliser les licences à des fins commerciales à cette date.

b) Acquisitions d'entreprises

Blacksmith Applications Holdings Inc.

Le 22 septembre 2021, nous avons acquis une participation de 100 % dans Blacksmith Applications Holdings Inc., une entreprise de prestation de services de gestion, d'optimisation et d'analytique aux fournisseurs d'aliments, de boissons et de biens de consommation. L'acquisition complète nos solutions de données intelligentes et a été réalisée en vue de contribuer à leur croissance.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Le montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Transactions non significatives sur une base individuelle

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices). Une tranche des montants affectés au goodwill pourrait être déductible fiscalement. Est négligeable tout écart entre les résultats d'exploitation présentés pour la période considérée et les montants pro forma au titre des produits d'exploitation, du bénéfice net et du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué reflétant les résultats d'exploitation comme si les acquisitions d'entreprises avaient été conclues au début de l'exercice (tout comme les produits d'exploitation et le bénéfice net des entreprises acquises après l'acquisition pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021).

Justes valeurs à la date d'acquisition

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Blacksmith Applications Holdings Inc. ¹	Total des transactions non significatives sur une base individuelle ¹	Total
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie	26 \$	4 \$	30 \$
Débiteurs ²	14	4	18
Autres	1	5	6
	41	13	54
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles			
Actifs détenus	—	3	3
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location	3	1	4
Immobilisations incorporelles amortissables ³	302	104	406
Autres	—	18	18
	305	126	431
Total des actifs identifiables acquis	346	139	485
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	30	5	35
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	—	1	1
Facturation par anticipation et dépôts de clients	18	2	20
Tranche courante de la dette à long terme	2	1	3
	50	9	59
Passifs non courants			
Dette à long terme	73	1	74
Autres passifs à long terme	6	—	6
Impôt sur le résultat différé	83	14	97
	162	15	177
Total des passifs repris	212	24	236
Actifs identifiables nets acquis	134	115	249
Goodwill	141	97	238
Actifs nets acquis	275 \$	212 \$	487 \$
Acquisition effectuée selon le moyen suivant :			
Contrepartie en trésorerie	275 \$	212 \$	487 \$

- 1 La répartition du prix d'achat, principalement à l'égard de contrats avec les clients, de relations clients connexes, de droits dans un bail et de l'impôt sur le résultat différé, n'avait pas été finalisée à la date de publication des présents états financiers consolidés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avons pas un accès complet aux documents comptables des entreprises acquises. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables des entreprises acquises, nous prévoyons finaliser nos répartitions du prix d'achat.
- 2 La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations aux dates d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouverts.
- 3 Les contrats avec les clients et les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) devraient de façon générale être amortis sur une période de 8 ans; les logiciels devraient être amortis sur des périodes de 5 à 10 ans; et les autres immobilisations incorporelles devraient être amorties sur des périodes de 2 à 4 ans.

c) Acquisitions d'entreprises – période précédente

En 2020, nous avons acquis des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Au 31 décembre 2020, la répartition du prix d'achat n'avait pas été finalisée. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, les montants provisoires à la date d'acquisition pour le goodwill, les créditeurs, les provisions, les passifs d'impôt différé et le bénéfice non réparti ont augmenté (diminué) de (11) millions de dollars, de 6 millions de dollars, de 37 millions de dollars, de (20) millions de dollars et de (34) millions de dollars, respectivement, et comme l'exigent les normes IFRS de l'IASB, les montants comparatifs ont été ajustés pour refléter ces augmentations (diminutions) aux dates d'acquisition.

19 contrats de location

Des analyses de la maturité des obligations locatives sont présentées à la note 4 b) et à la note 26 h); les charges d'intérêts pour la période relative à ces obligations locatives sont présentées à la note 9. Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, la dotation à l'amortissement connexe ainsi que la valeur comptable de ces actifs sont présentées à la note 17. À l'heure actuelle, nous n'avons pas choisi d'exclure les contrats de location de faible valeur et les contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation					
Produits tirés de la colocation compris dans les produits liés aux services d'exploitation		5 \$	4 \$	17 \$	13 \$
Autres produits tirés de la sous-location compris dans les autres produits	7	1 \$	2 \$	3 \$	3 \$
Paielements de loyers		141 \$	107 \$	421 \$	307 \$

20 autres actifs à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actif au titre des régimes de retraite		677 \$	13 \$
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	4 a)	468	361
Actifs dérivés	4 d)	164	40
Impôt sur le résultat différé		31	11
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client		100	103
Avances aux coentreprises immobilières	21 b)	114	114
Placements dans une coentreprise immobilière	21 b)	1	1
Placement dans des entreprises associées	21	86	69
Placements de portefeuille ¹		286	236
Contrats d'entretien payés d'avance		37	50
Autres		146	108
		2 110 \$	1 106 \$

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

Périodes closes le 30 septembre 2021 (en millions)	Trimestre			Période de neuf mois		
	Coûts engagés pour		Total	Coûts engagés pour		Total
	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients		Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	
Solde au début	314 \$	9 \$	323 \$	323 \$	11 \$	334 \$
Entrées	72	1	73	197	2	199
Amortissement des immobilisations incorporelles	(67)	(2)	(69)	(201)	(5)	(206)
Solde à la fin	319 \$	8 \$	327 \$	319 \$	8 \$	327 \$
Tranche courante ¹				223 \$	4 \$	227 \$
Tranche non courante				96	4	100
				319 \$	8 \$	327 \$

1 Présentée dans les états consolidés de la situation financière au poste « Charges payées d'avance ».

21 coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées

a) Généralités

Coentreprises immobilières

En 2013, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec deux parties sans lien de dépendance, aux fins d'un projet visant le réaménagement d'un complexe qui se composera d'un immeuble d'habitation, et d'un immeuble commercial et de commerces de détail, appelé TELUS Sky, à Calgary, en Alberta. La nouvelle tour, dont la construction s'est achevée en 2020, a été construite conformément à la norme LEED Platine.

Entreprises associées

En 2020, nous avons acquis une participation de base de 28 % dans Miovision Technologies Incorporated, une entreprise associée dont les activités complètent nos services Internet des objets existants et qui, selon nous, devrait contribuer à la croissance de ces services; nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée en acquérant cette nouvelle participation.

b) Coentreprises immobilières

Information financière résumée

(en millions)	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020	(en millions)	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIF			PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Actifs courants			Passifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	10 \$	11 \$	Créditeurs et charges à payer	12 \$	21 \$
Autres	27	18	Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	342
	37	29		12	363
Actifs non courants			Passifs non courants		
Immeuble de placement	333	332	Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	342	—
Autres	10	13		342	—
	343	345		354	363
			Capitaux propres		
			TELUS ¹	9	5
			Autres associés	17	6
				26	11
	380 \$	374 \$		380 \$	374 \$

1 Les montants comptabilisés par la coentreprise immobilière au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par la coentreprise immobilière.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2021	2020	2021	2020
Produits	4 \$	— \$	9 \$	— \$
Dotation aux amortissements	2 \$	— \$	6 \$	— \$
Charges d'intérêts ¹	1 \$	— \$	2 \$	— \$
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice global (perte globale) ²	(3) \$	(3) \$	(13) \$	(36) \$

1 Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, la coentreprise immobilière a comptabilisé à l'actif des coûts de financement de 1 \$ et de 5 \$, respectivement.

2 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

Nos activités liées aux coentreprises immobilières

Nos activités liées aux placements dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	2021			2020		
	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières						
Bénéfice global (perte globale) qui nous est attribuable ³	— \$	(1) \$	(1) \$	— \$	(1) \$	(1) \$
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 7)	1	—	1	1	—	1
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Coûts de financement qui nous ont été payés	(1)	—	(1)	(1)	—	(1)
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	1	1	—	8	8
Augmentation nette	—	—	—	—	7	7
Valeur comptable des coentreprises immobilières						
Solde au début	114	(7)	107	114	(9)	105
Charge pour moins-value	—	—	—	—	(7)	(7)
Solde à la fin	114 \$	(7) \$	107 \$	114 \$	(9) \$	105 \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	2021			2020		
	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières						
Bénéfice global (perte globale) qui nous est attribuable ³	— \$	(3) \$	(3) \$	— \$	(12) \$	(12) \$
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 7)	3	—	3	3	—	3
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	—	—	—	10	—	10
Coûts de financement qui nous ont été payés	(3)	—	(3)	(3)	—	(3)
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	9	9	—	13	13
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfiques distribués	—	—	—	—	(1)	(1)
Augmentation (diminution) nette	—	6	6	10	—	10
Valeur comptable des coentreprises immobilières						
Solde au début	114	(11)	103	104	(2)	102
Charge pour moins-value	—	(2)	(2)	—	(7)	(7)
Solde à la fin	114 \$	(7) \$	107 \$	114 \$	(9) \$	105 \$

1 Les prêts et créances sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière à titre d'avances aux coentreprises immobilières et se composent des avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.

2 Nous comptabilisons notre participation dans les coentreprises immobilières au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Au 30 septembre 2021 et au 31 décembre 2020, nous avons comptabilisé relativement à l'une des coentreprises immobilières des pertes liées à la participation supérieures à notre placement mis en équivalence comptabilisé; ce solde a été inclus dans nos passifs à long terme (note 27).

3 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

Nous avons conclu des contrats de location avec la coentreprise immobilière TELUS Sky; aux fins de la comptabilisation des contrats de location, le premier contrat a débuté au cours du trimestre clos le 30 juin 2019. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, la coentreprise immobilière TELUS Sky a comptabilisé des montants de 2 millions de dollars (2020 – néant) et de 6 millions de dollars (2020 – néant), respectivement, au titre des produits tirés de la location de la tour de bureaux. Un tiers de ce montant était attribuable à notre participation économique dans la coentreprise immobilière, et les deux tiers restants étaient attribuables à la participation économique de notre associé dans la coentreprise immobilière.

Facilités de crédit aux fins des travaux de construction

La coentreprise immobilière TELUS Sky a une convention de crédit arrivant à échéance le 31 août 2023 avec des institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 66 $\frac{2}{3}$ %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 33 $\frac{1}{3}$ %) qui prévoit un financement de 342 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés à ce projet. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction comportent les déclarations de financement liées aux travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et sont garanties par des débiteures à vue constituant des charges hypothécaires de premier rang fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou de prêts à taux préférentiel, et portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement aux fins de construction similaires.

22 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, une de nos filiales, TELUS Communications Inc., a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 600 millions de dollars (31 décembre 2020 – 500 millions de dollars). Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 31 décembre 2024 (31 décembre 2020 – 31 décembre 2021) et exige qu'un produit en trésorerie minimal de 100 millions de dollars soit tiré de la vente mensuelle de participations dans certaines créances clients. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la notation BB (31 décembre 2020 – BB) attribuée par DBRS Limited, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées. Lorsque nous cédonos nos créances clients, nous conservons des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 30 septembre 2021, nous avons vendu à la fiducie (mais continuons de comptabiliser) des créances clients d'un montant de 137 millions de dollars (31 décembre 2020 – 123 millions de dollars). Les emprunts à court terme de 100 millions de dollars (31 décembre 2020 – 100 millions de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales constituaient le solde des emprunts à court terme (le cas échéant).

23 créditeurs et charges à payer

(en millions)	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Charges à payer	1 541 \$	1 251 \$
Paie et autres charges salariales connexes	624	545
Passif lié aux unités d'actions restreintes	44	18
	2 209	1 814
Dettes fournisseurs	1 103	855
Intérêts à payer	170	173
Impôt indirect à payer et autres ¹	134	126
	3 616 \$	2 968 \$

1 Le solde d'ouverture de l'impôt indirect à payer et autres a été ajusté, comme il est décrit à la note 18 c).

24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Facturation par anticipation	609 \$	551 \$
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	6	7
Dépôts des clients	11	34
Passifs sur contrat	626	592
Autres	170	180
	796 \$	772 \$

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement pour lesquels nous avons reçu une contrepartie du client, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
Solde au début		802 \$	802 \$	806 \$	801 \$
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée		(601)	(596)	(593)	(577)
Entrées nettes découlant des activités		611	575	598	552
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises		20	36	21	41
Solde à la fin		832 \$	817 \$	832 \$	817 \$
Tranche courante				755 \$	740 \$
Tranche non courante	27				
Produits différés				68	66
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients				9	11
				832 \$	817 \$
Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante					
Passifs sur contrat, montant brut				755 \$	740 \$
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	6 c)			(115)	(137)
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	6 c)			(14)	(10)
				626 \$	593 \$

25 provisions

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel	Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle	Autres	Total
Au 1 ^{er} juillet 2021	667 \$	47 \$	212 \$	105 \$	1 031 \$
Ajouts	—	25	—	28	53
Reprises	—	(2)	—	(2)	(4)
Utilisations	—	(12)	(9)	(23)	(44)
Effet des intérêts	3	—	—	—	3
Incidence du change, montant net	—	—	—	1	1
Au 30 septembre 2021	670 \$	58 \$	203 \$	109 \$	1 040 \$
Au 1 ^{er} janvier 2021 ¹	661 \$	42 \$	202 \$	129 \$	1 034 \$
Ajouts	—	59	8	53	120
Reprises	—	(2)	(2)	(5)	(9)
Utilisations	(1)	(41)	(9)	(68)	(119)
Effet des intérêts	10	—	4	—	14
Incidence du change, montant net	—	—	—	—	—
Au 30 septembre 2021	670 \$	58 \$	203 \$	109 \$	1 040 \$
Courantes	6 \$	51 \$	— \$	24 \$	81 \$
Non courantes	664	7	203	85	959
Au 30 septembre 2021	670 \$	58 \$	203 \$	109 \$	1 040 \$

1 Le solde d'ouverture des options de vente position vendeur et de la contrepartie éventuelle a été ajusté, comme il est décrit à la note 18 c).

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs sont mis hors service.

Provisions liées au personnel

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 16 b). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle

Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Les provisions au titre de certaines options de vente position vendeur sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés et toutes ces provisions exigent que nous formulions des hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Dans le même ordre d'idées, nous avons établi des provisions pour une contrepartie éventuelle. Aucune sortie de trésorerie au titre des options de vente position vendeur ne devrait avoir lieu avant le moment où elles peuvent commencer à être exercées et aucune sortie de trésorerie relative à la contrepartie éventuelle ne devrait avoir lieu avant la fin de la période au cours de laquelle la contrepartie éventuelle peut être gagnée.

Autres

Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises ainsi que des coûts engagés relativement à la pandémie de COVID-19. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la note 29, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. En ce qui concerne les réclamations juridiques, nous établissons des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte des évaluations juridiques, de l'information dont nous disposons actuellement et de la possibilité de bénéficier de recours. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis.

26 dette à long terme

a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
De premier rang non garantis			
Billets de premier rang de TELUS Corporation	b)	15 270 \$	15 021 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	c)	1 528	731
Déventures de TELUS Communications Inc.		448	622
Garantis			
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	e)	1 107	1 804
Autres	f)	312	273
		18 665	18 451
Obligations locatives	g)	1 868	1 837
Dette à long terme		20 533 \$	20 288 \$
Tranche courante		2 283 \$	1 432 \$
Tranche non courante		18 250	18 856
Dette à long terme		20 533 \$	20 288 \$

b) Billets de premier rang de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang de paiement avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Les intérêts sont payables semestriellement. Nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.

À tout moment avant les dates d'échéance respectives mentionnées dans le tableau qui suit, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % des montants en capital respectifs. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

Série	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif ¹	Montant nominal en capital		Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation	
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers	Points de base ²	Date d'expiration
Billets à 2,35 % de série CT	Mars 2015	Mars 2022 ³	997,31 \$	2,39 %	1,0 G\$	Néant	35,5	28 févr. 2022
Billets à 3,35 % de série CJ	Décembre 2012	Mars 2023	998,83 \$	3,36 %	500 M\$	500 M\$	40	15 déc. 2022
Billets à 3,35 % de série CK	Avril 2013	Avril 2024	994,35 \$	3,41 %	1,1 G\$	1,1 G\$	36	2 janv. 2024
Billets à 3,75 % de série CQ	Septembre 2014	Janvier 2025	997,75 \$	3,78 %	800 M\$	800 M\$	38,5	17 oct. 2024
Billets à 3,75 % de série CV	Décembre 2015	Mars 2026	992,14 \$	3,84 %	600 M\$	600 M\$	53,5	10 déc. 2025
Billets à 2,75 % de série CZ	Juillet 2019	Juillet 2026	998,73 \$	2,77 %	800 M\$	800 M\$	33	8 mai 2026
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains ⁴	Septembre 2016	Février 2027	991,89 \$ US	2,89 %	600 M\$ US	600 M\$ US	20	16 nov. 2026
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains ⁴	Mars 2017	Septembre 2027	998,95 \$ US	3,71 %	500 M\$ US	500 M\$ US	20	15 juin 2027
Billets à 2,35 % de série CAC	Mai 2020	Janvier 2028	997,25 \$	2,39 %	600 M\$	600 M\$	48	27 nov. 2027
Billets à 3,625 % de série CX	Mars 2018	Mars 2028	989,49 \$	3,75 %	600 M\$	600 M\$	37	1 ^{er} déc. 2027
Billets à 3,30 % de série CY	Avril 2019	Mai 2029	991,75 \$	3,40 %	1,0 G\$	1,0 G\$	43,5	2 févr. 2029
Billets à 3,15 % de série CAA	Décembre 2019	Février 2030	996,49 \$	3,19 %	600 M\$	600 M\$	39,5	19 nov. 2029
Billets à 2,05 % de série CAD	Octobre 2020	Octobre 2030	997,93 \$	2,07 %	500 M\$	500 M\$	38	7 juill. 2030
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	Juin 2021	Novembre 2031	997,52 \$	2,88 % ⁵	750 M\$	750 M\$	34	13 août 2031
Billets à 4,40 % de série CL	Avril 2013	Avril 2043	997,68 \$	4,41 %	600 M\$	600 M\$	47	1 ^{er} oct. 2042
Billets à 5,15 % de série CN	Novembre 2013	Novembre 2043	995,00 \$	5,18 %	400 M\$	400 M\$	50	26 mai 2043
Billets à 4,85 % de série CP	Multiple ⁶	Avril 2044	987,91 \$ ⁶	4,93 % ⁶	500 M\$ ⁶	900 M\$ ⁶	46	5 oct. 2043
Billets à 4,75 % de série CR	Septembre 2014	Janvier 2045	992,91 \$	4,80 %	400 M\$	400 M\$	51,5	17 juill. 2044
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janvier 2046	999,72 \$	4,40 %	500 M\$	500 M\$	60,5	29 juill. 2045
Billets à 4,70 % de série CW	Multiple ⁷	Mars 2048	998,06 \$ ⁷	4,71 % ⁷	325 M\$ ⁷	475 M\$ ⁷	58,5	6 sept. 2047
Billets à 4,60 % libellés en dollars américains ⁴	Juin 2018	Novembre 2048	987,60 \$ US	4,68 %	750 M\$ US	750 M\$ US	25	16 mai 2048
Billets à 4,30 % libellés en dollars américains ⁴	Mai 2019	Juin 2049	990,48 \$ US	4,36 %	500 M\$ US	500 M\$ US	25	15 déc. 2048
Billets à 3,95 % de série CAB	Multiple ⁸	Février 2050	997,54 \$ ⁸	3,97 % ⁸	400 M\$ ⁸	800 M\$ ⁸	57,5	16 août 2049
Billets à 4,10 % de série CAE	Avril 2021	Avril 2051	994,70 \$	4,13 %	500 M\$	500 M\$	53	5 oct. 2050

- Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres d'emprunt si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance.
- Pour les billets libellés en dollars canadiens, le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital.
Pour les billets libellés en dollars américains, le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital.

- 3 Le 16 juillet 2021, nous avons exercé notre droit de procéder au remboursement par anticipation, le 17 août 2021, de la totalité de nos billets à 2,35 % de série CT. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme comptabilisée pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 s'est chiffrée à 10 millions de dollars, avant impôt (se reporter à la *note 9*).
- 4 Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui ont effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens, comme suit :

Série	Taux d'intérêt fixé	Paiements en capital équivalents en dollars canadiens	Taux de change
Billets à 2,80 % en dollars américains	2,95 %	792 M\$	1,3205 \$
Billets à 3,70 % en dollars américains	3,41 %	667 M\$	1,3348 \$
Billets à 4,60 % en dollars américains	4,41 %	974 M\$	1,2985 \$
Billets à 4,30 % en dollars américains	4,27 %	672 M\$	1,3435 \$

- 5 Si nous n'obtenons pas de certificat attestant de l'atteinte de notre objectif de performance au chapitre de la durabilité pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2030, le billet portera intérêt au taux de 3,85 % pour la période allant du 14 novembre 2030 au 13 novembre 2031. Dans le même ordre d'idées, si nous remboursons les billets par anticipation et que nous n'avons pas obtenu de certificat attestant de l'atteinte de notre objectif de performance au chapitre de la durabilité à la fin de l'exercice précédant la date de remboursement établie, les intérêts accumulés (le cas échéant) seront calculés au taux de 3,85 %.
- 6 Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.
- 7 Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 014,11 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 % en mars 2018.
- 8 Des billets à 3,95 % de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis en décembre 2019 à un prix d'émission de 991,54 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en mai 2020, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 003,53 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 3,93 %.

c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consorsial de 2,75 milliards de dollars (se reporter à la *note 26 d*) qui sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial, sous réserve du respect de conditions en matière de notation, d'un montant maximal global équivalent à 1,9 milliard de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US) (31 décembre 2020 – montant maximal de 1,4 milliard de dollars). Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que les montants sont entièrement soutenus et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 30 septembre 2021, l'encours du papier commercial s'établissait à 1,5 milliard de dollars (31 décembre 2020 – 0,7 milliard de dollars), lequel était libellé en dollars américains (1,2 milliard de dollars US; 31 décembre 2020 – 0,6 milliard de dollars US), avec un taux d'intérêt effectif moyen de 0,25 %, arrivant à échéance jusqu'en mars 2022.

d) Facilité de crédit de TELUS Corporation

Au 30 septembre 2021, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 2,75 milliards de dollars et venant à échéance le 6 avril 2026 (31 décembre 2020 – facilité de crédit bancaire de 2,25 milliards de dollars venant à échéance le 31 mai 2023), avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tels que ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, notre ratio d'endettement ne doit pas être supérieur à 4,25:1,00, et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à tous ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une notation du crédit en particulier.

(en millions)	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Montant net disponible	1 222 \$	1 519 \$
Sûreté pour le papier commercial	1 528	731
Montant brut disponible	2 750 \$	2 250 \$

Au 30 septembre 2021, nous avons des lettres de crédit en cours de 191 millions de dollars (31 décembre 2020 – 190 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire engagée. De plus, nous avons des lettres de crédit supplémentaires de 359 millions de dollars afin de participer aux enchères de spectre pour les services dans la bande de fréquence de 3 500 MHz qu'a tenu Innovation, Sciences et Développement économique Canada en juin et en juillet 2021, comme il est décrit plus en détail à la *note 18 a*). Ces lettres de crédit demeureront en cours jusqu'au moment où nous aurons effectué notre paiement final relatif aux licences de spectre obtenues.

e) Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 30 septembre 2021, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs et venant à échéance le 28 janvier 2025, avec un consortium d'institutions financières auquel s'est jointe en 2020 TELUS Corporation. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 620 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à environ 7,5 %) et une composante renouvelable de 230 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %), ainsi qu'une composante emprunt à terme amortissable de 600 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %) et une composante emprunt à terme amortissable de 250 millions de dollars US. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Le taux d'intérêt moyen pondéré des composantes renouvelables et des composantes emprunt à terme en cours était de 1,79 % au 30 septembre 2021.

(en millions)	Au 30 septembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Composantes renouvelables	Composantes emprunt à terme ¹	Total	Composante renouvelable	Composante emprunt à terme	Total
Montant disponible	700 \$ US	s.o. \$ US	700 \$ US	132 \$ US	s.o. \$ US	132 \$ US
Encours						
À payer à d'autres entités	131	746	877	653	775	1 428
À payer à TELUS Corporation	19	72	91	65	75	140
	850 \$ US	818 \$ US	1 668 \$ US	850 \$ US	850 \$ US	1 700 \$ US

1 Nous avons eu recours à un swap receveur de taux variable et payeur de taux fixe qui a effectivement servi à convertir nos obligations au titre des intérêts sur une tranche de 96 \$ US de la dette à un taux fixe de 2,64 %.

En ce qui concerne les montants dus au consortium d'institutions financières, à l'exclusion de TELUS Corporation, nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servent effectivement à convertir une tranche amortissable de 389 \$ US des paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en euros assorties d'un taux d'intérêt fixe effectif de 0,65 % et d'un taux de change fixe effectif de 1,0932 \$ US pour 1,00 €. Ces montants ont été comptabilisés comme couverture d'investissement net dans un établissement étranger (se reporter à la *note 4*).

La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires et au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tels que tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation de TELUS International (Cda) Inc. à la fin du trimestre ne doit pas être supérieur à 5,25:1,00 tout au long de l'exercice 2021, à 4,50:1,00 au cours de l'exercice 2022 et à 3,75:1,00 par la suite. Le ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur le service de la dette (remboursement d'intérêts et de capital prévu) à la fin du trimestre ne doit pas être inférieur à 1,50:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans la facilité de crédit.

Les composantes emprunt à terme sont assujetties à un calendrier d'amortissement qui exige que 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance et le 22 décembre 2022 en ce qui concerne la composante de 250 millions de dollars US, respectivement.

f) Autres

Les autres passifs portent intérêt au taux de 3,19 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 connexes et un bien immobilier et sont assujettis à des calendriers d'amortissement en vertu desquels le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière se clôturant le 31 mars 2035.

g) Obligations locatives

Comme les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, le capital est remboursé sur diverses périodes, y compris les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 3,83 % au 30 septembre 2021.

h) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 30 septembre 2021 sont présentées dans le tableau suivant.

Dette à long terme composée libellée en	Dollars canadiens			Dollars américains				Autres monnaies		
	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (note 19)	Total	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (note 19)	Montants des swaps de devises devant être échangés (Reçus) ¹ Payés		Contrats de location (note 19)	Total	
Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)										
2021 (reste de l'exercice)	4 \$	112 \$	116 \$	713 \$	7 \$	(707) \$	706 \$	719 \$	11 \$	846 \$
2022	1 266	336	1 602	1 163	29	(856)	853	1 189	39	2 830
2023	533	213	746	33	27	(28)	28	60	35	841
2024	1 119	183	1 302	33	13	(28)	28	46	28	1 376
2025	1 019	108	1 127	703	10	(408)	434	739	19	1 885
2026 à 2030	4 808	297	5 105	1 402	15	(1 401)	1 459	1 475	39	6 619
Par la suite	5 437	306	5 743	1 593	—	(1 593)	1 646	1 646	18	7 407
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme composée	14 186	1 555	15 741	5 640	101	(5 021)	5 154	5 874	189	21 804
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ²	6 749	342	7 091	2 288	16	(2 255)	2 257	2 306	36	9 433
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 b)	20 935 \$	1 897 \$	22 832 \$	7 928 \$	117 \$	(7 276) \$	7 411 \$	8 180 \$	225 \$	31 237 \$

1 Le cas échéant, les flux de trésorerie tiennent compte des taux de change au 30 septembre 2021.

2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 30 septembre 2021.

27 autres passifs à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Passifs sur contrat	24	68 \$	61 \$
Autres		4	5
Produits différés		72	66
Passif au titre des prestations de retraite		515	926
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		62	64
Passifs liés aux unités d'actions restreintes		7	17
Passifs dérivés	4 d)	68	155
Placement dans des coentreprises immobilières	21 b)	8	12
Autres		30	15
		762	1 255
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	24	9	10
		771 \$	1 265 \$

28 capitaux propres**a) Capital social attribuable aux actions ordinaires de TELUS Corporation – généralités**

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	4 milliards	4 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées dans la mesure où pas moins de 66⅔ % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, nous avons émis environ 51 millions d'actions ordinaires pour un produit brut de 1,3 milliard de dollars.

Au 30 septembre 2021, environ 68 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés (se reporter à la *note 13 b*), environ 24 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime d'options sur actions restreintes (se reporter à la *note 14 b*) et environ 90 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la *note 14 d*).

b) Rachat d'actions ordinaires de TELUS Corporation à des fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Comme il est précisé à la *note 3*, nous pouvons racheter une partie de nos actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital. En juin 2021, nous avons reçu l'approbation de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter et à annuler, entre le 4 juin 2021 et le 3 juin 2022, jusqu'à 16 millions de nos actions ordinaires (pour un montant maximal de 250 millions de dollars).

c) Filiale détentrice d'une importante participation ne donnant pas le contrôle

Notre filiale TELUS International (Cda) Inc. est constituée en société par actions en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique); ses activités sont réparties sur le plan géographique et comptent des bureaux principaux en Asie, en Amérique centrale, en Europe et en Amérique du Nord.

En février 2021, TELUS International (Cda) Inc. a procédé à un premier appel public à l'épargne visant des actions à droit de vote subalterne; TELUS Corporation ainsi qu'un actionnaire ne détenant pas le contrôle de TELUS International (Cda) Inc. ont également individuellement effectué un placement d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre du premier appel public à l'épargne. En septembre 2021, des actionnaires ne détenant pas le contrôle de TELUS International (Cda) Inc. ont procédé, sur une base individuelle, au reclassement d'actions à droit de vote subalterne. En raison des droits de vote liés aux actions à droits de vote multiples résiduelles détenues par TELUS Corporation, cette dernière conservait, au 30 septembre 2021, une participation donnant le contrôle et un bloc de droits de vote de 70,9 %, ainsi qu'une participation économique de 55,1 % dans TELUS International (Cda) Inc. après l'achat dans le public d'actions à droit de vote subalterne; au 31 décembre 2020, TELUS Corporation détenait un bloc de droits de vote, une participation donnant le contrôle et une participation économique de 62,6 %. Le tableau suivant présente les variations des participations dans notre filiale TELUS International (Cda) Inc. au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2021 (en millions)	Incidence du premier appel public à l'épargne et du reclassement concomitant sur les montants comptabilisés au titre des capitaux propres				
	Produit net en trésorerie	Impôt sur le résultat	Montant net	Autres	Total
Premier appel public à l'épargne visant des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc.	630 \$	(10) \$	640 \$		
Actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. offertes dans le cadre d'un reclassement par TELUS Corporation	197	4	193		
	827 \$	(6) \$	833 \$		
Surplus d'apport			440 \$	(10) \$	430 \$
Participations ne donnant pas le contrôle			393	—	393
			833 \$	(10) \$	823 \$

Information financière résumée

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de notre filiale TELUS International (Cda) Inc.

À la date indiquée et pour les périodes closes à cette date (en millions) ¹	Trimestres		Périodes de neuf mois		31 décembre 2020
	30 septembre 2021	30 septembre 2020	30 septembre 2021	30 septembre 2020	
État de la situation financière					
Actifs courants			872 \$		746 \$
Actifs non courants			3 915 \$		4 055 \$
Passifs courants			841 \$		689 \$
Passifs non courants			1 866 \$		2 696 \$
État du résultat net et du résultat global					
Produits d'exploitation et autres produits	700 \$	569 \$	1 997 \$	1 646 \$	
Bénéfice net	30 \$	38 \$	54 \$	116 \$	
Bénéfice global (perte globale)	65 \$	66 \$	6 \$	151 \$	

¹ Comme l'exigent les normes IFRS de l'IASB, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés.

29 passifs éventuels

Réclamations et poursuites

Généralités

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations et, dans certains cas, à l'égard d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu un avis, ou sommes au courant, de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à notre égard et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectif concernant la facturation à la minute

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision, a autorisé notre appel le 4 avril 2019 et a ordonné la suspension des réclamations des entreprises clientes.

Recours collectifs concernant la durée d'établissement de la communication

En 2005, un recours collectif a été intenté contre nous en Colombie-Britannique, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire. En 2011, la Cour suprême du Canada a confirmé la suspension de la totalité des causes d'action présentées par le demandeur dans le cadre de ce recours collectif, à l'exception d'une cause d'action en raison de la clause d'arbitrage qui a été incluse dans nos ententes de prestation de services. Cette unique exception concerne la cause d'action fondée sur les pratiques trompeuses ou déraisonnables en vertu de la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique que la Cour suprême du Canada a refusé de suspendre. En janvier 2016, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a autorisé ce recours collectif concernant cette réclamation en vertu de la *Business Practices and Consumer Protection Act*. Ce recours est limité aux résidents de la Colombie-Britannique qui ont signé avec nous des contrats pour des services mobiles au cours de la période allant du 21 janvier 1999 jusqu'en avril 2010. Nous avons fait appel de cette décision d'autoriser le recours collectif. Un recours collectif a été intenté contre nous en Alberta au même moment que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique. Le recours collectif intenté en Alberta comporte les mêmes allégations que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique, mais à ce jour, ce recours n'a pas progressé et n'a pas été autorisé. Sous réserve de certaines conditions, y compris l'approbation de la Cour, nous avons réglé les recours collectifs en Colombie-Britannique et en Alberta.

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectifs concernant le service 9-1-1

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis 2016.

Recours collectifs concernant Public Mobile

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Le 28 juin 2021, la Cour supérieure du Québec a approuvé l'abandon de cette réclamation contre TELUS. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

Recours collectif concernant le financement d'appareils

En 2016, un recours collectif a été intenté au Québec contre nous et d'autres entreprises de télécommunications, alléguant que nous n'avons pas respecté la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec et le *Code civil* du Québec en faisant des déclarations fausses ou trompeuses relativement au financement d'appareils offert à nos abonnés aux services mobiles et en demandant à nos abonnés aux services mobiles des tarifs pour les forfaits et des frais de résiliation plus élevés que ceux autorisés par la *Loi sur la protection du consommateur*. La déclaration a par la suite été modifiée pour inclure une demande d'indemnisation à l'égard de montants payés par les membres du recours collectif pour déverrouiller leur appareil mobile. L'audience pour autorisation a été entendue le 30 avril et le 1^{er} mai 2019, et le 15 juillet 2019, la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande d'autorisation. L'appel de cette décision par le demandeur a été rejeté par la Cour d'appel du Québec le 23 juillet 2021. Le demandeur n'a pas demandé à interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada et le délai pour ce faire est maintenant expiré. Le recours est par conséquent clos.

Résumé

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

30 transactions entre parties liées

a) Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2021	2020 ¹	2021	2020 ¹
Avantages à court terme	4 \$	4 \$	12 \$	10 \$
Prestations de retraite ² et autres avantages postérieurs à l'emploi	5	1	11	4
Rémunération fondée sur des actions ³	19	13	55	29
	28 \$	18 \$	78 \$	43 \$

- 1 Pour refléter l'élargissement des rôles et responsabilités des membres de l'équipe de direction qui ne font pas partie de l'équipe de la haute direction, nous avons élargi, au cours de l'exercice 2021, notre définition des « principaux dirigeants » afin d'y inclure tous les membres de l'équipe de direction et nous avons appliqué cette définition de façon rétrospective.
- 2 Les membres de notre équipe de direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de certains autres régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies.
- 3 Nous comptabilisons une charge pour le sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes qui sont assujetties à des conditions de performance liées au marché en utilisant une juste valeur déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes qui sont assujetties à une option de règlement en capitaux propres sont comptabilisées comme des instruments de capitaux propres. La charge liée aux unités d'actions restreintes dont les droits ne seront en fin de compte pas acquis est contrepassée en diminution de la charge qui a été auparavant enregistrée pour celles-ci.

Comme il est indiqué à la note 14, nous avons consenti des attributions initiales de rémunération fondée sur des actions en 2021 et en 2020, y compris à l'égard de nos principaux dirigeants, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge connexe sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2021 et de 2020 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2021			2020		
	Nombre d'unités d'actions	Valeur nominale ¹	Juste valeur à la date d'attribution ¹	Nombre d'unités d'actions	Valeur nominale ¹	Juste valeur à la date d'attribution ¹
TELUS Corporation						
Unités d'actions restreintes	1 249 218	32 \$	35 \$	981 088	25 \$	33 \$
TELUS International (Cda) Inc.						
Unités d'actions restreintes	437 857	15	15	—	—	—
Options sur actions	167 693	1	1	—	—	—
		16	16		—	—
		48 \$	51 \$		25 \$	33 \$

- 1 En ce qui a trait aux unités d'actions restreintes, la valeur nominale est calculée en multipliant le cours des actions de participation au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation Monte Carlo (se reporter à la note 14 b). En ce qui a trait aux options sur actions, la juste valeur est calculée au moyen d'un modèle d'évaluation des options. Aucune option sur actions n'a été attribuée à nos principaux dirigeants au cours de l'exercice 2020.

Le montant comptabilisé au titre des attributions d'unités d'actions restreintes et d'options sur actions comptabilisées à titre de passif en circulation au 30 septembre 2021 se chiffrait à 10 millions de dollars (31 décembre 2020 – 10 millions de dollars).

Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires de TELUS Corporation ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires de TELUS Corporation. Les droits différés à la valeur d'actions comptabilisés à titre de passifs sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs; au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020, aucun montant n'a été payé. Au 30 septembre 2021 et au 31 décembre 2020, aucune attribution comptabilisée à titre de passif n'était en circulation.

Au cours des trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020, les principaux dirigeants n'ont exercé aucune option sur actions de TELUS International (Cda) Inc. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, des principaux dirigeants ont exercé 215 973 options sur actions de TELUS International (Cda) Inc. (2020 – néant) d'une valeur intrinsèque de 7 millions de dollars (2020 – néant) au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 39,58 \$ (2020 – s.o.).

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 à 24 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

b) Transactions impliquant les régimes de retraite à prestations définies

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, nous avons fourni des services de gestion et d'administration à nos régimes de retraite à prestations définies; les montants facturés liés à ces services ont été établis selon la méthode du recouvrement des coûts et se sont chiffrés à 2 millions de dollars (2020 – 2 millions de dollars) et à 6 millions de dollars (2020 – 5 millions de dollars), respectivement.

c) Transactions avec la coentreprise immobilière

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020, nous avons conclu des transactions avec la coentreprise immobilière TELUS Sky, qui est une partie liée, comme il est décrit à la note 21. Au 30 septembre 2021, nous avons comptabilisé des obligations locatives de 94 millions de dollars (31 décembre 2020 – 76 millions de dollars) relativement à notre contrat de location lié à TELUS Sky et des paiements mensuels en trésorerie sont faits conformément au contrat de location; un tiers de ces montants tient à notre participation économique dans la coentreprise immobilière.

31 informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation et activités d'investissement

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2021	2020	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation					
Débiteurs		(222) \$	(143) \$	(197) \$	(119) \$
Stocks		31	(15)	75	87
Actifs sur contrat		(5)	58	22	257
Charges payées d'avance		31	(35)	(92)	(30)
Créditeurs et charges à payer		205	112	236	202
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir et à payer, montant net		78	(179)	(7)	(34)
Facturation par anticipation et dépôts de clients		8	1	4	17
Provisions		10	7	8	(110)
		136 \$	(194) \$	49 \$	270 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre					
Entrées d'immobilisations					
Dépenses d'investissement, montant brut					
Immobilisations corporelles	17	(1 057) \$	(757) \$	(2 392) \$	(2 052) \$
Immobilisations incorporelles assujetties à l'amortissement	18	(204)	(157)	(580)	(481)
		(1 261)	(914)	(2 972)	(2 533)
Entrées découlant de contrats de location	17	270	174	383	366
Entrées découlant de transactions non monétaires		—	(1)	—	5
Dépenses d'investissement	5	(991)	(741)	(2 589)	(2 162)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie compris dans les éléments précédents					
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		275	75	352	22
		(716) \$	(666) \$	(2 237) \$	(2 140) \$

b) Variations des passifs découlant des activités de financement

(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie		
		Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4 e)	Autres	Fin de la période
TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	372 \$	— \$	(372) \$	— \$	374 \$	374 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	140	—	(140)	—
	372 \$	— \$	(232) \$	— \$	234 \$	374 \$
Emprunts à court terme	100 \$	15 \$	(8) \$	— \$	8 \$	115 \$
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	14 729 \$	— \$	— \$	(68) \$	4 \$	14 665 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	—	427	—	—	—	427
Débiteures de TELUS Communications Inc.	622	—	—	—	—	622
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 167	—	(60)	(25)	2	1 084
Autres	279	—	(122)	—	118	275
Obligations locatives	1 721	—	(90)	(2)	187	1 816
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(392)	7	(13)	99	108	(191)
	18 126	434	(285)	4	419	18 698
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(7)	7	—	—	—
	18 126 \$	427 \$	(278) \$	4 \$	419 \$	18 698 \$
TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	428 \$	— \$	(428) \$	— \$	430 \$	430 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	157	—	(157)	—
	428 \$	— \$	(271) \$	— \$	273 \$	430 \$
Emprunts à court terme	100 \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	102 \$
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	16 184 \$	— \$	(1 000) \$	81 \$	5 \$	15 270 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	197	1 524	(200)	7	—	1 528
Débiteures de TELUS Communications Inc.	448	—	—	—	—	448
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 092	28	(45)	28	4	1 107
Autres	317	—	(77)	—	72	312
Obligations locatives	1 694	—	(124)	11	287	1 868
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	62	207	(221)	(101)	(50)	(103)
	19 994	1 759	(1 667)	26	318	20 430
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(207)	207	—	—	—
	19 994 \$	1 552 \$	(1 460) \$	26 \$	318 \$	20 430 \$

(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie		
		Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4 e)	Autres	Fin de la période
PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2020						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	352 \$	— \$	(1 095) \$	— \$	1 117 \$	374 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	401	—	(401)	—
	352 \$	— \$	(694) \$	— \$	716 \$	374 \$
Emprunts à court terme	100 \$	215 \$	(208) \$	— \$	8 \$	115 \$
Dettes à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	14 479 \$	1 000 \$	(900) \$	82 \$	4 \$	14 665 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 015	1 039	(1 692)	65	—	427
Débiteures de TELUS Communications Inc.	621	—	—	—	1	622
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	431	765	(128)	20	(4)	1 084
Autres	267	—	(313)	—	321	275
Obligations locatives	1 661	—	(255)	15	395	1 816
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(37)	1 706	(1 663)	(95)	(102)	(191)
	18 437	4 510	(4 951)	87	615	18 698
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 706)	1 706	—	—	—
	18 437 \$	2 804 \$	(3 245) \$	87 \$	615 \$	18 698 \$
PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2021						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	403 \$	— \$	(1 235) \$	— \$	1 262 \$	430 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	462	—	(462)	—
	403 \$	— \$	(773) \$	— \$	800 \$	430 \$
Emprunts à court terme	100 \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	102 \$
Dettes à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	15 021 \$	1 250 \$	(1 000) \$	2 \$	(3) \$	15 270 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	731	2 499	(1 678)	(24)	—	1 528
Débiteures de TELUS Communications Inc.	622	—	(175)	—	1	448
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 804	28	(729)	2	2	1 107
Autres	273	—	(85)	—	124	312
Obligations locatives	1 837	—	(371)	2	400	1 868
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	120	1 699	(1 753)	(10)	(159)	(103)
	20 408	5 476	(5 791)	(28)	365	20 430
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 699)	1 699	—	—	—
	20 408 \$	3 777 \$	(4 092) \$	(28) \$	365 \$	20 430 \$